

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 059-215902990-20230622-DEL2023AS72-DE



**DEL/2023/DG/XX
EXERCICE
BUDGETAIRE 2022**

**RAPPORT SUR LES ACTIONS
DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
URBAIN
(ARTICLE L. 1111-2 DU CGCT)**

Ainsi présenté en séance les jours, mois
Et an susdits,

Pour copie conforme,
Le Maire

PRÉAMBULE :

La Métropole Européenne de Lille est compétente en matière de « Politique de la ville » depuis le 1er janvier 2015. La loi MAPTAM et la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ont octroyé à la MEL le rôle de chef de file de la politique de la ville sur son territoire et de pilote du contrat de ville. La commune met en œuvre la politique de la ville sur son territoire, via une convention territoriale intercommunale (Hem-Roubaix-Lys-lez-Lannoy) de services aux familles (2018-2021).

3 objectifs de la politique de la ville en métropole ont été définis :

- Assurer l'égalité entre les territoires ;
- Réduire les écarts de développement entre les quartiers de la Métropole ;
- Améliorer les conditions de vie des habitants ;

Les nouveaux moyens pour parvenir à atteindre ces objectifs :

- Une géographie prioritaire resserrée : l'objectif étant de remplacer les zones urbaines sensibles et l'ensemble des zonages existants par les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » ;
- Des contrats uniques d'agglomération signés pour 6 ans, durée du mandat local ;
- Une mobilisation prioritaire du droit commun.

Dans la Métropole lilloise, 21 communes sont désormais concernées par la géographie prioritaire dont 3 sortantes ; cela concerne 26 secteurs, soit environ 200 000 habitants. Au-delà de sa propre compétence, la MEL s'attache à mobiliser l'ensemble des partenaires, des parties prenantes : les communes bien évidemment mais aussi la Région, le Département et les autres partenaires publics ou privés.

Le projet « Politique de la Ville » élaboré et mis en œuvre par la ville de Hem pour la période 2015-2020 a pour objectif de garantir, pour les habitants des quartiers classés en géographie prioritaire, une réponse aux difficultés rencontrées en matière d'éducation, d'accès à l'emploi, d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de citoyenneté et de prévention, d'accès à la santé...

Cette démarche a été menée dès sa conception dans une logique de projet global de cohésion sociale pour l'ensemble du territoire.

La méthode de travail adoptée visait donc à définir les grandes orientations en intégrant et en mettant en cohérence les dispositifs existants à ce jour (Dispositif de Réussite Educative, Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance et lutte contre la Radicalisation, Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, Contrat Enfance Jeunesse, dispositifs jeunesse), et les projets de territoire comme le Projet Jeunesse et Prévention 2016-2020 et le projet gérontologie de la ville de Hem ainsi que les projets NPRU 1 et 2.

La méthode adoptée a notamment consisté :

- A mettre clairement en évidence, pour chacune des thématiques, la correspondance entre les constats (diagnostics) et les orientations du projet ;
- A définir, pour chaque orientation du projet, les objectifs et cibles et les modalités de l'action publique, en identifiant au plus près les besoins et les réponses à apporter et de pouvoir ensuite évaluer la pertinence des dispositifs proposés par les opérateurs locaux
- A s'inscrire en tous ces points dans le contrat de Ville Unique d'Agglomération piloté par la MEL.

L'identification du besoin de renforcement de l'action publique au sein d'une politique globale de cohésion sociale vise à donner une lecture la plus claire possible des effets et de la plus-value attendus des financements mobilisés dans le cadre des politiques de droit commun et de la politique de la ville.

Le diagnostic des territoires s'attache donc non seulement à caractériser la commune et ses quartiers, mais également à mettre en évidence les tendances d'évolution et les dynamiques de transformation (en cours ou nécessaires) pour justifier le besoin de mobilisation de renforcement de l'action publique et de financements spécifiques.



1. LA DSU : ASPECTS REGLEMENTAIRES, OBJET ET REGLES D'ELIGIBILITE

1. ASPECTS REGLEMENTAIRES

Art. L2334-5 du Code Général des Collectivités Territoriales : « La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées ».

Art. L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Chaque année, dans les communes ayant bénéficié de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, au cours de l'exercice précédent, il est présenté, avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale compétents sur les actions menées en matière de développement social urbain. Ce rapport retrace l'évolution des indicateurs relatifs aux inégalités, les actions entreprises sur les territoires concernés et les moyens qui y sont affectés ».

Décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu aux articles L. 1111-2 et L. 1811-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Publics concernés : collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale signataires d'un contrat de ville, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, conseils citoyens, services de l'Etat, autres signataires des contrats de ville.

Objet : contenu et mode d'élaboration du rapport annuel aux assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des communes sur la mise en œuvre de la politique de la ville.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : dans les communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville, le maire et le président de l'EPCI sont tenus de présenter annuellement à leur assemblée délibérante respective un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Ce rapport est débattu au sein du conseil municipal et du conseil communautaire. Les conseils citoyens présents sur le territoire concerné sont consultés en amont sur le projet de rapport. Le présent décret précise le contenu et les modalités d'élaboration de ce rapport annuel.

Références : le décret est pris pour l'application des articles 11 et 24 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Il peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

2. OBJET

La Dotation Solidarité Urbaine a été instituée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991 : « Cette dotation a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines ». Cette dotation, au même titre que la Dotation Globale de Fonctionnement, est libre d'emploi par les communes bénéficiaires.

3. REGLES D'ELIGIBILITE

Sont éligibles les communes de plus de 10 000 habitants remplissant les deux conditions suivantes :

- Le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population communale devait être supérieur à 11% ou bien le rapport entre le nombre de bénéficiaires de prestations sociales d'aide au logement et la population de la commune est supérieure à 10 %
- Le potentiel fiscal par habitant de la commune est inférieur au potentiel fiscal moyen national par habitant des communes de plus de 10 000 habitants.

(source : MEL)



2. LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE COHESION SOCIALE



1. LE CONTEXTE COMMUNAL : DES DIFFICULTÉS LIÉES À LA PRÉSENCE DE GRANDS QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La population légale totale de la commune de Hem en vigueur au 1er janvier 2022 (population millésimée 2019) s'établit à 18 636 habitants (recensement de la population 2019) avec 8 880 hommes et 9 756 femmes.



8 880
HOMMES

9 756
FEMMES



Selon les données détaillées disponibles actuellement, la population totale s'établit à 18 636 habitants, dont 7490 en Quartiers Politique de la Ville (QPV). La population globale n'a presque pas changé, quand la population en QPV a diminué de 1,3%.

La commune est composée de 7190 ménages et 7482 logements, dont 7190 résidences principales (96,1%), 38 logements occasionnels (0,5%) et 254 logements vacants (3,4%).

POPULATION – DONNEES INFRA-COMMUNALES (IRIS)

IRIS	Libellé de l'IRIS	Population 2018	Population 2019	Evolution moyenne
592990101	Beaumont	1619	1610	-0,5%
592990102	Trois Baudets	1429	1419	-0,7%
592990103	Lionderie	1346	1298	-3,7%
592990201	Le Trie	1889	1877	-0,6%
592990202	Vieux quartiers-Tribonnerie	2704	2756	1,9%
592990203	Vieux quartiers-Civron	2989	3084	3,1%
592990204	La Vallée-Petit Lannoy	1835	1818	-0,9%
592990301	Trois Fermes	1950	1930	-1%
592990302	Longchamp	1688	1684	-0,2%
592990303	Hauts Champs	1172	1159	-1,1%
	TOTAL	18 621	18 636	0,8%
	SOUS TOTAL quartier politique de la Ville	7 585	7490	-1,3%

Source : Insee, Recensement de la population, géographie au 01/01/2022

Hem compte cinq quartiers « prioritaires » de la politique de la ville : Hauts-Champs, Longchamp, Trois Fermes, Trois Baudets et Lionderie. Ils concentrent 7 490 habitants, ce qui représente 40,1% de la population communale en 2019 contre 40,7 % en 2018. La population issue des quartiers politique de la ville diminue en nombre, tout

comme leur proportion au niveau de la population globale puisque celle-ci reste presque la même entre les deux années (-1,3%).

Les quartiers « prioritaires » de la politique de Cohésion Sociale peuvent être caractérisés et différenciés du reste de la commune à partir d'une série de grands indicateurs sociodémographiques. Ces indicateurs mettent globalement en évidence la concentration des personnes ou ménages en situation difficile dans ces quartiers par comparaison avec le reste de la commune. Parmi les indicateurs qui témoignent de la situation des quartiers « prioritaires » hémois, nous pouvons relever : une forte proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses, un taux de chômage élevé, ou encore une forte proportion de bénéficiaires du RSA parmi les allocataires CAF.

Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	17 734	100,0	18 721	100,0	18 636	100,0
0 à 14 ans	3 846	21,7	4 181	22,3	3 881	20,8
15 à 29 ans	3 253	18,3	3 392	18,1	3 254	17,5
30 à 44 ans	3 496	19,7	3 678	19,6	3 462	18,6
45 à 59 ans	3 587	20,2	3 588	19,2	3 700	19,9
60 à 74 ans	2 208	12,4	2 480	13,2	2 756	14,8
75 ans ou plus	1 343	7,6	1 402	7,5	1 582	8,5

Source : INSEE RP2008, RP2013, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

La population communale se caractérise à la fois par une proportion plus élevée des jeunes de moins de 15 ans (20,8% contre 19,6 % pour le territoire MEL) et des personnes de 60 ans et plus (23,3 % contre 20% pour le territoire MEL). La part des personnes âgées dans la population communale est la seule qui augmente comparativement à l'année dernière. Au regard de grands indicateurs relatifs à la situation sociodémographique de la commune sur la période de référence RP 2019, Hem présente une situation défavorable par comparaison avec les valeurs moyennes de l'arrondissement.

Avec une population active de 8 179 personnes, la ville présente notamment un taux de chômage élevé. En effet avec 1 384 chômeurs, le taux de chômage hémois est de 12,1% en 2022 contre 11,5% pour la MEL. L'écart, entre les deux taux, reste le même que l'année précédente.

Taux de chômage comparaison métropolitaine 01/01/2022

	Hem	MEL
Ensemble	12,1 %	11,5 %
Femmes	17%	15,8%
Hommes	17,1%	16,5%

Source : Recensement INSEE de 2019

Le recensement de 2019 nous apprend que Hem compte 6 800 personnes actives de 15 ans ou plus ayant un emploi. Parmi ces personnes, on retrouve majoritairement des employés et des personnes occupants des professions intermédiaires. Parmi les 6 800 personnes actives, 1 152 travaillent à Hem (soit 16,8%) et 5726 travaillent en dehors de la commune (soit 83,2%).

2. LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Avec l'allongement de la durée de vie et l'avancée en âge des générations du baby-boom, le vieillissement de la population française se poursuit. Depuis plusieurs années, la ville de Hem est confrontée au défi du vieillissement de sa population car la représentativité des personnes âgées dans l'ensemble de la population communale a continuellement augmenté ces dernières années.

Les habitants âgés d'au moins 65 ans représentent 17,7 % en 2019 de la population hémoise, contre 16,6 % en 2017, ce qui montre une très légère croissance pour cette catégorie d'âge de la population.

Évolution de la structure par âge de la population (Source INSEE) Exploitation principale RP 2019									
Population par âge	1975	1982	1990	1999	2010	2012	2014	2017	2019
<20 ans	10 584	9 031	7 066	6 222	5 034	5 311	5 667	5 386	5 225
	45,7%	41,2%	35,0%	31,7%	29,0%	28,9%	29,6%	28,9%	28%
20 à 64 ans	10 347	10 547	10 320	9 999	8 726	9 210	9 547	10 145	10 105
	44,7%	48,1%	51,0%	50,8%	50,2%	50,1%	49,9%	54,5%	54,3%
65 ans et +	2 240	2 361	2 837	3 443	3 609	3 853	3 898	4 060	3 307
	9,6%	10,7%	14%	17,5%	20,8%	21%	20,5%	16,6%	17,7%

3. LES REVENUS DES MENAGES

Ménages fiscaux de l'année 2020	HEM
Nombre de ménages fiscaux	7021
Part des ménages fiscaux imposés	50 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	22 460 euros
Taux de pauvreté en 2020	16 %

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022

Les données relatives aux revenus des ménages concernent l'année 2020. En 2020, le salaire mensuel net moyen pour la commune de Hem s'élève à 2 478 €, contre 2 268 € pour la MEL. Il est de 2 142 € pour le département du Nord, et de 2 296 € en France. Pour la même année, à Hem, le revenu annuel médian par unité de consommation à Hem est de l'ordre de 22 460 euros. Le smic était de 1353,07 € net en 2022.

Pour l'année 2020, la distribution des revenus disponibles donne des situations très contrastées selon qu'il s'agit des ménages du 1er décile (11 600 euros à Hem) ou du 9e décile (43 050 euros à Hem). Le taux de pauvreté du département du Nord s'élève à 18,4 % contre 18,6% pour la MEL et 16% pour la ville de Hem. Pour le département du Nord, la pauvreté touche plus durement les moins de 30 ans (29,7 %). Cette tranche d'âge n'est pas renseignée pour la commune de Hem, mais il est à supposer la même tendance car en 2018 les moins de 30 ans étaient 27% à être touchés par la pauvreté.

Si la situation globale de la commune apparaît plutôt favorable en comparaison avec la moyenne du département du Nord, ces indicateurs mettent en évidence l'existence d'écarts importants entre les ménages les plus aisés et ceux les plus modestes, parmi lesquels ceux considérés comme les « plus en difficultés » ou « prioritaires » au titre des dispositifs de Cohésion Sociale. Cet écart est pris en compte dans les projets développés par la ville sur son territoire. En effet, même si la population Hémoise est contrastée et diversifiée, les politiques publiques

menées (qu'elles soient pour la petite enfance, la jeunesse, les personnes âgées...) s'adressent à l'ensemble de la population.

4. L'HABITAT

Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008		2013		2019	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	6443	100,0	6875	100,0	7190	100,0
Propriétaire	3784	58,7	4098	59,6	4226	58,8
Locataire	2615	40,6	2750	40,0	2937	40,8
Dont d'un logement HLM	2184	33,9	2264	32,9	2229	30,0

Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

Le parc HLM occupé en résidences principales est fortement représenté au sein de la Ville avec un taux de 30 % en 2019 contre 22,6% pour la MEL.

Cette situation résulte principalement de la présence de grands quartiers d'habitat social où se concentrent les difficultés. Ces quartiers ont déterminé historiquement la structure et le fonctionnement urbains de la commune, ainsi que les évolutions de sa population. Du fait de la concentration et de l'importance du parc social, c'est en effet la population de ces quartiers qui est le plus directement confrontée aux facteurs de difficultés sociales (accès à l'emploi, faiblesse de revenus, avec leurs conséquences en termes de mobilité, de réussite éducative, d'accès à la santé, à la culture ou aux loisirs).

L'accès au logement est déterminant pour l'insertion professionnelle et c'est l'un des enjeux sur lequel travaille la mission locale avec son public jeune ; insertion sociale, insertion professionnelle, logement sont une équation déterminante pour la jeunesse de notre ville, dont le poids démographique a été rappelé plus haut.

Sur le plan urbain, ces quartiers forment une entité bien identifiée, les « quartiers Nord », distincte de l'urbanisation ancienne ou plus récente qui s'est développée autour du centre ancien de la commune. Les projets et politiques menés ont également pour but de permettre à la population de s'identifier davantage au territoire hémois et moins au quartier d'habitation. Cela passe par la mise en place d'événements et d'animations dans toute la ville et tous les quartiers, de manière régulière.

Résidences principales selon l'état d'occupation (INSEE 2019)

	%
Suroccupé	3,8
Non suroccupé	96,2

Ancienneté d'emménagement des ménages (INSEE 2019)

	Nombre de ménages
Ensemble	7 190
Depuis moins de 2 ans	637
De 2 à 4 ans	1 111
De 5 à 9 ans	1 293
10 ans ou plus	4 149

Catégories et types de logements

	2019	%
Ensemble	7 482	100%
Résidences principales	7 190	96,1%
Résidences secondaires et logements occasionnels	39	0,5%
Logements vacants	254	3,4%
<i>Maisons</i>	122	81,8%
<i>Appartements</i>	1 162	15,5%

Source : INSEE RP2019, exploitations principales, géographie au 01/02/2022

Ce tableau nous permet d'avoir une photographie plus récente de la situation, en date de 2019. Nous pouvons constater notamment que l'effectif de résidences principales n'a que très peu évolué depuis 2008.

5. LES ALLOCATAIRES DE LA CAF



Les allocataires

On dénombre 3 886 allocataires sur la commune de Hem au 31 décembre 2021, soit 20,8% de la population, un nombre en baisse de 0,5% par rapport à 2020.

	Nombre total d'allocataires	Nombre total de personnes couvertes	Population INSEE (2017)	Taux de couverture de la population
Hem	3886	10517	18636	56,4%

Source : CAF du Nord 2021

Au total, 10 517 personnes sont couvertes par les prestations CAF, soit 56,4% de la population. En comparaison, à Lille 65,4% de la population est couverte par les prestations CAF.

	Nombre d'allocataires	Nombre de personnes couvertes	Population INSEE (2019)	Taux de couverture de la population INSEE par la CAF
Beaumont	356	925	1610	74%
Trois Baudets	337	795	1419	78,5%
Lionderie	305	728	1298	78,3%
Trois Fermes	475	1 237	1930	56%
Longchamp	586	1 335	1684	79,8%
Hauts Champs	353	809	1159	69,8%

Source : CAF du Nord 2021

Les données montrent que 2 412 allocataires résident en QPV, soit 61,1% des allocataires.

Les familles

Plus de la moitié des allocataires (57%) ont au moins un enfant à charge, ce qui représente 2 196 familles. Parmi ces allocataires, 27 % élèvent seuls leur(s) enfant(s). On recense 4 305 enfants couverts par au moins une prestation CAF. Parmi eux, 13% ont moins de 3 ans, 15% ont entre 3 et 6 ans, 34% ont entre 6 et 12 ans et 31% ont entre 11 et 18 ans.

La précarité

Au 31 décembre 2021, on compte à Hem 1426 allocataires à bas revenus, parmi ceux dont les revenus sont déterminés. Pour 1007 d'entre eux, leurs revenus dépendent au moins à 50% des prestations versées par la CAF. En outre, on dénombre 638 allocataires dont les revenus sont constitués uniquement de prestations sociales en 2021 soit une très légère baisse par rapport à 2020 (690 allocataires).

Aussi, 693 allocataires de la ville de Hem perçoivent le RSA de droit commun (Revenu de Solidarité Active) pour un total de 1498 personnes couvertes (contre 1629 en 2020). Les habitants des QPV représentent 81,8 % de cet effectif en 2021. Par ailleurs, 373 allocataires perçoivent l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), contre 349 en 2020, soit 9,6% des allocataires (ratio en augmentation en comparaison avec l'année précédente).

Les aides au logement

1460 allocataires bénéficient d'une aide au logement au 31 décembre 2021, soit 37,6% de l'ensemble des allocataires de la ville de Hem. On constate donc une baisse par rapport à 2020 (-2,5%).

REPARTITION DES ALLOCATAIRES BENEFICIAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT PAR QUARTIER (source : INSEE 2021)			
	Bénéficiaires d'une aide au logement en 2020	Bénéficiaires d'une aide au logement en 2021	Evolution du taux de bénéficiaires
Beaumont	163	152	-7,2%
Trois Baudets	163	151	-7,9%
Lionderie	136	119	-14,3%
Trois Fermes	282	256	-10,1%
Longchamp	447	416	-7,4%
Hauts Champs	189	177	-6,7%

6. LA SANTE

Le taux de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire sur la commune de Hem est supérieur au taux régional ainsi que le taux des Hauts-de-France puis qu'il s'élève à 14,4%. Ce taux élevé s'explique notamment par la proximité avec les communes de Roubaix et Tourcoing qui connaissent un taux important de bénéficiaires de la CMU-C. L'offre de soins et le recours aux soins, sur le territoire de Hem, se répartissent de la manière suivante :

Offre de soins 2021

Densité pour 10 000 habitants	Hem	MEL
Médecins	18,2	10,5
Infirmières	31,1	14,8
Kinésithérapeutes	13,4	16
Chirurgiens-dentistes	3,2	5,6
Orthophonistes	102	60,9
Sage-femmes	3,1	2,5

Type de praticien/structure	Effectif de Hem	Effectif MEL
Médecins	34	1 242
Infirmiers	58	1746
Kinésithérapeutes	24	1857
Chirurgiens-dentistes	6	653
Orthophonistes	19	715
Sage-femmes	3	153
Maison de santé pluridisciplinaire	1	/
Pharmacie	7	/

Source : AtlaSanté, Portrait 2021

Ainsi, en termes de densité, la ville de Hem est mieux desservie que la Métropole Européenne de Lille pour l'offre de soins auprès des médecins généralistes, des infirmiers libéraux, et des orthophonistes. Cette différence est particulièrement forte concernant ces derniers.

Accès aux soins 2021

Offre de soins	Nombre de bénéficiaires pour Hem	% de la pop. totale	Nombre de bénéficiaires pour la MEL	% de la pop. totale
Médecins	17 163	92,1%	1 057 607	89,7%
Infirmières	4 603	24,7%	278 255	23,6
Kinésithérapeutes	3 652	19,6%	208 691	17,7%
Chirurgiens-dentistes	7 417	39,8%	433 890	36,8%
Orthophonistes	894	4,8%	43 624	3,7%
Sages-femmes	1 080	5,8%	83 712	7,1%

Source : AtlaSanté, Portrait 2021

Les taux de recours aux soins, tous praticiens confondus, sont assez équivalents entre les différents territoires, mis à part l'accès à des soins en lien avec les sage-femmes qui est plus faible sur Hem.

Entre 2020 et 2021, sur le territoire de Hem, il y a eu une augmentation du nombre de bénéficiaires ayant fait l'objet d'au moins un remboursement d'une prestation médicale pour les différents types d'offre de soins identifiés dans le tableau ci-dessus, démontrant une amélioration de l'accès aux soins.

La ville de Hem compte quatre médecins spécialistes qui sont respectivement dermatologue, podologue, stomatologue et orthodontiste.

La ville de Hem est également couverte par deux associations de professionnels de santé que sont l'Association Locale des Professionnels de Santé (ALPS) et la Communauté Professionnelle territoriale de santé des 7 villes (CPTS). Une Maison de Santé pluridisciplinaire (MSP), regroupant des professionnels de la santé, est également implantée sur le territoire.

Tableau de prévalence des pathologies sur le territoire d'action de la CPTS des 7 villes

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée (6)							
Diabète de type 1 et diabète de type 2	6.1% 1 151 pat.	5.8%	5.9%	5.1%	0.3	0.2	1
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	3.6% 683 pat.	3.6%	3.7%	3.8%	0	-0.1	-0.2
Maladie coronaire	2.1% 396 pat.	2%	2.2%	2.2%	0.1	-0.1	-0.1
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	2.1% 389 pat.	2.1%	2.2%	2.2%	0	-0.1	-0.1
Affections psychiatriques de longue durée	1.7% 322 pat.	2%	2.1%	2.4%	-0.3	-0.4	-0.7

Source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Les données concernant les sept territoires (Wattrelos, Hem, Leers, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Toufflers, Forest-sur-Marque) regroupés par la CPTS des 7 Villes met en évidence la prévalence de certaines pathologies dont la plus importante qui se trouve être le diabète et concerne 6,1% de cette population.

À partir de l'exploitation des données sur la population, le vieillissement, le revenu des ménages, l'emploi, le logement, les allocataires et la santé, ce diagnostic montre que le territoire de Hem composé de 5 quartiers « prioritaires » a connu une certaine évolution au vu de sa situation de ces 10 dernières années. Néanmoins, même si des évolutions sont constatées, elles demeurent fragiles. La situation socio démographique de la commune sur la période de référence RP 2019, présente une situation plutôt défavorable. De plus, le contexte de crise actuel risque d'atténuer les efforts de lutte contre les inégalités dans les années à venir. Par ailleurs, un travail de diagnostic à l'échelle infra-communale devrait permettre d'éclairer des situations contrastées entre les différents quartiers du territoire.



UN PROJET COMMUNAL DE LA
POLITIQUE DE LA VILLE QUI
INTÈGRE LES
PROBLÉMATIQUES DES
QUARTIERS EN
GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE
ET RESPECTE LES AXES DE
DÉVELOPPEMENT REPRIS
DANS LE CONTRAT UNIQUE
MÉTROPOLITAIN

3. HABITAT ET CADRE DE VIE

CONSTATS ET CHIFFRES CLÉS

La ville de Hem a connu au début des années 70 un accroissement important de son parc de logements lié à la construction des grands quartiers d'habitat social. La capacité pour la ville de satisfaire la diversité des besoins de logements, de proposer des parcours résidentiels et d'assurer à la fois un certain « renouvellement » et une maîtrise du peuplement résidentiel a été fortement limitée par trois processus étroitement liés dans un contexte de faible accroissement de l'offre de logements : le vieillissement de la population, la faible rotation dans le parc locatif social et la sous occupation d'une partie du parc locatif.



L'un des enjeux majeurs du projet de cohésion sociale réside dans la capacité pour la commune de créer les conditions d'une plus grande fluidité du marché locatif pour mieux répondre aux besoins de logements (dans toute leur diversité) et pour pouvoir véritablement mettre en œuvre une politique de peuplement. Cet enjeu est aussi et avant tout démographique : accroître la population tout en restant dans la strate des villes moyennes, proposer une offre de logements pour de nouveaux arrivants au sein de la commune...

Le projet de Renouvellement ANRU illustre, à travers les dispositifs de relogement, la manière dont peut se mettre en œuvre une action publique qui articule étroitement l'évolution de l'offre de logements (démolitions / reconstructions) et les politiques de peuplement (relogements).

Les conditions de logement des ménages dans les quartiers prioritaires constituent un enjeu majeur de la politique de cohésion sociale et un préalable à l'action publique sur les autres axes thématiques (santé, emploi, réussite éducative...). Il s'agit donc, en premier lieu, d'offrir aux ménages des conditions de logement satisfaisantes et des possibilités de parcours résidentiels (le « droit au logement »), mais également de lutter contre les processus de dévalorisation qui touchent les grands quartiers d'habitat social en quartier prioritaire et autres quartiers et qui contribuent fortement à la stigmatisation de ces derniers et de leurs habitants. Cela passe à la fois par un réinvestissement plus ou moins massif dans ces quartiers (renouvellement urbain ou requalification moins lourde) en vue de les revaloriser, mais également, dans une démarche inscrite sur le long terme, par une capacité d'assurer au quotidien des conditions résidentielles satisfaisantes pour les habitants de ces quartiers.

Trois orientations ont été définies en fonction des publics ou espaces qu'elles ciblent :

- Favoriser les parcours résidentiels ;
- Prévenir les processus de dévalorisation ;
- Assurer la qualité résidentielle au quotidien.

L'ADULM (2022) montre dans sa fiche communale relative à Hem que la ville présente certaines particularités en ce qui concerne les résidences principales. Tout d'abord, la part des logements individuels dans les logements privés est de 92,1% (DGFIP Fichiers fonciers 2021, ADULM 2022), taux bien supérieur à celui de Roubaix (73,7%) ou de la MEL (63,3%). La part du locatif privé dans les résidences principales est assez faible (12,8%) par rapport aux autres territoires (30,9% pour Roubaix, 36,2 % pour la MEL). En 2019 à Hem, 75% des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont composés de logements sociaux. Pour autant sur la métropole lilloise, Hem est la seule commune dont ces quartiers prioritaires comptent moins de 80% de logements collectifs. La Ville de Hem présente également la spécificité d'être quasiment un territoire mono-bailleur en ce qui concerne les logements sociaux, Vilogia occupe 96 % du parc social hémois. Les données de 2022 du RPLS nous stipulent que l'ensemble du parc locatif des bailleurs sociaux est constitué de 2271 logements.

En revanche, la Ville compte 3,4% de logements vacants sur son parc, une augmentation de 0,4 points par rapport à 2021, mais qui reste toutefois en deçà du taux constaté au sein de la métropole lilloise, qui fait face à une vacance de ses logements de 7%. Hem est également une ville où les habitants restent vivre relativement

longtemps. Ainsi, le taux d'ancienneté moyenne d'emménagement en années s'élève à 16,7% à Hem d'après l'INSEE et de 16,6% dans la MEL.

Fin 2021, Le Système National d'Enregistrement des demandes de logements présente un total de plus de 2 267 demandes en logement social sur Hem (3 premiers choix), dont 1 094 en 1er accès et 1 166 en demande de mutation. L'analyse des priorités d'attribution parmi ces 2 267 demandes montrent que 1 192 d'entre elles sont classées comme prioritaires (ménages cibles de la CIA).

1. FAVORISER LES PARCOURS RESIDENTIELS

Cette orientation vise à agir simultanément sur l'offre de logements (adaptation et renouvellement du parc locatif social, diversification de l'offre par le développement de l'accession ou du locatif intermédiaire, etc..) et sur les modalités d'accès au logement (politique de peuplement, mais aussi accompagnement social lorsque cela est nécessaire).

En 2022, la Ville a participé à 95 attributions logement dans son parc social. La commission d'attribution étant présidée par le représentant de Vilogia, propriétaire des logements sociaux sur Hem.

L'accompagnement social comprend le groupe ressource et le travail du partenariat local (Ville, Département du Nord, Centre Social 3 Villes, Mission Locale, Maison de l'Emploi, CAF, Groupe Vilogia, Soliha, Pôle Emploi).

Le groupe ressource a continué de fonctionner et propose un service social en direction des situations les plus urgentes en matière de relogement ou encore celles qui nécessitent un soutien dans l'ascension de leur parcours social. En 2022, le groupe s'est réuni à 9 reprises. Ce partenariat s'est concrétisé par 17 attributions en cours d'année. Ces attributions ont été motivées par les arguments et suivis sociaux des autres partenaires, notamment l'UTPAS du territoire et le Centre Social Trois Villes.

La prévention des expulsions

Le CCAS de Hem et le bailleur Vilogia collaborent afin de prévenir les expulsions locatives et d'accompagner les locataires en difficulté. En 2022, 34 foyers ont été concernés par une assignation, et 11 par un commandement de quitter les lieux ont été invités à solliciter le CCAS afin de bénéficier d'un accompagnement social dans le cadre de la procédure engagée par le bailleur. Aucune expulsion à l'amiable n'a été opérée.

Les attributions logement social

Le CCAS de la Ville mobilise sur cette thématique 2 techniciens soit l'équivalent de 1.5 ETP, dont un technicien qui a siégé systématiquement à toutes les commissions en 2022.

En 2022, il y a eu 95 attributions sur le territoire de Hem et dans le parc classique social Vilogia, soit 10 attributions de moins que l'année précédente. Au 31 décembre 2022, on comptabilise plus de 2 000 demandes en attente uniquement pour les 3 premiers choix des demandeurs.

Les 95 attributions se caractérisent principalement comme tel :

- 83 % de T2 et T3 ; 17% de T4 et plus
- 55 % d'attributions dans le seul secteur Longchamp ; 7 % pour les Hauts-champs, 16 % Beaumont ; 9 % Trois Baudets et 11 % Hors ZUS
- 65 % de Hémois et 35 % d'extérieurs
- 71 % de logements en collectifs et 29 % de maisons individuelles ;
- 17 % des attributions ont permis des décohabitations hémoises (en baisse depuis deux années consécutives).

Le logement et le public fragile

Les locataires âgés de plus de 65 ans représentent environ 23,2% (Insee RP2019) des occupants du parc locatif social. Les conditions de logement des personnes âgées, leurs souhaits ou possibilités de déménagement, l'adaptation de leur logement à leurs besoins ou les conditions de leur maintien dans le logement doivent être envisagées en tenant compte du rôle important que joue le parc social. Ces questions doivent être abordées en tenant compte des caractéristiques de ce dernier, mais aussi de ses dynamiques de peuplement (caractérisées notamment par un faible taux de rotation). Le vieillissement de la population représente un enjeu important du projet de cohésion sociale, notamment en termes de services, participation à la vie sociale, santé et autonomie, sécurité, conditions de logement (maintien dans le logement ou accès à des structures spécifiques).

En 2022, 20 % des attributions dans le parc social ont concerné des retraités et/ou des personnes touchées par un handicap.

La Ville via son CCAS accompagne les personnes âgées dans le cadre d'actions de « maintien à domicile ». Pour ce faire, le CCAS travaille avec les Compagnons Bâisseurs, habilités pour intervenir à domicile dans le cadre de petites interventions d'adaptation à l'âge. De plus, des actions intergénérationnelles visent à mobiliser certains jeunes pour accompagner des personnes âgées. Ces actions intergénérationnelles ont un impact très important sur le « vivre ensemble ». Le CCAS pour cela a passé convention avec Unis-Cité et leurs services civiques. Ces jeunes interviennent chez les personnes âgées pour souvent y développer des temps d'échanges, de jeux, ou les aider dans leurs démarches quotidiennes. Ils participent ainsi au repérage des besoins en termes de logement pour cette population. Cette action a concerné 8 personnes âgées en 2022.

2. PREVENIR LES PROCESSUS DE DEVALORISATION

La Ville continue de porter attention à la lutte contre l'insalubrité et aux aides individuelles aux réhabilitations, notamment thermiques, de l'habitat. En effet, en 2022, la Ville de Hem a poursuivi son travail d'accompagnement aux réhabilitations dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Amélio + ». Ce programme, mis en place par la MEL, propose une mise en réseau des partenaires compétents (villes, MEL, ANAH...) afin d'apporter une aide financière incitative aux ménages les plus modestes de l'agglomération pour qu'ils puissent réaliser les travaux nécessaires au maintien de la qualité de leur logement, notamment en termes d'amélioration thermique et d'adaptation à l'âge pour les ménages vieillissants.

Poursuite du NPRU

Ce nouveau programme met en avant des axes forts tels que :

- La diversification du parc de logements mettant l'accent sur une stratégie en faveur de la mixité
- Une amélioration de la qualité de vie avec des mesures en faveur de la gestion urbaine de proximité, la création ou la rénovation d'équipements publics,
- Le désenclavement du quartier par la création d'axes structurants autour d'équipement fédérateur tel que l'école Jules Ferry ou un nouveau centre social.

Ce NPRU a la particularité de parachever certains secteurs identifiés ou qui n'avaient pas été intégrés au PRU1. C'est le cas du square Jean Moulin, des squares Nadaud, du site de l'ancien Centre social Hauts-Champs et de celui du Dr Roux (initialement contrepartie Action Logement mais non réalisée par celle-ci).

Le programme de rénovation urbaine des quartiers Lionderie et Trois Baudets a poursuivi son avancement en 2022. L'année 2022 a essentiellement été une année de poursuites des opérations.

Un grand nombre d'études préalables se sont poursuivies :

- Construction d'une salle multisports-dojo (Ville de Hem) : les études se sont poursuivies en 2022, l'architecte a finalisé l'avant-projet détaillé en date du 8 juillet 2022 avant une remise de la phase PRO et du lancement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour le 28 février 2023. Le permis de construire déposé, fin novembre 2022, est en cours d'instruction.

- Aménagement d'ensemble du quartier de la Lionderie (MEL) : Le scénario définitif de l'aménagement des espaces publics a été validé fin janvier 2021 et a obtenu un avis favorable de l'Architecte Conseil de l'Etat. L'AVP a été validé fin 2022. Un Dossier Loi sur l'Eau, une des pièces qui accompagne le permis d'aménager, a nécessité des analyses complémentaires des sols indispensables pour se conformer à la réglementation. Ces compléments d'analyse ont été réceptionnés fin septembre par la MEL. Le Dossier DLE a été déposé en décembre 2022.
- Aménagement du prolongement de la rue Abbé Lemire (MEL) : le projet de voirie a demandé un travail approfondi en 2022. Parallèlement à sa définition, des procédures juridiques, foncières ont dû être mises en œuvre afin de pouvoir démolir les 4 logements rue Blaise Pascal. Les travaux de déracordements auprès des concessionnaires, en vue de la démolition de logements, sont en cours. Ces travaux devraient s'achever à l'automne 2023.
- Futur centre social Lionderie : lancement de la consultation pour le concours d'architectes MOE et notification du marché de MOE le 18 avril 2022. Les études avant-projet sont en cours pour un rendu de l'avant-projet définitif le 31 août 2023.
- Réflexion en cours sur la rénovation de l'ancienne école Jules Ferry et de sa transformation en tiers-lieu.

Des opérations ont démarré ou continué :

- Création de 8 LLS sur le Square Nadaud, le permis de construire a été accordé le 31 août 2022
- Construction de 10 logements en accession par 3 F Notre Logis - PC délivré face à la future école Jules Ferry. La construction démarrera avec les travaux de la future voirie.
- Construction de 12 logements en accession sociale (PC accordé) et d'une maison pluridisciplinaire de santé (Villogia Premium) qui comprend un bâtiment de 108 m² composé de 2 parties : des bureaux pour une Maison pluriprofessionnelle de santé et d'une salle de réunion,
- Construction de l'Espace Petite enfance site Bournazel aux 3 Baudets : ouverture en septembre 2022,
- Ouverture de l'école Jules Ferry le 05 septembre 2022 avec la création d'un parvis
- Rénovation de l'école La Fontaine (Ville de Hem) : les travaux se sont terminés en 2022.

Dans le cadre du NPRU2, des logements en accession ainsi qu'un centre social vont être créés, de sorte à ce que le quartier devienne tel que ce plan le montre :



Plan du projet quartier Lionderie

Les relogements se sont poursuivis en 2022. Aussi, à mesure que les relogements avancent, ne restent que les situations les plus délicates à gérer (familles nombreuses, souhaits de décohabitation, handicap). Pour autant, en novembre 2022 (date de dernière actualisation des chiffres pour 2022), Hem se maintenait dans son objectif avec 73% de logements vides sur la cité familiale et 16 relogements à envisager.

Plusieurs rendez-vous avec les habitants ont pu avoir lieu au cours de l'année 2022 : une balade urbaine en juin 2022 mettant en avant la nécessité d'une opération de propreté, un traitement des logements vacants, d'améliorer l'éclairage urbain, une réunion publique sur l'aménagement d'un parking rue Louis Braille.

Un Diagnostic en marchant le 08 juillet 2022 sur la Cité familiale, la nouvelle école Jules Ferry et Bournazel a permis de mettre en avant :

- Un bilan sur les démolitions à venir (octobre 2022)
- La démolition de 15 logements a démarré fin 2022 pour s'achever en 2023
- Une mise en sécurité des logements vacants
- Une gestion transitoire de l'espace laissé libre par les démolitions

Enfin, une réflexion s'est engagée sur le réaménagement du quartier Schweitzer, en collaboration avec la ville de Lys-lez-Lannoy. Celle-ci s'articule autour du centre commercial, de la perméabilité entre Hem et Lys, l'arrivée du tramway et la résidentialisation des tours en copropriété. A cet effet, un comité technique s'est tenu en juin 2022 et a permis de travailler avec l'ensemble des partenaires institutionnels et politiques. Les réflexions sont menées en partenariat avec notamment la MEL, l'ANCT, la DDTM et les bailleurs sociaux.

Le Conseil citoyen

La loi de programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les Conseils citoyens. La mise en place d'un conseil citoyen à Hem depuis janvier 2016 dans l'ensemble des quartiers prioritaires (Hauts-Champs, Longchamp, Trois Fermes, Trois Baudets et Lionderie) a permis de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir la place des habitants de ces quartiers dans les espaces de discussions, de propositions et d'initiatives, en particulier dans la concertation liée aux programmes de renouvellement urbain.

Le conseil citoyen a un rôle important à jouer en tant qu'intermédiaire entre les habitants du quartier et la Ville. En 2021, depuis la crise sanitaire et malgré des réunions de réflexions sur l'ANRU organisées, le conseil citoyen s'est essouffé. L'objectif de 2022 a été de s'adapter et de proposer des actions en adéquation avec les besoins exprimés par les habitants suite à l'évolution du quartier. Diverses manifestations devaient être organisées avec le conseil citoyen afin d'impliquer les habitants. Cependant le conseil citoyen nécessitait une restructuration afin d'entamer correctement de nouvelles réflexions. Le début de l'année 2022 a donc été une période de remobilisation et de discussions afin de reconstituer un conseil citoyen pleinement actif. Le conseil citoyen est aujourd'hui renouvelé.

En 2022, une présentation de la programmation Politique de Ville a été faite afin de recueillir leur avis sur les projets et qu'ils puissent ainsi prendre connaissance de l'ensemble des dossiers pour mieux s'intégrer et s'impliquer. Le conseil citoyen a aussi été invité à plusieurs temps de revue du projet NPRU. Cette réunion a été couplée avec la présentation de la Dotation Solidarité Urbaine qui englobe l'ensemble des actions mis en place dans le QPV. Cette réunion a permis aux membres du conseil de faire part des observations des habitants.

L'Atelier partagé

Ce projet porté par la Ville, le Centre Social des Trois Villes, vise à créer un réseau de proximité et d'entraide au sein des QPV. Il s'agit de promouvoir des échanges de savoirs, d'expériences, et plus généralement de stimuler la solidarité entre habitants. Ces ateliers ont lieu au sein d'un local à proximité du Centre Social Trois Villes, au cœur des quartiers prioritaires.

En 2022, l'atelier partagé a continué à poursuivre son objectif principal, à savoir favoriser l'appropriation du logement pour les habitants en QPV. Pour cela, un éventail d'animations est proposé aux habitants avec du bricolage (pour favoriser les



LES ATELIERS
PARTAGÉS
HÉMOIS

petites réparations, l'aménagement du logement), la sensibilisation aux écogestes ou encore des temps d'informations variés. Ces ateliers ont lieu sur des créneaux alloués pour la ville. L'atelier allie des temps de sensibilisation et des ateliers pratiques sur l'ensemble des trois thématiques.

La communication, sur les activités du lieu, a été accentuée afin de poursuivre sa promotion et le faire connaître auprès des habitants qui vivent à proximité.

L'atelier partagé mobilise des intervenants spécialisés comme La Maison de l'Eau, de la Nature, et de la Pêche, qui propose des ateliers Zéro Déchet (fabrication de produits du quotidien) et des ateliers de fabrication d'objets en bois (hôtel à insectes et nichoirs pour oiseaux). Sur les 83 participations à ces ateliers, 65 étaient issues des QPV soit 73% des participants.

Les compagnons bâtisseurs interviennent également afin de partager leur savoir et compétences sur la fabrication d'objets en bois. Leurs interventions ont réuni 52 participants dont 31 personnes issues des QPV soit 60%.

Il y a aussi des partenaires comme EDF qui propose aux habitants des temps d'information afin de sensibiliser et aider les habitants à mieux gérer leur consommation et à adopter les écogestes au quotidien. Ces temps ont réuni 16 habitants dont 12 participations issues des QPV soit 75% des participants.

Enfin, l'association le jardin des bennes répare, avec les habitants, leurs objets cassés pour éviter qu'ils soient jetés, dans un souci d'économie d'une part et de l'impact environnemental d'autre part. Sur les 45 participations à cet atelier, 18 personnes étaient issues des QPV soit 40% des participations.

L'atelier partagé est désormais reconnu par les Hémois résidant en QPV, ce qui leur permet de mieux se connaître et se transmettre leurs astuces respectives. L'objectif de départ, qui était de créer un réseau de proximité et d'entraide au cœur des quartiers prioritaires, de promouvoir des échanges de savoirs et d'expériences, et plus généralement de stimuler la solidarité entre les habitants, se concrétise au fil des ateliers. Il est reconnu auprès de certains émois, qui se sont appropriés petit à petit le lieu. Sur l'année 2022, 126 personnes des QPV ont participé aux ateliers. C'est un public qui change très peu au fil des années avec principalement des femmes de 26 à 64 ans (70 %) résidant dans le quartier d'implantation de l'atelier (Hauts-Champs / Lonchamp).

En complément de ce programme d'activités proposé à l'atelier partagé, le CCAS met également en place un accompagnement personnalisé de type ARAA (Auto-réhabilitation accompagnée adaptation) au domicile de personnes âgées de 60 ans et plus, sur prescription du CCAS, avec les compagnons bâtisseurs. Il s'agit de réaliser de petits travaux d'aménagement du logement (installation de barres d'appui, sièges de douche) afin d'améliorer le quotidien de personnes isolées et en perte d'autonomie (action financée par le CD59). 3 chantiers d'ARAA et 8 interventions de réparations ont pu être réalisées en 2022.

La transition énergétique

La maîtrise des consommations d'énergie, au-delà d'une action sur les bâtiments publics, passe également par l'appropriation, par les habitants, des enjeux d'un comportement davantage éco-responsable. L'information sur la consommation d'énergie par chacun dans son propre logement est un puissant vecteur de sensibilisation. C'est la raison pour laquelle Hem a renouvelé, à l'hiver 2018-2019, la carte de thermographie aérienne déjà dressée en 2013, afin de permettre à ceux qui auraient réalisé des travaux, de vérifier la diminution des déperditions de chaleur préalablement diagnostiquées, et de sensibiliser ceux qui n'auraient pas encore osé se lancer sur le besoin d'améliorer leur habitat. Celle-ci a fait l'objet d'une présentation au public. Elle est consultable sur demande en mairie et également disponible sur le site internet.

La Ville incite davantage les habitants à utiliser les 2 caméras thermiques qu'elle tient, chaque année, à leur disposition afin de contribuer par eux-mêmes à la réalisation du pré-diagnostic énergétique de leur logement. Pour cela, une sensibilisation est réalisée par la diffusion régulière d'articles dans le magazine municipal, sur les réseaux sociaux et sur son site internet, et l'information est transmise à chaque demande de dossier de subvention développement durable concernant l'énergie.

En 2022, 7 dossiers ont été octroyés dans les quartiers prioritaires de la ville afin d'aider les ménages à rénover leur logement et ainsi réduire leur consommation d'énergie (4 pour le remplacement de menuiseries, 2 pour l'achat de récupérateurs d'eau, un pour un remplacement de thermostat). Cette aide, sans condition de revenus,

complète le dispositif ANAH.

Pour accompagner les habitants dans leurs démarches, la Ville a également mis en œuvre une permanence, à la Maison de l'Emploi, d'un conseiller France Rénov spécialement dédié à son territoire communal. Il apporte ainsi, gratuitement et de manière objective les informations utiles aux particuliers sur leur maîtrise des consommations d'énergie (chauffage, isolation, éclairage) et sur le recours aux énergies renouvelables (solaire, géothermie, biomasse...). Il leur apporte des solutions concrètes, pratiques et techniques sur la rénovation, dispose de documentations adaptées et les guide vers des professionnels qualifiés. Il les renseigne également sur les aides financières et les programmes d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat.

Le PIG Habitat durable

La convention du PIG « Amelio + » a fixé comme objectif, pour cinq ans, à compter de 2018, de mettre en œuvre ce dispositif selon trois axes :

- L'attribution d'aides financières pour les travaux thermiques au bénéfice de propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes
- L'attribution d'aides financières pour les travaux d'adaptation à l'âge au bénéfice de propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes
- L'attribution d'aides financières pour les travaux de réhabilitation complète au bénéfice de propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes.

Cette convention est parvenue à son terme à la fin de l'année 2022.

Ce dispositif ne s'adresse qu'aux propriétaires privés. La Ville de Hem acte la mise en place de ce dispositif d'aides à l'amélioration durable de l'habitat sur son territoire, afin de conforter les actions individuelles d'adaptation de l'habitat pour les revenus les plus modestes.

Son concours a porté son aide à hauteur d'environ 30 000 euros chaque année pendant cinq ans (conformément aux termes du Programmes d'Intérêt Général métropolitain).

En 2022, 9 foyers ont pu bénéficier de ce programme. 3 ont reçu une aide financière complète (acompte + solde), et 6 une aide partielle (acompte).

Majoritairement, la Ville et ses partenaires ont aidé des foyers dits « très modestes », avec l'accent porté sur les travaux ayant trait à la « performance énergétique ».

Le permis de louer

La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) de 2014 vise à renforcer l'accès au logement. Par cette loi, les collectivités peuvent définir des secteurs géographiques où la mise en location d'un bien par un bailleur peut être soumise à deux outils :

- Une Autorisation Préalable de Mise en Location (APML)
- Une Autorisation Préalable de travaux de Division (APD)

Ces outils visent à améliorer la lutte contre l'habitat indigne. La MEL met en place ces outils avec la Ville, qui s'est portée volontaire, pour une phase expérimentale de deux ans à compter de mai 2019. Leur mise en place diffère selon qu'il s'agit d'une APML ou APD :

	Autorisation Préalable à la Mise en Location (APML)	Autorisation Préalable de Division (APD)
Périmètre	Quartiers en géographie prioritaire	Quartiers en géographie prioritaire
Quand déclarer ?	Avant la mise en location	Avant la division du logement
Délais de traitement	Un mois avec instruction et visite, accord ou refus	15 jours avec instruction
Silence de l'administration	Accord tacite	Accord tacite
Amende en cas de non déclaration	15 000 euros	15 000 à 25 000 euros

L'APML concerne les bailleurs privés, la demande d'autorisation préalable peut être rejetée si le logement est susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et la salubrité publique. L'APD concerne également les conditions d'habitabilité et de salubrité, elle permet aussi de vérifier la conformité au Plan Local d'Urbanisme. En 2022, 11 dossiers ont été déposés auprès de la ville.

3. ASSURER LA QUALITE RESIDENTIELLE AU QUOTIDIEN

La sécurité

En 2022, les effectifs de la police municipale assurent une présence 7 jours sur 7. Celle-ci est mutualisée sur 5 communes formant un ensemble de 35 000 habitants. Elle est désormais composée de 18 agents et d'une brigade canine comptabilisant 2 chiens. La Police Municipale est une police de proximité qui est appelée à intervenir au quotidien pour assurer la tranquillité et l'ordre public au sein de la ville.

D'une activité de surveillance à une activité de coopération avec la police nationale, elle veille au respect des droits de chaque administré. Elle est territorialement compétente sous l'autorité du Maire ou sous l'autorité du procureur de la République, autorité à laquelle elle rend compte quotidiennement via la police nationale.

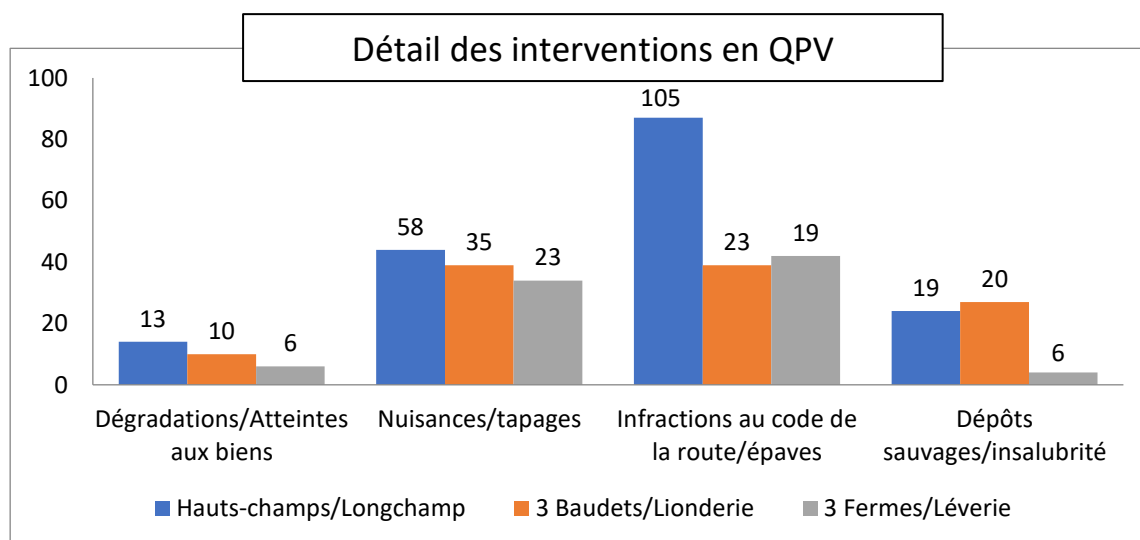
Elle dispose d'un centre de supervision urbain composé de 97 caméras en 2022, avec un objectif de 130 à la fin du mandat en 2026.

En 2022, la Ville de Hem a poursuivi ses objectifs d'amélioration de la sécurisation des bâtiments et des espaces publics, de protection des personnes et des biens et de lutte contre le sentiment d'insécurité, notamment grâce au développement de son système de vidéoprotection par l'équipement en caméras de sites supplémentaires suite à la constatation d'événements nouveaux et perturbant la tranquillité publique. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur ces dispositifs que la ville a expérimenté la vidéoverbalisation.

Ainsi, le projet d'extension de la vidéoprotection se compose de :

- L'installation d'un centre de supervision urbain (CSU) au sein d'un nouveau poste de police mutualisé (polices Nationale et Municipale) ;
- La mise en place de caméras numériques supplémentaires, avec des technologies de lecture de plaques (système LAPI fixe), dispositifs pilotables en mode PTZ avec dôme anti vandale et de caméras fixes.

En 2022, la police municipale a assuré un total de 1643 interventions sur la commune de Hem, dont 28% dans les quartiers prioritaires de la ville.



La cellule de veille de Hem réunit régulièrement les polices municipale et nationale, le Délégué du Préfet, le Délégué du Procureur, des représentants de d'Ilévia/Kéolis, du Collège, et des bailleurs (Villogia, LMH, Habitat du Nord). Cette cellule facilite les échanges de connaissances réciproques des intervenants.

Les sujets abordés peuvent être :

- Identification des délinquants par informations croisées.
- Alerte sur les comportements déviants précoces, notamment dans le cadre de la prévention contre la radicalisation dans les écoles
- Alerte sur les individus suspects, les risques de pédophilie, les violences intrafamiliales...
- Ciblage des points à protéger par des caméras
- Ciblage des secteurs pour ajuster les actions de prévention, notamment à la lecture de faits délictueux, des cambriolages, des démarchages frauduleux....
- Echange d'informations sur les comportements des occupants de logements sociaux
- Intervention coordonnée des polices en cas de squats indiqués par les bailleurs (secteur Schweitzer)
- Echanges d'informations pour identification des délinquants ou plaques d'immatriculation par les partenaires privés

Ces cellules de veille s'organisent dans le cadre du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui intègre en plus des 5 villes partenaires de la Police Municipale Mutualisée, la ville de Lys-lez-Lannoy. En 2022, 10 cellules de veille ont été organisées.

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

La GUSP a pour but d'organiser l'action publique et de coordonner l'intervention des différents acteurs ou prestataires afin d'assurer au quotidien la qualité résidentielle. Elle est déclinée suivant quatre objectifs : le tri sélectif et les ordures ménagères, la propreté et le respect des espaces publics, la tranquillité urbaine et la qualité d'accès aux services publics.

Le bilan des actions menées dans le cadre du Contrat de Ville (via l'ANRU) met en évidence :

- Un engagement important sur les 3 premières thématiques, beaucoup plus limité sur la quatrième (l'accès aux services publics) ;
- Des modes d'actions relativement diversifiés, organisés autour de trois grandes modalités : la relation avec les habitants ou usagers (prise en compte, sensibilisation), la communication et l'amélioration du service rendu aux habitants ;
- La relation avec les habitants et la communication semblent relever de la seule initiative communale. L'amélioration du service passe par contre par des initiatives communales mais également par des coordinations (intercommunale, avec les bailleurs). Celles-ci sont nécessaires pour améliorer le service rendu en dépassant les contraintes ou risques de dysfonctionnement liés aux découpages territoriaux ou champs de compétences des différents opérateurs sur un même territoire. Une réflexion partenariale du même type pourrait être relancée pour mieux appréhender la question des services publics.

En 2022, la Ville a poursuivi son travail de coordination avec les autres acteurs de la propreté afin de répondre rapidement aux besoins des habitants.

L'association Aise participe aussi à la Gestion Urbaine de Proximité par une intervention régulière des contrats aidés, principalement dans le périmètre ANRU1 étendu aux autres quartiers prioritaires, pour améliorer la propreté des quartiers Hauts Champs-Longchamp.

Cette intervention s'effectue en différents temps :

- Nettoyage des quartiers (ramassage de dépôts sauvages, déchets alimentaires, enlèvement des tags)
- Nettoyage des locaux (Depuis la crise sanitaire, plusieurs personnes affectées à la désinfection des locaux)
- Intervention sur le réseau de collecteurs dans le cadre de la chasse aux nuisibles

- Entretien des espaces verts de la Ville en partenariat avec les services techniques de la Ville.

Aussi, une prestation supplémentaire a été accordée à l'association AISE pour l'année 2022 au niveau du quartier de la Lionderie dans le but d'intervenir rapidement suite aux problèmes engendrés par les travaux. Une réactivité et une adaptabilité sont donc attendues en fonction des étapes et des besoins du NPRU (ex : campagne de dératisation spécifiques). La ville met également un local à leur disposition à la Maison du Foot avec enseigne Maison du projet.

En 2022, la ville a participé au « World Clean Up Day » pour la troisième année. Cette manifestation s'est déroulée le 17 septembre, et a pour intérêt d'impliquer, dans une ambiance conviviale, les Hémois volontaires au nettoyage de la ville et à l'élimination des déchets dispersés dans l'espace urbain. La ville a ainsi encadré plusieurs parcours dans les QPV. Un apéritif a été ensuite offert par la mairie à la Maison du Foot, à la fin de l'opération de nettoyage qui se déroulait sur les quartiers des 3 Baudets et de la Lionderie. 40 personnes ont participé à cette nouvelle édition.

De plus, quelques opérations « Coup de propre » ont été menées sur la Ville en 2022. Le principe de cette action est d'effectuer, sur une ou plusieurs journées, le nettoyage complet d'une rue dans le cadre de l'entretien annuel des voiries. Les services municipaux se chargent à cette occasion de nettoyer chaussées, trottoirs, caniveaux, places de stationnement, mais aussi de remettre en état le mobilier urbain, désherber ou encore contrôler l'éclairage public.

L'application « Tell My City » a de nouveau permis aux Hémois de signaler, depuis leur smartphone, dépôts sauvages, nids- de-poule, problèmes de sécurité et autres désagréments. Le cliché et surtout la localisation précise de l'anomalie constatée sont directement transmis en Mairie afin que les services puissent intervenir rapidement. Depuis le lancement de l'application en 2016, près de 50% des interventions sollicitées sont positionnées sur les quartiers prioritaires. Chaque mois, la Ville reçoit quelques dizaines de signalements via cette application de signalement. Celle-ci vient compléter les autres canaux de communication que la Ville déploie avec ses concitoyens : Facebook, adresse internet etc.

Durant la crise COVID 19, l'application avait vu le nombre d'utilisateurs s'accroître, en effet les cas de dépôts de déchets sauvages ont augmenté. Cette application a permis à la ville d'être renseignée en temps réel et d'agir dans les plus brefs délais. En 2022, 143 signalements ont été effectués soit 11 signalements de plus qu'en 2021.

Tableau récapitulatif des signalements Tell my city dans les QPV en 2022 :

QPV	TOTAL	Voirie/ Circulation	Eclairage	Espaces verts non entretenus	Nuisance s sécurité	Dépôts sauvages	Eaux assainisse ment
TROIS BAUDET	7	7	0	0	0	0	0
HAUTS CHAMPS	67	10	19	5	13	20	0
LONGCHAMP	32	6	3	3	10	9	1
TROIS FERMES	10	6	0	2	0	2	0
LIONDERIE	27	3	8	6	2	8	0
TOTAL	143	32	30	16	25	39	1

Parallèlement, le bailleur social Villogia développe ses interventions au titre de la contrepartie de l'exonération de taxe sur le foncier bâti dont il bénéficie. Son action se concentre principalement sur le sur-entretien (renforcement de la maintenance des équipements et amélioration des délais d'intervention) et les travaux d'amélioration de la qualité de service (remise en état de logements).

Des campagnes d'information et de sensibilisation ont également été menées auprès des habitants des quartiers prioritaires concernant les risques liés aux dépôts de déchets et encombrants qui favorisent la présence de rongeurs. Une veille sanitaire a également été réalisée par les agents à raison d'une fois par semaine pour relever les anomalies dans les différents quartiers prioritaires afin de programmer les interventions nécessaires.

En 2022, un GPO, Groupement de Partenariat Opérationnel a été mis en place sur le secteur de la Lionderie afin de coordonner les actions de la Police Nationale, Police Municipale, des bailleurs Villogia et Soliha. Celles-ci se sont traduites concrètement par des opérations de sécurité publique, de sécurisation des maisons vouées à la démolition ou de lutte contre les dépôts sauvages.

La sensibilisation à l'environnement

La Ville entend pérenniser la démarche « Zéro Déchet » et le défi famille impulsé initialement par les habitants. Cette opération, lancée en mars 2018, s'appuie sur le constat largement partagé de la nécessité de réduire le volume de nos déchets pour mieux préserver notre environnement au quotidien, mais également pour notre planète. Le Zéro Déchet permet également à chacun de faire des économies, à condition de consommer différemment en privilégiant le « faites le vous-même ». Ils portent notamment sur la réalisation de produits ménagers et cosmétiques, la couture d'emballages réutilisables, la fabrication d'éponges, de sacs cadeaux réutilisables à partir d'objets du quotidien et également sur le compostage. Actuellement, 16 familles en QPV y participent dont 2 nouvelles familles.

De plus, afin d'aider les particuliers à valoriser les déchets verts issus de leur consommation ou de leur activité de jardinage, la Ville a réactualisé son cahier des charges relatif aux subventions développement durable début d'année 2019, en intégrant une aide auprès des habitants qui souhaitent acquérir un composteur ou un lombricomposteur (35€) sur présentation d'une facture, à condition que celui-ci soit en bois ou en matériaux recyclés. En février 2022, avec le soutien de la MEL qui a distribué 100 composteurs individuels en plastique recyclé, 100 Hémois ont été formés au compostage lors d'atelier animé par l'association La maison du jardin. 32 d'entre eux étaient des habitants des QPV.

En parallèle de cette aide, d'autres aides ont vu le jour en mai 2020 comme l'aide à l'achat de vélo ou trottinette électrique pour favoriser la mobilité douce. Cette prime est attribuable à chaque personne du foyer. Des accessoires de sécurité peuvent également être inclus dans le montant (casque, gilet jaune, anti-vol). En 2022, 78 demandes ont été accordées pour les habitants des QPV. Parmi ces demandes, 36 concernent des femmes.

Dans ce contexte, la ville de Hem a pris, ces dernières années, la décision de donner une place plus large aux vélos sur son territoire, à travers différents aménagements réalisés en lien avec la MEL, de nature à faciliter la circulation des usagers. Sas vélo aux feux tricolores, double-sens vélo, arceaux sur l'espace public, sont ainsi venus dessiner les premiers éléments d'un réseau cyclable hémois en développement. La matérialisation de 12 voies cyclables à la Métropole Européenne de Lille viendra compléter ce réseau. Trois stations V'Lille ont également été installées entre septembre et décembre 2022 (Rues Calmette, Laennec et à la piscine des 3 villes). La ville s'est enfin portée candidate, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la MEL, à l'expérimentation d'un service de mise à disposition de trottinettes et vélos électriques en libre-service.

De la même manière, la ville a développé des animations en direction des différents publics (scolaires, grand public...) afin de sensibiliser davantage à l'utilisation du vélo : il en est notamment ainsi de l'expérimentation d'un répar'vélo et d'un vélobus au collège Raymond Devos. Une fête du vélo a également été organisée le 4 juin à l'occasion de la journée mondiale du vélo. Pour l'occasion et afin de toujours plus encourager la pratique du vélo, la ville de Hem a décidé d'augmenter temporairement l'aide vélo une semaine avant cette fête.

Favoriser la biodiversité et la végétalisation

La Ville a significativement intensifié son effort de fleurissement des rues et de l'espace public. Le fleurissement de la ville contribue ainsi à la qualité de vie, et à créer des ambiances urbaines différenciées en fonction des lieux fleuris et des espèces choisies. Ainsi, plusieurs aménagements ont déjà été réalisés et sont encore à venir, dont les entrées de ville, mais aussi le fleurissement sur les candélabres et massifs de la rue du docteur Schweitzer.

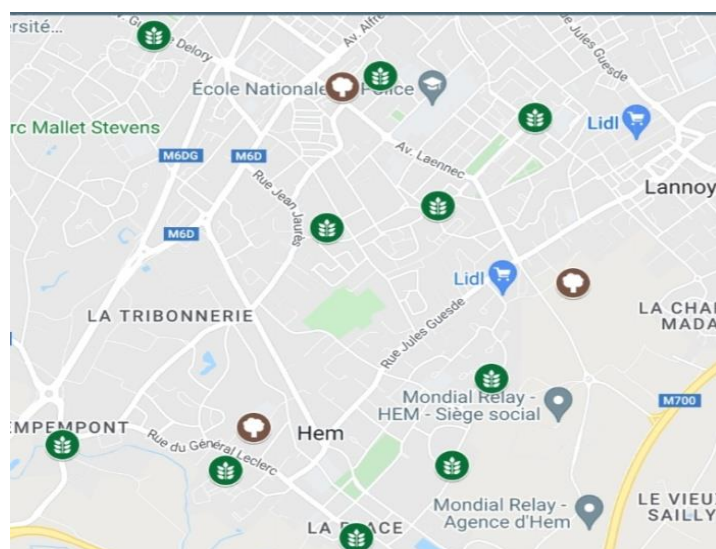
La ville de Hem entend, par ailleurs, laisser une place plus significative à la végétalisation de ses espaces. C'est ainsi qu'elle souhaite engager la végétalisation en comestibles sur le territoire de la commune et favoriser la végétalisation des façades afin d'améliorer la qualité de l'air et de faciliter les corridors écologiques verticaux. La Ville a ainsi, en lien avec la MEL, mis en place une procédure incitative d'aide à la végétalisation des façades en complément de ce dispositif.

L'objectif de la ville est de privilégier la plantation de « comestibles », c'est-à-dire de plantes aromatiques et d'arbres fruitiers, certaines plantations ont été réalisées sous deux formes : soit plantées dans un carré potager partagé, en accès libre sur l'espace public, gratuit pour tous, et entretenu par un collectif d'habitants désireux d'en avoir un près de chez eux, soit par une plantation d'arbres et arbustes fruitiers, sur des lieux de promenade fréquentés. En plus d'être une nouvelle source de biodiversité, ces espaces ont pour avantage d'améliorer le lien social et les moments de convivialité entre les habitants, autour du jardinage. Ils favorisent les échanges intergénérationnels à l'occasion d'animations impliquant les écoles et les seniors en résidence. En 2022, un entrepreneur hémois en permaculture a réalisé 10 ateliers, un pour chacun des Croq'Hémois de la ville avec un thème différent par session. Deux Croq'Hémois et des plantations d'arbres fruitiers se situent en QPV.

Dans le cadre du budget participatif, l'Espace de Vie Saint Exupéry a candidaté pour financer la mise en place d'un jardin partagé dans la poursuite des apprentissages Croq'Hémois et de la mise en place d'un point de compostage collectif. Des tables, bancs, pavage, carrés potagers et terreau ont été fournis.

En lien avec cette végétalisation en comestibles, la ville encourage également la pratique du jardinage et des cultures potagères. Le soutien de la ville aux jardins familiaux (Quartier des trois fermes), a permis de promouvoir ces derniers auprès des familles de Hem en valorisant leur vocation sociale et économique. Le jardinage écologique et durable est également valorisé auprès des habitants et des scolaires, en partenariat avec les associations qui gèrent les parcelles. De la même façon, et dans une optique pédagogique, la ville a encouragé la réalisation de potagers en lien avec les écoles des QPV, et souhaite associer les enseignants et toute la communauté éducative à cette orientation.

La ville a réalisé une cartographie où apparaissent les différents carrés potagers dont ceux situés en QPV, viendront s'y ajouter l'inventaire des arbres et arbustes comestibles, ainsi que les plantations des années à venir avec notamment la création d'une forêt urbaine sur l'ancien site Roux à côté de l'équipement sportif à venir, avenue Schweitzer.



Vue d'ensemble de la cartographie des Croq'Hémois

Un rucher citoyen a également été aménagé à côté de la base de loisirs. Le projet a pu voir le jour grâce à la participation du centre social Saint Exupéry, de l'association Apid'hem et du Rucher école de Roubaix. L'installation des essaims dans leur ruche a donné lieu à une animation, l'occasion d'approcher de près des ruches, de voir les abeilles dans leur quotidien, sur leurs cadres, autour de leur reine, de pouvoir observer cette fameuse reine. Une trentaine d'habitants des QPV ont pu se rendre à cette inauguration grâce à la mise en place de bus.

En outre, la nouvelle saison de Lille 3000 intitulée « Utopia » a été l'occasion d'un grand rendez-vous nature à Hem le dimanche 22 mai avec une grande fête. Un Jardi'Troc y a notamment été organisé en marge du marché. Pour faciliter la participation de tous à la fête, la ville a mis en place, toute l'après-midi, des navettes depuis la place de Verdun (quartier de Beaumont) et un petit train au départ du mail Dunant (quartier des Hauts Champs) qui a réalisé des arrêts rue de la Lionderie avant de rejoindre la base de loisirs.

4. L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONSTATS ET CHIFFRES CLÉS



Sur la base des données INSEE de 2022, la commune de Hem compte 1344 établissements actifs (dont 248 entreprises créées en 2022) pour environ 4 704 emplois et 6 796 actifs ayant un emploi et résidant dans la commune. 77,4% des entreprises ne comptent aucun salarié ou moins de 10 salariés. Il faut noter que le nombre d'entreprises créées en 2022 ne fait pas augmenter dans la même proportion l'effectif global d'établissements actifs, car certains d'entre eux ferment, ou encore d'autres changent de statuts et sortent donc de ces statistiques.

Le taux de chômage mesuré par l'INSEE en 2022 est de 12,1%. Il est supérieur de 0,6 point au taux moyen de la métropole lilloise. En parallèle avec la situation de l'agglomération lilloise, le chômage à Hem touche plus fortement les hommes (51,9%) que les femmes.

Taux de chômage comparaison métropolitaine 01/01/2022 (Recensement INSEE de 2019)		
	Hem	MEL
Ensemble	12,1 %	11,5 %
Femmes	17%	15,8%
Hommes	17,1%	16,5%

Pour autant, les méthodes de calcul de l'INSEE et de Pôle Emploi ne sont pas les mêmes. Si l'INSEE se base sur les informations des habitants données lors du recensement de la population, recensement auquel ils ne participent pas tous, Pôle Emploi se base sur les personnes inscrites et l'évolution de la situation des demandeurs d'emplois chaque trimestre. Ainsi, le tableau suivant propose une comparaison des situations concernant les demandeurs d'emploi entre Hem et la région des Hauts-de-France en décembre 2022. (Source : Pôle Emploi).

Décembre 2022	Catégorie A				Catégorie A B C			
	Ville		Région		Ville		Région	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
DEFM	1 052	100 %	294 416	100%	1 674	100 %	512 563	100 %
Hommes	566	53,8 %	154 309	52,4 %	859	51,3 %	252 485	50,7 %
Femmes	486	46,2 %	140 107	47,6%	815	48,7 %	260 078	50,7 %
< 25 ans	138	13,1 %	47 229	16 %	216	12,9%	79 008	15,4 %
-49 ans	598	56,8 %	171 294	58,2 %	965	57,6 %	306 497	59,8 %
> 50 ans	316	30 %	75 893	25,8 %	493	29,5 %	127 058	24,8 %
< 12 mois	L'analyse de l'ancienneté au sens DELD est à faire uniquement sur les données ABC*				918	54,8 %	281 857	55 %
> 12 mois					756	45,2 %	230 706	45 %
> 24 mois					460	27,5 %	139 992	27,3 %
Bac + 3 ou plus	147	14 %	30 670	10,4 %	267	15,9 %	57 580	11,2 %
Bac+2	97	9,2 %	29 838	10,1 %	170	10,2 %	58 828	11,5 %
Bac	234	22,2 %	66 756	22,7 %	398	23,8 %	124 468	24,3 %
BEP CAP	365	34,7 %	109 287	37,1 %	542	32,4 %	183 642	35,8 %
BEPC CEP SES	63	6 %	17 425	5,9 %	86	5,1 %	27 113	5,3 %
Sans diplôme	145	13,8 %	40 074	13,6 %	209	12,5 %	60 414	11,8 %
QPV	557	52,9 %	59 982	20,4 %	841	50,2 %	94 915	18,5 %
Hors QPV	495	47,1 %	234 434	79,6 %	833	49,8 %	417 648	81,5 %

Source : Pôle Emploi

Plusieurs enseignements peuvent être tirés des tableaux précédents. Tout d'abord, la ville de Hem poursuit globalement une évolution favorable concernant la situation de la demande d'emploi avec une baisse de 10,2% au 31 décembre 2022. En termes d'évolution, les chiffres montrent une certaine stabilité pour la catégorie A (aucune activité) par rapport au dernier trimestre 2021 (en-deçà de la baisse régionale -7%).

On note, cependant, une baisse de la DEFM pour les hommes (-2,6%), les jeunes (-4,2%), les titulaires d'un BEPC (-1,6%), d'un BEP, CAP (-1,4%), d'un Bac+2 (-25,4%) et d'un Bac+3 ou plus (-2,6%).

Les publics en fort retrait sont les sans diplôme (+28,3%) et les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (+11,9%).

Les effectifs de chômeurs QPV et hors QPV sont assez proches dans l'absolu, mais ramenés à la population globale, les quartiers QPV connaissent une part plus importante de personnes en situation de chômage.

La dynamique locale en matière de lutte contre le chômage et d'accès à l'emploi s'appuie sur une entente intercommunale à l'échelle du bassin de l'emploi du Val de Marque :

- **Pôle Emploi** : installation en 2010 de l'agence Hémoise Parvis Berthelot

- **La Mission locale Val de Marque** : création en 2001, accueil des 16-26 ans.

En 2022, 525 jeunes hémois (dont 139 primo-arrivants hémois) ont été accompagnés, c'est-à-dire qu'au moins un entretien, un atelier ou une visite sur le site a lieu au cours de l'année avec ces jeunes.

Quartier	2021	2022
Beaumont	42	42
Centre	48	51
Hauts Champs	155	154
La Vallée - Civron	33	31
Lionderie	59	48
Longchamp	104	102
Non renseigné	4	11
Trois Baudets	31	23
Trois Fermes	61	63
Nb jeunes accompagnés	537	525

Commune de Hem	Habite en quartier prioritaire
Année	Nb jeunes accompagnés
2021	350
2022	340

Ville de Hem	Nombre de jeunes accompagnés		Nombre de jeunes primo-arrivants Hémois	
Age	2021	2022	2021	2022
Mineurs	23	30	33	32
18-21	217	239	83	75
22-25	252	232	21	32
26+	45	24	/	/
Total général	537	525	137	139

Source : Mission locale, données 2022

Sur les 525 jeunes hémois accompagnés, 13 ont la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

La Mission Locale accompagne exclusivement les jeunes de 16 à 26 ans, mais des données au sujet des plus de 26 ans sont présentées car concernent des personnes suivies par la Mission Locale avant 26 ans, et en cours de

formation actuellement.

- **Le PLIE Val de Marque** : création en 2003, accompagnement individuel renforcé pour les personnes les plus en difficulté (qualification, revenus, DELD...)
- **La Maison de l'Emploi** : création en 2006, structure locale de coordination permettant une action partenariale concertée en faveur de l'emploi (installation en 2010 dans le nouveau site regroupant les services de l'emploi et publics)

Enfin, en dehors du CCAS de la Ville, quatre structures associatives implantées dans les quartiers prioritaires interviennent plus spécifiquement dans le champ de l'insertion :

L'association AISE travaille dans le domaine de la propreté urbaine, de la suppression des tags et de la dératization.

Cette structure propose des contrats aidés sur des chantiers d'insertion et accompagne les publics des quartiers prioritaires les plus éloignés de l'emploi dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur le réseau des partenaires locaux du Contrat de Ville. Il s'agit de faire du passage par le chantier d'insertion un véritable tremplin vers l'emploi en travaillant à identifier et à neutraliser les freins à l'insertion de l'agent recruté, et à lutter contre les inégalités d'accès aux droits.

En 2022, 22 personnes ont été recrutées par l'association AISE dans le cadre du chantier d'insertion, pour un total de 48 personnes suivies par AISE tout au long de l'année dont 17 femmes et 31 hommes. Parmi cet effectif, 38 personnes résident en quartier prioritaire, ce qui représente près de 79% de l'effectif total.

Cette année, 13 sorties ont eu lieu, dont 1 CDI, 3 CDD, 3 ont obtenu un diplôme (Titre professionnel « agent de propreté et d'hygiène », certification « CLEA »), 2 contrats ont pris fin pour maladie longue durée, 1 personne a changé de région, 3 personnes n'ont pas été renouvelées. AISE dispose également de 5 encadrants techniques pour chaque support d'activité proposé, ils sont tous résidents de quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Aise travaille en étroite collaboration avec les acteurs du territoire sur la levée des freins et propose par ailleurs de plus en plus d'immersions dans des milieux professionnels, et travaille étroitement avec Ordinat'Hem afin de proposer un passeport formation qui valide et certifie des compétences acquises.

En 2022, grâce au développement de l'activité nettoyage locaux et également plusieurs investissements, davantage de femmes ont pu être embauchées. L'intégration des femmes sur les chantiers a également permis l'augmentation de leur effectif sur les activités de propreté urbaine, d'espaces verts, de distribution et enlèvement de tags.

2 personnes ont pu bénéficier d'un financement de permis, plusieurs sont encore en parcours et en attente de l'obtention de leur code afin de débloquent le financement des heures de conduite. 6 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement Mobili'mel, qui est l'aide pour l'achat d'un vélo électrique ou trottinette.

L'association Ordinat'Hem propose des formations en informatique à tous publics dans son centre de formation situé avenue Schweitzer. En plus des ateliers sur la maîtrise de base de l'outil informatique et des TIC (Technologies de l'information et de la communication), Ordinat'Hem propose des ateliers d'acquisition des savoirs de base de la langue française qui sont destinés aux personnes ayant perdu ou n'ayant jamais acquis les bases de la lecture, de l'écriture, et du calcul.

L'association développe également des modules spécifiques pour faciliter l'accès des demandeurs d'emploi (jeunes et adultes) au numérique et favoriser leur insertion professionnelle : certification bureautique, certification CléA, certification SST (Prévenir les situations à risques par l'analyse de sa situation de travail et porter secours à une personne en détresse), Softs skills nécessaires à l'insertion professionnelle, identité numérique, mon CV et ma recherche d'emploi en ligne, travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel, Apprendre à apprendre tout au long de la vie.

En 2022, Ordinat'Hem a accueilli 31 personnes pour des besoins ponctuels relatifs à l'insertion professionnelle.

Depuis la crise sanitaire, des prêts de tablette ont été réalisés par la ville de Hem pour lutter contre la fracture numérique et ont ainsi été déployées et paramétrées par l'association Ordinat'hem.

La même année, l'association a proposé une initiation à la programmation et la robotique dans le cadre de HemFabLab. Cette action a intéressé 27 jeunes des QPV âgés de six à seize ans.

Les centres sociaux (Centre Social 3 Villes et l'Espace de Vie Saint Exupéry) disposent également de personnel qualifié (postes AILE) afin d'assurer à leur public un service d'accompagnement à la recherche d'emploi et la mise en place de parcours d'insertion professionnelle.

1. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS EN MATIERE D'EMPLOI ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les enjeux de la politique communale de droit commun en matière d'emploi, de développement économique et de cohésion sociale rejoignent ceux du projet de la Maison de l'Emploi, qui vise en priorité à mettre en adéquation l'offre et la demande.

Le projet de territoire affiche trois objectifs généraux :

- Revisiter le panorama des implantations potentielles d'entreprises et de commerces sur la commune
- Optimiser les effets de la ZFU
- Soutenir l'accompagnement vers l'emploi

Mener une politique globale d'accès à l'emploi suppose donc une capacité de l'action publique à prendre en compte la diversité des situations et des publics visés et à définir des orientations et des cibles prioritaires qui prennent en compte cette diversité et y apportent des réponses adaptées.

Le Contrat de Ville, quant à lui, traduit ces orientations pour les quartiers prioritaires par :

- Une meilleure mise en relation des demandeurs d'emploi avec les potentialités offertes par le tissu économique local (information, orientation...),
- Une amélioration et une adaptation du niveau de qualification des demandeurs d'emploi,
- La construction de possibilités de parcours professionnels, de l'insertion à l'emploi pour les publics qui en sont les plus éloignés (perspectives et mobilisation, accompagnement, mobilité).

Parmi les outils et dispositifs mis à disposition, la Ville de Hem s'appuie sur :

- Le travail de la Mission locale, de la Maison de l'Emploi, du PLIE et de ses opérateurs ;
- Les dispositifs d'Adultes Relais ;
- Le dispositif Contrat d'Autonomie ;
- Les actions reprises au titre du Contrat de Ville ;
- Le dispositif d'aide aux jeunes sortis du système scolaire prématurément (plateforme de décrochage scolaire pilotée par l'Éducation Nationale)
- L'intégration systématique d'une clause d'insertion dans les marchés communaux de travaux ;
- L'accueil d'une structure de travail temporaire spécifiquement destinée aux personnes en insertion.

Ces enjeux concernent spécifiquement l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle. Ils sont travaillés en étroite collaboration avec la Maison de l'Emploi et les opérateurs de terrain. Mobiliser les jeunes, repérer ceux qui ont des besoins sur ces sujets, les mettre en relation avec les partenaires adéquats : c'est justement l'un des objectifs communs de la ville et ses partenaires.

2. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En matière d'accompagnement à la création d'activité et de développement économique, la Ville s'appuie sur son chargé de mission pour :



➤ L'accueil et l'orientation des chefs d'entreprises ou créateurs en recherche de locaux

En 2022, 23 porteurs de projet ont été reçus. Parmi eux, 4 ont implanté leur entreprise à Hem. La Ville propose son aide à la commercialisation des espaces commerciaux disponibles sur la ville.

➤ La finalisation d'un parc d'activités à vocations artisanale et commerciale

En 2020, un espace commercial de 6 cellules a vu le jour au sein du parc d'activités de la Blanchisserie. Cet espace rassemble une pharmacie, un magasin de vélo, un magasin d'optique, une banque, un lieu de restauration, une retouche. A côté de ce centre, s'est construite une maison médicale réunissant des professionnels de santé (allergologue, kiné, pédiatre, généraliste). En 2022, ce parc d'activités témoigne d'un bon fonctionnement et d'une bonne fréquentation.

Le site économique « Ferme Braquaval », visant à favoriser le circuit court et des activités éco-responsables abrite diverses activités : le maraichage, la vente de produits cosmétiques bio, la micro-brasserie, un restaurant, et le FabNum d'Ordinat'hém. Ce site a pour objectif de devenir l'un des sites économiques de la commune, en accueillant notamment des animations proposées par la ville. Un travail commun entre les services municipaux s'opère ainsi, afin de dynamiser l'attraction commerciale du lieu.

➤ Emplois Francs et Clause d'insertion 2022

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2022, 21 contrats ont été signés sur le périmètre de la ville de Hem pour un total de 3070.01 heures réalisés.

Il y a également eu 31 emplois francs permettant aux entreprises d'avoir un soutien pour le recrutement de jeunes en QPV pendant 3 ans mais sous réserve d'une signature de CDI.

➤ Attraction commerciale

En 2022, les commerçants de l'Union Commerciale ont participé à un appel à projet de la MEL. Cette participation proposait un jeu commercial afin de réitérer l'engouement du « Grand Jeu Hémois » et de dynamiser la fréquentation des commerces. Cet appel a fait l'objet d'une attribution de la subvention de la MEL passée en bureau délibératif métropolitain. Le « jeu de l'Union Commerciale » a eu lieu en décembre 2022. (1000 jeux créés)



➤ Divers

- Entretien de liens étroits avec les partenaires économiques de la commune (Entreprises, Maison de l'Emploi, Union Commerciale, Pôle emploi ...)
- Gestion du marché hebdomadaire avec des animations.
- Participation au comité CLAP du bassin de Roubaix-Val de Marque (5 par an).
- Participation aux comités d'agrément de la plate-forme d'initiatives locale (ILMN).
- Participation à l'assemblée générale des copropriétaires de la ZAC des 4 Vents
- Participation à l'assemblée générale des copropriétaires de l'hôtel d'entreprises.

Au final, l'objectif reste de développer l'activité économique dans les différents quartiers de ville, de façon à créer un environnement favorable à la création d'emplois, dont chacun puisse bénéficier.

5. LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

CONSTATS ET CHIFFRES CLÉS

Au sens du recensement INSEE 2019, la population communale compte 6204 enfants ou jeunes de moins de 25 ans (contre 6251 l'année précédente, soit une baisse de 0,8%). En 2022, les moins de 25 ans représentent 33,3% de la population municipale (contre 33,6% en 2020), les moins de 18 ans, 25,3% (contre 25,5% en 2021), et les moins de 11 ans forment 15,4% de la population communale (contre 15,5% en 2021).



Ville de Hem – Population communale par sexe et âge regroupé

	Ensemble	% de la population totale
Moins de 3 ans	690	3,7%
3 à 5 ans	837	4,5%
6 à 10 ans	1 343	7,2%
11 à 17 ans	1 839	9,9%
18 à 24 ans	1 495	8%
Total moins de 25 ans	6 204	33,3%
Ensemble de la population	18636	100%

Source : INSEE, RP2019 exploitation principale, géographie 01/01/2022

A la rentrée 2022-2023, 2 095 élèves (-48 enfants par rapport à l'année précédente) étaient scolarisés dans les établissements scolaires du 1er degré de Hem, dont 1 329 dans les établissements d'enseignement public et 803 dans les établissements situés en QPV. Les effectifs scolaires se répartissent de la manière suivante : 783 enfants en maternelle et 1 312 en élémentaire.

Le secteur scolaire en QPV comprend 8 écoles qui représentent un total de 803 enfants. A l'exception des écoles maternelles et élémentaires du quartier centre et de la Vallée, tous les établissements publics sont inscrits en Réseau d'Education Prioritaire (REP) et classés par l'Éducation Nationale comme établissements « difficiles ». Cette géographie inclut le collège de Hem, également classé en REP. Il est également important de préciser que sur les 766 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires privées de la ville, 223 enfants résident en QPV soit 29 % d'entre eux (contre 37 % l'année précédente).

Etablissements scolaires	Effectif scolaire	Résident en QPV + QVA		Hors QPV, QVA ou Extra-Muros		Ensemble	
Etablissement Sainte Geneviève	109	36	33%	73	67%	109	100%
Etablissement privée Notre Dames de Lourdes	384	81	21%	303	79%	384	100%
Etablissement privé Sainte Thérèse	382	220	58%	162	42%	382	100%
Groupe Scolaire publique Victor Hugo	211	56	27%	155	73%	211	100%
Ecole Primaire publique De Lattre de Tassigny	206	19	9%	187	91%	206	100%
Groupe scolaire publique Marcel Pagnol	163	135	83%	28	17%	163	100%
Groupe scolaire publique La Fontaine / Ferry	194	179	93%	15	8%	194	100%
Groupe scolaire publique Marie Curie	155	129	83%	26	17%	155	100%
Groupe Scolaire publique Saint Exupéry	291	258	89%	33	11%	291	100%
TOTAL	2095	1193	55%	982	45%	2095	100%

Les écoles des quartiers prioritaires et de veille accueillent 55% des élèves de la commune.

Répartition des quartiers	Sectorisation Scolaire	Effectif scolaire	Scolarisés dans l'école du secteur		Scolarisés dans une autre école en QPV/QVA		Scolarisés dans une autre école hors QPV/QVA		Élèves scolarisés habitants hors HEM		Ensemble	
Hauts Champs	Secteur Marie Curie	155	94	61%	35	23%	5	3%	21	14%	155	100%
Longchamp / Trois Fermes	Secteur Saint-Exupéry	291	206	71%	52	18%	5	2%	28	10%	291	100%
Lionderie / Trois Baudets	Secteur La Fontaine / Ferry	194	106	55%	73	38%	4	2%	11	6%	196	100%
Beaumont / Le Trie	Secteur Marcel Pagnol	163	125	77%	10	6%	4	2%	24	15%	163	100%
Vieux quartiers-Tribonnerie	Secteur Victor Hugo	211	99	47%	56	27%	23	11%	33	16%	211	100%
La Vallée-Petit Lannoy / Vieux quartiers-Civron	Secteur De Lattre	206	153	74%	19	9%	20	10%	14	7%	206	100%
TOTAL		1220	783	65%	232	20%	61	5%	131	11%	1200	100%

A l'échelle de la commune, 67% des élèves de maternelle et d'élémentaire résident dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. 65 % des élèves sont scolarisés dans l'école de leur secteur ; 20 % sont scolarisés dans une autre école en QPV ; 5% sont scolarisés dans une autre école publique de la commune.

Les écoles publiques situés dans les quartiers prioritaires accueillent 803 enfants, soit une moyenne de 66% de leur effectif total. Les écoles publiques hors QPV et les écoles privées accueillent 412 enfants issus des quartiers prioritaires, soit une moyenne de 34% de leur effectif total.

A l'échelle de la commune, 66% des élèves en école publique résidant dans les quartiers prioritaires sont scolarisés dans l'école de leur secteur, ce qui est comparable au 60% des élèves en école publique non résidant dans les quartiers prioritaires et scolarisés dans l'école de leur secteur.

Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2019	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	1 056	887	83,9	82,1	85,8
6 à 10 ans	1 313	1 323	97,8	98,3	97,3
11 à 14 ans	1 011	987	97,6	97,5	97,8
15 à 17 ans	828	765	92,4	89,5	95,8
18 à 24 ans	1 495	788	52,7	49,7	55,9
25 à 29 ans	932	48	5,2	4,6	5,7
30 ans ou +	11 500	56	0,5	0,4	0,6

Source : INSEE, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022

Population scolarisée de 2 ans ou plus par âge et lieu d'études	Scolarisés dans la commune de résidence	Scolarisés dans une autre commune que celle de résidence	Ensemble des scolarisés
2 ans	36	16	52
3 ans	42	23	65
4 ans	48	25	73
5 ans	55	43	97
6 à 10 ans	280	160	440
11 à 14 ans	120	278	398
15 à 17 ans	65	240	305
18 à 24 ans	139	151	291
Ensemble	785	936	1 721

Source : INSEE, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022

On peut constater qu'à Hem 83,9% des enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés, ainsi que 97,8% des 6 à 10 ans. De plus, 63,3% des 2-10 ans sont scolarisés dans la commune.

La scolarisation hors de la commune est plus fréquente parmi les enfants âgés de plus de 10 ans puisqu'elle concerne une population de collégiens et lycéens : ainsi 69,8 % des 11-14 ans scolarisés le sont ailleurs qu'à Hem, tout comme 51,9 % des 15-17 ans.

En ce qui concerne la restauration scolaire, le nombre de repas servis fut de 107 761 sur 140 jours scolaires en 2022, dont 62 860 au sein des écoles en QPV. Sur l'ensemble des écoles publiques du territoire, c'est une moyenne quotidienne de 492 repas qui sont servis en faveur des enfants issus des QPV. Ce service nécessite 99 agents municipaux d'encadrement et de service, dont 64 en QPV.

1. LES TEMPS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Les objectifs du Projet Educatif Territorial (PEDT) permettent à tous les acteurs éducatifs d'avoir une ligne directrice commune, dont les principaux axes sont les suivants :

- Contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants de la commune
- Participer à la lutte contre les inégalités d'accès de certains enfants aux pratiques culturelles, sportives et citoyennes
- Offrir des activités périscolaires et extrascolaires de qualité, sur des temps aménagés avec des animateurs qualifiés, à tous les enfants de HEM
- Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs de la ville de HEM dans un partenariat solidaire et constructif, pour la réalisation d'un projet éducatif en continuité avec les projets d'école et tenant compte des spécificités de chacune d'elle

- Mettre en synergie les actions de la petite enfance menées à HEM et les activités éducatives qui sont proposées aux enfants de deux et trois ans dans le cadre du PEDT

Ces objectifs ont permis de travailler autour des différents temps de l'enfant sur une base commune constituée de 4 parcours éducatifs : Education à l'information et l'ouverture sur le monde, Education artistique et culturelle, Education sportive et de santé, Education citoyenne.

1. Les temps périscolaires

Les accueils périscolaires

Organisés matin et soir, ils sont présents dans chaque école publique du territoire et sont un réel mode de garde pour les familles, ils sont proposés de 7h-8h30 et de 16h30-18h30 en temps scolaire et sont adaptés pendant les périodes de vacances.

La pause méridienne

D'une durée de 2h en temps scolaire (11h30-13h30), elle permet à l'enfant d'avoir la possibilité de se restaurer sur deux types de menus (classique ou type végétarien), avec un repas végétarien par semaine, 30 % de produits issus de l'agriculture biologique et une part très importante de recours à des produits de qualité (20% de produits labellisés). Elle est aussi un temps d'animation en complément du repas. C'est un véritable moment de détente important de la journée.

Des repas à thème sont organisés chaque mois, sur lesquelles les équipes d'animation travaillent. Les enfants peuvent alors exprimer par le biais d'ateliers et par leur implication, leurs talents sur les différents thèmes (décorum, réalisations manuelles...) et découvrir des spécificités culinaires (ex : promenade en bord de mer, balade canadienne, escale en Grèce).

Les mercredis récréatifs

Ils sont constitués en Plan Mercredi labellisé par le ministère de l'Education Nationale et permettent la continuité éducative établie par le PEDT en complémentarité des temps scolaires sur la semaine de travail des parents. Depuis septembre 2020, un deuxième accueil a été créé sur l'école Marie Curie (les Globe Trotteurs, un ALSH multi activités de qualité qui propose des activités culturelles, sportives et citoyennes).

Le mercredi (9h-17h) est un accueil en journée encadré par une garderie matin, une garderie du soir (qui s'est étendue à 18h30 en 2020), et une proposition de temps de restauration (appelée la pause méridienne).

En plus des activités offertes par les équipes d'animation, des prestations culturelles, sportives et citoyennes sont proposées dans le cadre du plan mercredi. Le but est que chaque enfant, qui fréquente les centres sur cette période, puisse bénéficier à minima d'un cycle de prestation. Lors de l'année 2021/2022 ont eu lieu de la danse, de la psychomotricité, du yoga, de la musicothérapie, des ateliers manuels, des ateliers sur le langage des signes, de l'art plastique, des ateliers sur la naturopathie, des sports nouveaux, de la Capoeira, de la lecture, des ateliers sur l'estime de soi et un peu de découverte de la philosophie. Environ 40 % des enfants qui en ont profité sont issus des quartiers prioritaires et des réseaux d'éducation prioritaire de la ville.

2. Les temps extrascolaires

Les ALSH des petites vacances scolaires

Organisés en février, au printemps, à la Toussaint et à Noël, ce sont des moments forts de l'animation. Ils permettent de mixer différents types de publics (QPV, mixité sociale et culturelle...). Ils fonctionnent sur différentes structures de la ville et proposent un accueil journée 9h-17h avec aussi une garderie matin, une garderie soir (qui s'est étendue à 18h30 en 2020) et une pause méridienne. Afin d'offrir un accueil plus adapté aux familles des QPV/quartiers de veille, il est à noter qu'à partir de septembre 2020, les Globe Trotteurs se sont déplacés sur le site de Marie Curie et fonctionnent désormais à la journée pendant toutes les petites vacances.

Les ALSH des vacances d'été

Au nombre de 6, ils fonctionnent quant à eux, environ 4 semaines en juillet et 3 semaines en août. Ils sont répartis sur différentes structures de la ville et proposent un accueil en journée 9h-17h avec également une garderie

matin, une garderie soir et une pause méridienne.

En 2022, les ALSH d'été se sont adaptés au calendrier des vacances scolaires et ont fonctionné 3 semaines en juillet et 4 semaines en Aout.

La demande étant plus grande durant les vacances d'été, les structures sont ouvertes en plus grand nombre pendant la période estivale. L'accueil « Summer Holidays », destiné aux pré-ados de 11 à 14 ans, a ainsi accueilli en 2022, 57 adolescents dont environ 40% issus des QPV/quartiers de veille. Les autres accueils se situent dans les quartiers du centre, de Beaumont et des Hauts-champs.

Focus sur le public accueilli : Le public accueilli durant les temps périscolaire et extrascolaire est très variable d'un quartier à l'autre. Les enfants des quartiers prioritaires de la ville sont accueillis soit sur des centres situés au sein même des QPV/quartiers de veille, soit sur des centres accueillant des publics de tous les quartiers (par exemple le mercredi et durant les vacances sur l'école Victor Hugo et sur l'école Marie Curie).

Dans le cadre des restrictions énergétiques, les centres du mercredi ont été délocalisés une partie de l'année sur Jules Ferry-La fontaine qui est une école nouvelle et vertueuse sur le plan des consommations d'Energie.

Les structures utilisées pendant les temps péri et extra scolaires sont majoritairement les écoles de la ville : Victor Hugo, Marcel Pagnol, Marie Curie, La fontaine/jules Ferry, De Lattre De Tassigny, Saint Exupéry.

Lors des accueils périscolaires et de la pause méridienne (en semaine scolaire), en 2022 (mois de mars et octobre 2022 en référence, ce sont environ 62 enfants/jour accueillis en moyenne en garderie du matin sur l'ensemble de nos sites, environ 174 /jour en garderie du soir et environ 765 /jour en pause méridienne.

	Nombre enfants accueillis en garderie matin moyenne /jour sur les écoles publiques de Hem	Nombre enfants accueillis en garderie soir moyenne/jour sur les écoles publiques de Hem	Nombre enfants accueillis en pause méridienne en moyenne /jour sur les écoles publiques de hem
Mars 2022	61	167	763
Octobre 2022	62	181	766
Moyenne estimée annuelle	62	174	765

Au total, 1162 enfants différents ont été accueillis en accueils périscolaires et pause méridienne, l'origine géographique des enfants étant la même que celle des écoles publiques.

Lors des mercredis récréatifs 2021-2022, l'accueil se fait sur le Site Victor Hugo (lieu d'accueil principal) et sur le nouveau site des Globe Trotteurs, situé à l'école Marie Curie. Tous deux ont accueilli 279 enfants différents, dont 42% sont issus des QPV/Quartiers de veille.

A partir de septembre 2022, officiellement les globes trotteurs ont été accueillis à la nouvelle école Jules Ferry.

PLAN MERCREDI						
LIEU DE RESIDENCE ET ALSH	ALSH LES CHENAPANS		ALSH LES GLOBE TROTTEURS		ENSEMBLE	
Quartiers Hauts-champs	6	54,5%	5	45,5%	11	100,0%
Quartier Longchamp	6	85,7%	1	14,3%	7	100,0%
Quartier 3 Fermes	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
Quartier Lionderie	16	84,2%	3	15,8%	19	100,0%
Quartier 3 Baudets	32	78,0%	9	22,0%	41	100,0%
Quartier Beaumont	35	94,6%	2	5,4%	37	100,0%
Quartier Centre	46	83,6%	9	16,4%	55	100,0%
Quartier La Vallée 1	16	80,0%	4	20,0%	20	100,0%
Quartier La Vallée 2	38	92,7%	3	7,3%	41	100,0%
Quartier Blanchisserie	2	100,0%	0	0,0%	2	100,0%
Quartiers 4 vents	2	100,0%	0	0,0%	2	100,0%
Quartier Civron	7	77,8%	2	22,2%	9	100,0%
Hors commune	16	50,0%	16	50,0%	32	100,0%
TOTAL	223	79,9%	56	20,1%	279	100,0%
Total secteurs QPV/quartiers de veille	96	81,4%	22	18,6%	118	100,0%
Total autres secteurs	127	78,9%	34	21,1%	161	100,0%

enfants QPV/quartiers de veille les mercredis 2021 2022 42,29%

Durant les petites vacances 2021-2022, les centres ont accueilli 799 enfants différents, dont 366 soit 45 % sont issus des QPV/quartiers de veille

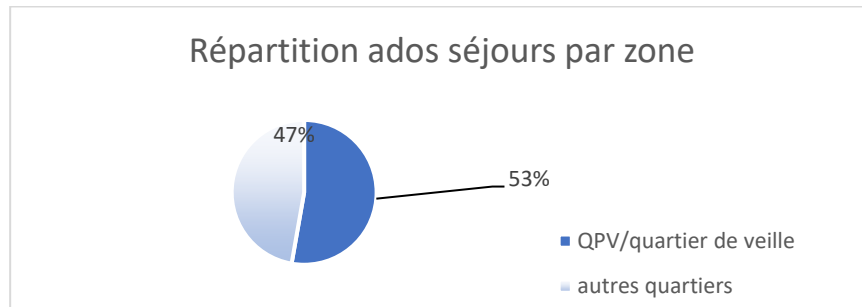
Durant l'été 2022, 906 enfants ont été accueillis sur les différentes structures ALSH ouvertes, dont 41% sont issus des QPV/quartier de veille.

ÉTÉ 2022													
LIEU DE RESIDENCE ET ALSH	ALSH LES CHENAPANS 1 (Victor Hugo)		ALSH LES CHENAPANS 2 (Marcel Pagnol)		ALSH LES GLOBE TROTTEURS		ALSH MULTISPORTS		ALSH SUMMER HOLIDAYS		ALSH PLATEFORME JEUNESSE		ENSEMBLE
Quartiers Hauts-champs	6	19,4%	3	9,7%	17	54,84%	4	12,90%	0	0,00%	1	3,23%	31
Quartier Longchamp	16	41,0%	3	7,7%	12	30,77%	2	5,13%	4	10,26%	2	5,13%	39
Quartier 3 Fermes	4	36,4%	2	18,2%	3	27,27%	0	0,00%	1	9,09%	1	9,09%	11
Quartier Lionderie	26	46,4%	2	3,6%	13	23,21%	1	1,79%	4	7,14%	10	17,86%	56
Quartier 3 Baudets	53	46,9%	9	8,0%	39	34,51%	3	2,65%	5	4,42%	4	3,54%	113
Quartier Beaumont	27	22,0%	48	39,0%	31	25,20%	6	4,88%	9	7,32%	2	1,63%	123
Quartier Centre	104	56,8%	6	3,3%	48	26,23%	6	3,28%	12	6,56%	7	3,83%	183
Quartier La Vallée 1	37	40,2%	9	9,8%	36	39,13%	3	3,26%	2	2,17%	5	5,43%	92
Quartier La Vallée 2	64	53,3%	7	5,8%	36	30,00%	4	3,33%	2	1,67%	7	5,83%	120
Quartier Blanchisserie	4	57,1%	1	14,3%	1	14,29%	1	14,29%	0	0,00%	0	0,00%	7
Quartiers 4 vents	3	42,9%	0	0,0%	3	42,86%	0	0,00%	1	14,29%	0	0,00%	7
Quartier Civron	22	56,4%	3	7,7%	10	25,64%	0	0,00%	3	7,69%	1	2,56%	39
Hors commune	30	35,3%	9	10,6%	21	24,71%	9	10,59%	14	16,47%	2	2,35%	85
TOTAL	396	43,7%	102	11,3%	270	29,80%	39	4,30%	57	6,29%	42	4,64%	906
Total secteurs QPV/quartier veille	132	35,4%	67	18,0%	115	30,83%	16	4,29%	23	6,17%	20	5,36%	373
Total autres secteurs	264	49,5%	35	6,6%	155	29,08%	23	4,32%	34	6,38%	22	4,13%	533

% enfants en QPV / quartiers de veille l'été : 41,17%

Séjours

Deux séjours ados ont également été organisés, du 11 au 15 juillet 2022 à Grand camp Maisy dans le Calvados et du 22 au 26 août 2022 en Normandie. 36 jeunes y ont participé dont 19 jeunes issus des QPV/quartiers de veille soit 53 %.



3. Les mesures du plan de relance prolongées

➤ La fracture numérique

Prêt de tablettes aux enfants en fracture numérique

En 2021, un contrat de prêt de tablettes avait été signé, entre l'Education Nationale, la Ville, l'association Ordinat'Hem, les familles et les enfants concernés. L'association Ordinat'Hem (chargée de la lutte contre la fracture numérique à Hem) a assuré la mise en service, le suivi et le bon fonctionnement des tablettes. Une révision des matériels a également été assurée par l'association à la fin de l'année scolaire.

Le projet perdure en 2022, et les tablettes rendues par les enfants qui ne peuvent plus bénéficier du dispositif à partir de la seconde ou qui n'en n'ont plus l'utilité, sont redistribuées à d'autres enfants soit 10 enfants cette année. Ceci afin de toujours répondre à une demande existante sur la fracture numérique.

L'entretien et le nettoyage des tablettes est effectué avant chaque remise pour le maintien de la confidentialité des données.

Projet numérique

En 2022, le parc informatique avec la nouvelle école Jules ferry a continué d'être alimenté par un équipement numérique collectif interactif, ayant vocation de partager des ressources, des productions ou des usages tel qu'un tableau numérique interactif tactile, couplé à un vidéoprojecteur ou un écran numérique interactif (ENI). L'école Jules Ferry a bénéficié de 2 ENI et de vidéo projecteurs dans les classes, l'école est aussi dotée d'un dispositif de variation de l'électricité pour l'ambiance lumineuse.

➤ Les ALSH Apprenants

Fort de la réussite constatée en 2020 et 2021, la ville de Hem a décidé de renouveler les ALSH apprenants durant l'été 2022. Tout comme les deux années précédentes, l'idée était de proposer des activités ludiques à visée pédagogique, intégrant des notions scolaires. L'objectif reste de remobiliser et de maintenir en éveil les connaissances et compétences des enfants, afin qu'il n'y ait pas de rupture importante dans les apprentissages. L'objectif était de proposer des activités ludiques qui permettent d'intégrer des notions scolaires du CP au CM2, en respectant les programmes en vigueur.

Au cours de ces ALSH, 19 animateurs affectés en primaire étaient animateurs apprenants, afin de permettre à tous les groupes d'enfants d'en bénéficier et ainsi mettre en place un roulement de ces groupes. Des classeurs pédagogiques ont ainsi été créés en 2020 et alimentés en 2021 pour faciliter la mise en place de ce type d'activités dans les années à venir, regroupant notamment des « fiches d'activités apprenantes ». Le panel

d'activités proposé par les animateurs est assez large avec une touche « d'apprenant ». En 2022, selon les centres, différents thèmes ont été proposés : l'environnement, les arts du cinéma, les transports.

Pour chaque activité choisie, un domaine d'apprentissage ou de révision a été fixé, ainsi qu'une détermination de compétences, mais toujours sous forme ludique afin que l'enfant apprenne en jouant. Les ALSH apprenants doivent rester des accueils de loisirs où l'enfant se sent en vacances. Pour citer des exemples d'activités : « déchiffre et des lettres » ou « rallye de l'alphabet » sur les thématiques du comptage de l'alphabet et du numérique, des quiz culturels intégrés dans des jeux de l'oie des grands jeux sur des thématiques comme l'environnement, la géographie ou l'histoire.

Au cours de la période estivale sur les centres les chenapans 1 et 2, les globes trotteurs et Summer Holidays, ce sont environ 500 enfants (200 en QPV soit 40 %) qui ont pu y participer.

➤ **Olympiades estivales**

Du 26 au 28 juillet 2022, des épreuves sportives ont été organisées et ont fait se rencontrer 70 jeunes athlètes de 7 à 12 ans de Hem, Croix, et Leers. La ville de Croix a reçu les autres villes, le projet perdurera en 2023 (accueil de Leers) et en 2024, accueil de nouveau de Hem dans le cadre des jeux Olympiques.

55 enfants hémois ont ainsi participé à cet évènement (40% de QPV).

Au terme de ces 3 jours d'olympiades, un classement a été établi, et un moment convivial a été partagé avec distribution des médailles.

2. UN SOUTIEN A LA REUSSITE EDUCATIVE

Le dispositif de réussite éducative

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE) concerne des enfants et adolescents de 2 à 16 ans habitant les QPV de la Ville. Son objectif est d'accompagner, dès les premières années de l'école maternelle jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, des enfants et adolescents présentant des signes de vulnérabilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement et leurs difficultés. Le dispositif instaure une association étroite avec les parents dans l'accompagnement mis en place pour leur enfant.

La dimension partenariale du DRE permet de construire un parcours individualisé pour l'enfant repéré en fonction de ses besoins. Ce parcours individualisé est déterminé par rapport à la situation de l'enfant ou de l'adolescent, de sa famille, et des difficultés rencontrées. L'identification se fait par un partenaire, qui évalue certaines difficultés qui sont objectivées.

Le DRE suit une certaine procédure :

- Premier contact avec la famille sur les difficultés de l'enfant
- Regard collectif porté par des professionnels sur les situations présentées au travers d'une EPS (équipe pluridisciplinaire de soutien)
- Elaboration et mise en œuvre de réponses individuelles et/ou semi-collectives dans divers domaines, avec l'accord de la famille
- Suivi et évaluation du parcours et de la prise en charge

L'EPS (équipe pluridisciplinaire de soutien) est une instance multi-partenariale composée d'un médecin scolaire, d'une infirmière scolaire, d'une psychologue scolaire, d'une enseignante RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficultés), et d'une assistante sociale du collègue Raymond Devos.

Cette cellule de veille, qui se réunit toutes les six semaines, poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit d'identifier précisément les difficultés du jeune par la réalisation d'un diagnostic partagé de la situation, de proposer un parcours individualisé pour le jeune et sa famille, d'élaborer et mettre en œuvre ce parcours, afin de suivre l'évolution du parcours du jeune dans le cadre du DRE.

Le DRE est piloté par une coordinatrice qui a plusieurs rôles. Par sa formation d'éducatrice spécialisée, elle met en œuvre l'ensemble de l'accompagnement des parcours individualisés, elle supervise le suivi et l'évaluation des parcours. Le pilotage du DRE implique également d'évaluer les actions mobilisées pour la réussite éducative, de coordonner et animer la cellule de veille, de mobiliser le réseau d'acteurs, enfin d'effectuer le suivi administratif. Il appartient à la coordinatrice de créer les conditions de coopération de l'ensemble des acteurs investis dans l'éducation et la réussite des enfants. Elle joue un rôle d'interface entre l'enfant, la famille, l'école, et les autres partenaires concernés.

A travers chaque accompagnement, différents axes sont travaillés :

Outils	Actions	Objectifs	Nombre d'enfants
Axe parentalité	Guidance parentale	- Impliquer les parents dans le suivi de leur enfant (par le biais de visites à domicile) - Soutenir les parents dans l'aide éducative	25 enfants
Axe de soutien scolaire	L'aide aux devoirs	Avec 4 acteurs locaux de soutien (Espace de vie Saint-Exupéry, le Tremplin, les Amis de Beaumont et Ordinat'hém). - Soutenir dans la réalisation des devoirs ou la répétition d'exercices - Travailler sur les difficultés scolaires	23 enfants
Axe Santé	Vacation d'un psychologue	- Compléter la prise en charge afin de lever les freins à la réussite éducative et d'orienter vers le droit commun si nécessaire - Limiter les délais d'attente importants pour une prise en charge santé	24 enfants
Axe éducatif	Ateliers théâtre Ateliers cirque	Dans la poursuite des préconisations des professionnels de santé : - Favoriser le bien-être de l'enfant - Offrir aux enfants, aux jeunes, la possibilité de s'ouvrir vers l'extérieur - Créer des espaces d'échanges et de socialisation	21 enfants
Axe prévention du décrochage	Atelier pédagogique « Heureux d'apprendre » Atelier coaching sportif (travail en partenariat avec Horizon 9)	- Prévenir du décrochage scolaire : pour un public ou la fragilité est plus difficile à repérer et pour lequel un dispositif classique de prévention du décrochage scolaire ne correspond pas à leur profil. - Aider les jeunes à mieux investir les différents lieux de vie (collège, école, associations...) en développant leurs capacités individuelles.	24 enfants

Sur l'année 2022, 92 enfants ont été suivis dans le cadre du DRE. Etant un dispositif spécifique de la politique de la ville, ces enfants sont exclusivement issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Sur l'ensemble des parcours de suivi, 21 % des enfants ont bénéficié d'un parcours simple (recours à un seul outils du DRE) et 79% d'entre eux, ont bénéficié d'un parcours complexe (plusieurs outils mis en place pour répondre aux besoins des enfants).

En 2022, 30 enfants sont également sortis du DRE durant l'année scolaire avec pour 25 d'entre eux, une sortie positive et une amélioration de leur situation.

6. LA POLITIQUE JEUNESSE : CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

CONSTATS ET CHIFFRES CLÉS

Le projet jeunesse et prévention fixe, pour la durée du mandat, les 5 axes qui structurent la politique publique en faveur de la jeunesse engagée par la ville de Hem. Ce projet, document cadre, structure et formalise la volonté municipale de mobiliser les énergies en faveur de la jeunesse.

La place de la jeunesse à Hem est très importante et la ville a fait le choix de mener un projet en faveur de celle-ci qui soit en continuité, en cohérence et qui découle naturellement du Guide des Orientations politiques Hémoises 2020-2026. Les jeunes, visés par les actions, sont ceux identifiés ou repérés par les différents acteurs (ville, associations, établissements scolaires, travailleurs sociaux...). L'idée est bien d'avancer vers une approche de la prévention structurée autour du « parcours de jeunes » :



- Développer la prévention dès le plus jeune âge (prévention précoce) avec des ateliers et des temps d'échanges dans les écoles et avec les professionnels (Instituteurs, directeurs, UTPAS)
- Développer une véritable prévention de la délinquance (repérage, accompagnement, suivi individuel avec un travail de médiation sociale de proximité).
- Développer la prévention santé, notamment celle de la santé mentale, auprès des jeunes et la prévention des addictions avec la création d'ateliers de sensibilisation et de lieux d'accueil et de parole.
- Conforter les lieux de captation par le sport avec l'élargissement des créneaux d'ouverture
- Favoriser l'insertion par le numérique avec un travail en collaboration avec les associations spécialisées.
- Accompagner les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle en partenariat avec la mission locale et en menant des projets et dispositifs d'insertion innovant

La stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 résulte d'une large concertation associant les ministères concernés et les principaux acteurs associatifs, mais aussi, au terme d'une consultation approfondie, les associations d'élus locaux, en particulier des maires et des présidents d'intercommunalités. La jeunesse ne saurait être considérée comme un facteur de vulnérabilité, et encore moins de risque d'entrée dans la délinquance, même s'il existe une part de jeunes avec moins d'opportunités et vivant dans un quotidien d'exclusion.

Au quotidien, les acteurs rencontrent nombre de jeunes désorientés, sans estime d'eux-mêmes, non-accompagnés par leur famille et entrant dans l'âge adulte sans maîtriser les codes de la société à laquelle ils doivent faire face.

En effet, parce qu'ils peuvent être exposés à ces difficultés de socialisation, de scolarisation, d'insertion sociale et économique, notamment lorsqu'ils sont issus de familles elles-mêmes en situation de fragilité, ou à des enjeux personnels d'identité, les jeunes les plus vulnérables doivent rester au centre des préoccupations de la politique de prévention de la délinquance. La ville de Hem, dans cette logique d'action mais également d'accompagnement des jeunes et des parcours, veille à mener des dispositifs de repérage des jeunes les plus à risque ou NEET (déscolarisés, sans emploi et ne suivant aucune formation). Elle soutient l'appui des parcours de jeunes face à leurs orientations trop souvent vécues comme arbitraires voire subies, et plaide pour remettre ces jeunes au centre de leurs choix, l'orientation incarnant un enjeu clé en termes d'égalité des chances et se situant au cœur des trajectoires individuelles et sociales.

1. OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA JEUNESSE

Les enjeux du projet communal en matière de citoyenneté et de prévention de la délinquance s'organisent donc autour de cinq axes prioritaires :

➤ Promouvoir la citoyenneté comme première forme de prévention

Cet axe se concrétise notamment par la représentation ou la participation des habitants : conseil de la jeunesse, conseil citoyen, conseil des seniors, PIC, atelier internet... Des actions de citoyenneté dans les établissements scolaires ont également lieu. De plus, des activités de loisirs ou culturelles menées par la Ville, les centres sociaux et les associations intègrent un volet citoyenneté et visent à promouvoir l'autonomie des jeunes, le lien intergénérationnel. Enfin, la promotion de la citoyenneté s'effectue aussi par un travail de mémoire et de mise en valeur des quartiers et des habitants.

➤ Favoriser et développer des actions de prévention éducatives

Les actions ont été menées selon différentes grandes thématiques : prévention en matière de sécurité routière, lutte contre les addictions et les cybers dépendances, lutte contre le harcèlement, actions de citoyenneté en lien avec la réussite éducative (« ateliers »), actions de sensibilisation à la diversité culturelle.

➤ Connaître et observer la délinquance ; prévenir et traiter les actes de délinquance

Les actions menées relèvent de différents types d'intervention : suivi individuel des jeunes de 16 à 25 ans, les lieux de captation à larges plages horaires (dispositif permettant aux jeunes de ne pas investir la rue en soirée), recensement des faits de délinquance (quelle interprétation en faire et quel lien avec les mesures à prendre), coordination des acteurs de terrain (référént jeunesse, éducateurs spécialisés), aide à la formation aux métiers de l'animation, actions en direction des personnes âgées (information, aide aux victimes, accès au droit)...

➤ Le « vivre ensemble » et la solidarité entre les générations

Les jeunes sont un facteur de dynamisme et de renouvellement, et représentent un élément essentiel du développement de la cité. Il convient donc d'en faire des partenaires actifs et responsables dans la société d'aujourd'hui et celle de demain. La ville de Hem agit concrètement pour assurer le partage des valeurs sociales, culturelles et environnementales des différentes générations en mettant en place des actions qui favorisent l'établissement de liens entre les différents groupes d'âge et entre les différents milieux, en soutenant des initiatives individuelles et collectives des jeunes visant à créer des activités sociales et culturelles en matière de développement durable.

➤ L'aide à la concrétisation des initiatives et des projets

L'engagement des jeunes est soutenu et stimulé par la commune. Cet engagement concerne principalement les domaines de l'emploi et de l'insertion, le développement économique, social et bien sûr la coopération humanitaire. Grâce à la concrétisation des initiatives et des projets, les jeunes développent des capacités d'adaptation, d'intégration et acquièrent de nombreuses compétences, voire valident des qualifications (permis de conduire, brevet d'animateur). Cette action intitulée « Pass à l'action » est portée par le Point Information Jeunesse (PIJ). La plupart des jeunes n'ont besoin que d'un coup de pouce, une aide ponctuelle. C'est une source importante de repérage pour les différentes cellules de suivis (Parcours de jeunes).

2. L'ACTION MUNICIPALE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

A Hem, les moins de 20 ans représentent près de 28 % de la population en 2022. La jeunesse hémoise est un atout pour la ville : elle est une source d'inventivité, d'initiatives et de projets tournés vers l'avenir. Elle est une source de dynamisme et de vitalité qui rejaillit sur l'ensemble de la commune et de ses habitants : une ville qui vit, bat aussi au rythme de sa jeunesse, ou plutôt de ses jeunes : la « jeunesse » recouvre en fait des réalités différentes qui révèlent une diversité dont les particularités et les attentes varient en fonctions des âges, des univers sociaux, des parcours familiaux.

Le nouveau projet jeunesse 2022-2026 a vocation à s'inscrire dans la continuité de l'ancien projet, et prend en compte les nouvelles aspirations des jeunes ainsi que les orientations et objectifs de la Convention Territoriale Globale. Renouveler le projet jeunesse est essentiel pour maintenir en alerte le territoire, sur les besoins des jeunes et le partenariat. Dans ce contexte de renouvellement de projet, trois assises de la jeunesse ont été mises en place entre 2020 et 2022 ainsi que deux séminaires de coordinations territoriales et deux questionnaires ont été diffusés auprès des jeunes (11/17 ans et 16/25 ans).

L'objectif est de poursuivre la diversification des clés d'entrée permettant de s'adresser aux nombreux visages de la jeunesse hémoise, en faisant en sorte que chaque jeune hémois, à différentes étapes de son parcours de vie, puisse trouver dans les actions développées par la ville en direction des jeunes, une démarche correspondant à ses envies, à son projet.

1. La remobilisation

Depuis la crise sanitaire, la Ville se doit de mieux comprendre l'état d'esprit actuel des jeunes et de les accompagner au mieux. En effet, en 2022, les conséquences de la pandémie sont encore bien présentes notamment au niveau de la santé psychologique, de leurs apprentissages et de leur niveau de vie. La crise a creusé des inégalités sociales et scolaires et a révélé la fracture numérique chez les jeunes, eux-mêmes si connectés sur les réseaux sociaux. La période de crise sanitaire a aussi fortement révélé les difficultés structurelles auxquelles font face un grand nombre de jeunes en formation, notamment avec la perte de jobs alimentaires ou la suspension de stages rémunérés mais a également mis en lumière des situations de grande précarité chez les jeunes et notamment chez les étudiants.

Face à ces phénomènes, des réponses collectives qui avaient été apportées en 2021 par les acteurs locaux, ont perduré en 2022, afin de redynamiser la vie du quartier, de recréer des liens avec les institutions publiques, de mobiliser les jeunes présents dans des parcours de resocialisation à travers les pratiques sportives et les activités culturelles, l'action associative, l'horizon professionnel :

- Jeunes bénévoles pour des événements solidaires à destination de plus démunis (maraudes)
- Jeunes inscrits dans des démarches sociales et professionnelles via des accompagnements éducatifs (mission locale, club de prévention)
- Mises en place de créneaux d'activités sportives et culturelles
- Travail de rue à destination des jeunes présents sur le quartier
- Ouverture de terrains multisports et présence d'éducateurs sportifs de la ville
- La médiation d'urgence

Au cours de cette année 2022, la question de la santé mentale des jeunes a également été au cœur des réflexions avec notamment un travail en cellule de coordination afin de faire un état des lieux précis de la situation des jeunes en souffrance psychologique et sur les possibilités d'orientation. Des réflexions sur un projet de mise en place d'un psychologue de rue sont en cours.

2. Pérennisation de l'action « Parcours de jeunes »

Avec la fin du PIA en 2021, la ville de Hem a pris le parti de soutenir et de pérenniser en 2022, la stratégie territoriale de l'action en faveur de la jeunesse et toutes les actions en lien avec le dispositif du PIA jeunesse en maintenant ses financements en faveur de ces actions.

Cette action vise un renforcement des lieux de captation de jeunes : il s'agit de toucher les jeunes de 16 à 25 ans par le biais du sport/de la culture, les « accrocher » pour ensuite faire le lien vers les partenaires sociaux adéquats dans une logique de « parcours de jeunes ». La cellule « parcours de jeunes » créée à Hem, qui coordonne le travail des travailleurs sociaux de manière confidentielle, est essentielle pour apporter des réponses construites aux jeunes de notre ville.

Depuis sa mise en place, la création des outils de prescription des jeunes n'a cessé d'évoluer et de s'étoffer via :

- L'accompagnement renforcé de la Mission locale
- Les ateliers avec « Heureux d'apprendre »
- Les ateliers avec TKIZ VR
- Les clubs de sport avec Hem top Team et Action Boxe
- Les associations culturelles avec le studio d'enregistrement Hemix
- Les associations d'éducation populaire via les centres sociaux et associations de jeunes (AJTF).

Les jeunes, visés par les actions, sont ceux identifiés ou repérés par les différents acteurs (ville, associations, établissements scolaires, travailleurs sociaux...), avec pour objectif de :

- Développer la prévention dès le plus jeune âge (prévention précoce)
- Développer une véritable prévention de la délinquance (repérage, accompagnement, suivi individuels)
- Repérer les jeunes les plus en difficulté grâce à un « maillage » partenarial efficace et au travers d'un travail individuel de proximité.

Ce repérage des jeunes s'opère grâce aux échanges cadrés d'informations, entre les acteurs de terrain, qui sont quotidiennement au contact des jeunes (AILE, poste de prévention jeunesse, club de prévention, PJJ). Celui-ci s'est intensifié, notamment par une meilleure organisation et coordination des acteurs, dans le cadre de la cellule de coordination jeunesse, par le biais d'une charte de confidentialité partagée et d'une réflexion autour des parcours de jeunes avec plusieurs portes d'entrées :

➤ La médiation urbaine

La première étape de « repérage » consiste pour l'équipe à prendre contact avec les jeunes de la ville. L'équipe peut échanger sans frein, de manière informelle avec ces jeunes « invisibles » et ainsi leur amener une curiosité de découvrir les acteurs de proximité qui œuvrent pour leur offrir des opportunités. Une équipe de médiation (CITEO) est toujours en place et permet d'« aller vers » et rompre avec l'idée que l'intervention en faveur de la jeunesse se ferait systématiquement suite à une demande exprimée du jeune. En effet, le volet principal a été d'engager les médiateurs et les acteurs jeunesse du territoire à entrer en relation avec les jeunes, via une méthode moins conventionnelle. Les mises en relation ont eu pour but de créer, non seulement des liens entre les jeunes, et les professionnels, mais également d'impulser la mise en place de la deuxième étape de cette action.

En 2022, un recensement anonyme des contacts réalisés par les médiateurs, a été développé afin d'organiser le suivi des parcours, faire le lien sur les orientations vers les structures d'accompagnement (Mission Locale, Horizon 9, Centre sociaux) et mettre en place un suivi de cohorte.

➤ La mise en place des lieux de captation

La deuxième étape est celle de la captation et de l'accompagnement. Les jeunes sont invités à découvrir notre offre d'activités culturelles et incités à s'inscrire dans les lieux de captation sur la base du volontariat, le projet est de leur fournir un cadre d'évolution, d'autonomie, et de les accompagner dans la définition de leur parcours. Les activités sont ajustées en fonction des attentes des jeunes et de leur assiduité afin de proposer un accompagnement au plus près de leurs besoins et envies de développement. Les liens créés au sein des lieux de captation ont permis aux jeunes de se réinscrire dans des interactions sociales avec des personnes d'horizons

différents, plus ou moins jeunes, de milieux sociaux et culturels variés où chacun apprend de l'autre. C'est ainsi que chaque jeune a pu développer son savoir-être en situation d'interaction sociale, plus ou moins informelle, et réaliser leur potentiel individuel.

Ces lieux de captations sont les suivants (ouverts hors temps classiques, c'est à dire en soirée et le week-end) :

- A l'AJTF : l'atelier cuisine, l'atelier nutrition, l'accueil de jeunes en soirée
- Au studio Hémix : les ateliers d'écritures
- Au théâtre de l'Aventure : les ateliers « estime de soi »
- Au CSSE, l'accueil de jeunes en soirée (18h-20h)
- Sur le Work-out, la musculation en permanence de rue
- Au centre social 3 villes avec la danse urbaine
- Au Tremplin, avec les ateliers accompagnement scolaire
- A Action Boxe, avec la Boxe éducative
- Au Judo Club, avec les ateliers self défense

Ces lieux, dits de « captation », ont permis de faire le premier pas vers le jeune via ses centres d'intérêt, ses besoins en matière de loisirs, de culture et ainsi le « capté » et le mettre en confiance.

➤ **La cellule de suivi des parcours de jeune**

Enfin lors cette troisième étape d'« orientation/accompagnement renforcé », la cellule de suivi des parcours de jeunesse se réunit pour proposer différents types d'actions en fonction des freins qu'il y a à lever, sur la base d'un diagnostic individualisé de la situation. L'orientation vers les acteurs, institutions et dispositifs correspondants à leurs projets est rendue possible suite à la construction de liens de confiance mutuelle. Au fil des activités et rencontres, les jeunes participants ont pu affiner leurs projets, se découvrir d'autres centres d'intérêts ou ambition professionnelles et construire plus en détail leurs besoins et recherches. Les orientations se dirigent vers des partenaires du territoire tels que la Mission Locale, Pass à l'Action, Horizon 9, répondant à leurs besoins en termes de recherche de formation, d'emploi, d'école, de centres d'intérêts dans le milieu de la musique ou non. Certains sont également accompagnés dans leur recherche active d'école ou de centre de formation (ateliers « Boost ton parcours » de la Mission Locale). En 2022, la cellule de parcours, composée uniquement de travailleurs sociaux, s'est réunie trois fois.

En résumé, le jeune est repéré soit par :

- Les médiateurs
- Les éducateurs de prévention et/ou partenaires
- Les coachs d'insertion par le sport

Il est orienté vers :

- Les lieux de captations (selon son besoin)
- Le club de sport pour les coachs

Il est accompagné par :

- La Mission locale
- L'APELS via son référent entreprise et le coach
- Le Pôle Emploi
- Les dispositifs et associations correspondants à sa situation

Il est suivi par :

- Un éducateur spécialisé
- Un référent insertion
- La cellule « parcours de jeunes »

3. La coordination jeunesse

L'existence d'un tissu associatif dense et actif d'une part, d'acteurs éducatifs institutionnels présents sur le territoire d'autre part, ont permis de développer ces dernières années un partenariat solide en matière de jeunesse. Ainsi, la Cellule de Coordination Jeunesse est devenue un lieu d'échanges et de décisions incontournable. Créée en 2007, elle réunit mensuellement les professionnels du service jeunesse de la Ville, du centre social 3 Villes, du centre social « Espace de Vie Saint-Exupéry », de l'Association des Jeunes des Trois Fermes (AJTF), de la Mission Locale du Val de Marque, du Club de prévention Horizon 9, voire d'autres

partenaires le cas échéant.

Informelle, elle favorise la réactivité du réseau mais elle est aussi un véritable lieu d'échanges sur les projets, les expériences, les postures, les langages, les activités et les problématiques communs à tous. La cellule tend vers des pratiques et des postures professionnelles communes, elle décide de planning plus harmonieux (camps, sorties, ouvertures le soir,) et mène des actions communes et mutualisées. En 2022, 7 cellules de coordination ont eu lieu.

Le partenariat avec l'APELS

Le projet des « coaches d'insertion par le sport » en partenariat avec l'APELS (Agence Pour l'Education par Le Sport) pour la période 2022-2024 s'est développé. C'est un autre type de moyen d'aller chercher une partie des jeunes ayant une appétence pour le sport, qui peut également participer à réduire le chômage des jeunes issus des quartiers prioritaires. Le programme part du principe que l'éducateur sportif est devenu une figure emblématique du quartier dans lequel il évolue et est capable de mettre le jeune en confiance et de lui inculquer des valeurs sportives transférables au monde du travail.

L'APELS a décidé de créer ce nouveau métier de « coaches d'insertion par le sport », visant à professionnaliser l'intervention d'éducateurs déjà expérimentés, en leur apportant les méthodes de l'insertion professionnelle par le sport. Une fois formés, le rôle de ces nouveaux coaches d'insertion par le sport est de repérer les jeunes éloignés du marché du travail, hors radar, et de leur faire vivre un parcours fondé sur la pédagogie du sport, à travers un cadre contractuel simple, compréhensible par le jeune, court et qui place les valeurs du sport au cœur de l'accompagnement pour retrouver le chemin de l'emploi. La ville de Hem finance l'APPELS à hauteur de 45 000 euros pour deux ans.

En 2022, 9 promotions de 10 jeunes NEET ou en difficulté d'insertion professionnelle, soit 90 jeunes ont ainsi pu être accompagnés.

Lors de la deuxième vague de promotion du parcours "Pulse ton avenir" sur le territoire, de janvier à juin 2022, quatre éducateurs ont été formés sur le territoire : deux d'Action Boxe, un d'Hem Top Team et un de l'Olympic Hémois FC.

Une progression globale des jeunes a pu être observé notamment sur la posture, la connaissance de l'écosystème en liaison avec le droit commun, la capacité à faire des transferts de compétence au sein de leurs activités sportives et les notions administratives en général.

Toutefois plusieurs axes d'amélioration ont été repérés :

- Capter un public également féminin
- Anticiper l'élaboration des processus pédagogiques mis en place par l'APPELS
- Améliorer la centralisation et la remontée des informations
- Ne pas s'appuyer trop souvent sur les structures de l'emploi du territoire
- Avoir davantage de disponibilités lors de temps de regroupement des différents coaches d'insertion par le sport du territoire régional et national

Actions collectives de la ville sur le territoire

Le service jeunesse et prévention a essayé de déployer durant l'année 2022 un événementiel dans les quartiers prioritaires de la ville mais également dans le centre-ville afin de favoriser la mobilité des jeunes résidant en politique de la ville sur le territoire. Les associations subventionnées par la Ville pour intervenir dans le cadre des actions jeunesse sont : AJTF, le Tremplin, ainsi que les 2 centres sociaux du territoire (3 Villes et Saint-Exupéry).

➤ **Les actions**

- Sea, Hem and Sun : 10 jours d'animation à destination des jeunes et des familles issues des QPV (65 %). Plus de 7500 entrées sur les dix jours dont 4000 de 03/18 ans (entrées)
- Hem Games Thon : les 2 et 3 décembre 2022, les habitants peuvent profiter de ce salon du jeu vidéo contre une participation de 1 euro versée au Téléthon. L'évènement a mobilisé 256 personnes (58% issus des QPV).

- La journée de la prévention routière qui a touché environ 250 jeunes des QPV (80%)
- Halloween : 1500 personnes présentes dont 1000 enfants et jeunes de 03 à 14 ans (33%)
- Solidarité entre les générations : journée jeu et karaoké avec les enfants des ALSH et le Conseil jeunesse durant la semaine bleue (octobre 2022)

La participation des jeunes

Un questionnaire à destination des 16/25 ans a été diffusé sur les réseaux et relayé par les acteurs jeunesse du territoire sur le terrain afin d'objectiver le projet jeunesse sur les besoins des jeunes. 61 réponses aux questionnaires ont été renvoyées.

Un questionnaire a également été réalisé à destination des 11/17 ans.

Le Conseil de la jeunesse existe sur le territoire de Hem et est composé de 18 volontaires des différents quartiers de la commune, âgés de 13 à 17 ans. Il représente l'ensemble de la jeunesse hémoise, notamment les territoires QPV. Les conseillers se doivent de recueillir la parole des jeunes pour proposer des projets et actions qui correspondent à leurs besoins. Conformément aux objectifs, le conseil se réunit régulièrement pour réfléchir à différents projets, s'investir dans les événements de la ville, visiter différentes institutions...

4. Le Point Information Jeunesse

Le point information jeunesse est un espace d'accueil et d'information où tous les jeunes (collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, salariés...) ont accès à une information complète, pratique et actualisée dans tous les domaines. L'accueil est gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous. Il est assuré de manière physique, téléphonique et anonyme. Aussi, le PIJ met en place ou participe à des actions en faveur des jeunes dans le cadre des thèmes suivants : éducation, formation, stages, jobs, emploi, santé, vie quotidienne, loisirs et activités culturelles, sports, vacances, mobilité européenne et internationale.

➤ **L'information**

Pour répondre aux objectifs et orientations du réseau information jeunesse, le PIJ se doit d'être un secteur d'information généraliste qui aide les jeunes à gagner en autonomie. Il s'agit de faire en sorte que le jeune prenne conscience de ses besoins et qu'il se prenne en charge.

L'organisation et la gestion du centre de documentation PIJ couvrent les domaines suivants : « orientations et métiers » ; « études, formations et alternance » ; « emplois, jobs, stages » ; « partir à l'étranger » ; « vie quotidienne » et « santé ».

➤ **L'accompagnement et l'aide au montage de projets**

Un accompagnement des jeunes, le cas échéant, pour l'accès ou les recherches sur Internet, l'aide à l'élaboration de CV et de lettres de motivation, ou encore pour une aide au montage de projet et suivi des jeunes dans le cadre du Pass' à l'action par exemple.

Le « Pass' à l'action » est un dispositif hémois visant à aider concrètement les jeunes de 15 à 25 ans dans leur parcours par une aide financière pour :

- Le permis de conduire (15 jeunes en 2022, 33% QPV)
- Les départs en vacances en autonomie : projets vacances, projets j'Hem L'Europe (31 jeunes en 2022, 77% QPV)
- Les formations liées aux métiers de l'animation : BAFA/BAFD (10 jeunes en 2022, 90% QPV)
- Les projets d'initiatives des jeunes : 1 jeune en 2022

En 2022, 57 jeunes ont ainsi été accompagnés. Sur l'ensemble de ces aides, 67 % bénéficient aux jeunes issus des quartiers prioritaires. Le taux de participation des jeunes en QPV était donc similaire à celui de 2021.

Des événements connexes sont organisés : un job dating avec 17 participants issus des QPV et 2 séjours organisés avec la plateforme jeunesse.

➤ L'orientation

Le PIJ doit également se tenir informer des offres de service en direction du public jeune, des partenaires du territoire, afin d'orienter efficacement le public. C'est ainsi que le PIJ est amené à travailler avec de nombreux partenaires, parmi lesquels :

- Les centres sociaux et structures de jeunes
- L'association de prévention Horizon 9
- Le Pôle Emploi
- La Mission Locale du Val de Marque
- Les associations culturelles et sportives
- Les services municipaux

En 2022, le PIJ a accueilli 953 jeunes et 83 accompagnants.

Quartier	Année 2022	Âge	Année 2022
Beaumont	128	Moins de 11 ans	1
Centre	72	12-14 ans	8
Hautchamps-Longchamp	198	15-17 ans	478
La Vallée	172	18-20 ans	339
Lionderie	77	21-23 ans	83
Trois Baudets	76	24-26 ans	11
Trois Fermes	129	27-29 ans	3
Autres quartiers et extérieurs	20	Plus de 30 ans	8
Non renseigné	81	Non renseigné	22
Total QPV	480	Total	953

De plus, le PIJ est un point de retrait des dossiers Pass' Sport Culture en coordination avec le service des sports.

5. Perspective 2023

En 2023, sera voté le nouveau projet jeunesse répondant notamment aux trois objectifs définis dans le cadre la Convention Territoriale Globale.

Des axes ont donc déjà été identifiés par le service jeunesse pour perfectionner le travail envers les jeunes :

- Conforter les lieux de captation notamment par le numérique
- Accompagner les jeunes dans leur orientation et parcours de formation pour favoriser, anticiper les situations de rupture à l'école et éviter leur sortie précoce du système scolaire
- Développer la prévention santé, notamment celle de la santé mentale, auprès des jeunes et la prévention des addictions.
- Promouvoir les talents locaux et la culture urbaine et favoriser l'expression des jeunes
- Accompagner l'accessibilité à la pratique culturelle et sportive pour tous les jeunes hémois sur le territoire.

7. LA SENSIBILISATION ET L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT

1. LES EQUIPEMENTS CULTURELS : INVESTISSEMENTS (PPI) ET FONCTIONNEMENT

Chaque année, le service des Actions Culturelles, en lien avec les Services Techniques de la Ville, dispose d'une enveloppe de 100 000 € afin de procéder aux divers travaux et réparations dans les salles culturelles.



La Ville dispose de 8 équipements à dimension socio culturelle dont 5 situés dans les quartiers prioritaires ou en veille : le théâtre de l'Aventure, le Centre Intergénérationnel de Beaumont (CIB), la salle Bournazel, le studio de répétitions et d'enregistrement de musique Hémix (salle Sockeel) et la salle culturelle Henri Dunant. L'école de musique, l'espace culturel Franchomme et le Zéphyr sont 3 autres lieux culturels qui accueillent entre 5 et 30 % de public domicilié dans les quartiers prioritaires.

2. LES ANIMATIONS CULTURELLES

La Ville développe chaque année plusieurs grands rendez-vous festifs : Hem en fête, allumoirs, fêtes de Noël, journée de la petite enfance, chasse à œufs, carnaval, fête foraine, fête des voisins, feu d'artifice, braderies (Hem en fête, Broc 'Hem). Ces événements touchent un public de plus en plus nombreux, y compris issus des quartiers prioritaires estimé à 30%. Certaines manifestations comme le carnaval, coorganisé avec de nombreuses structures des quartiers Hauts-champs/Longchamp, rassemble près de 500 participants dont environ 80% sont issus des quartiers prioritaires. La fête des voisins rencontre aussi un vif succès, avec un nombre de fêtes en progression chaque année. De nombreuses fêtes sont organisées par les habitants des quartiers prioritaires.

En 2022, les animations culturelles et les événements festifs ont connu un retour à la normal après deux années perturbées par la crise sanitaire.

Les associations culturelles organisent également des événements annuels, par exemple :

- La Fête de la musique, organisée par les Amis de Beaumont, au CIB
- La Dictée, organisée par Le Tremplin à Dunant
- La Foire aux disques, par Hem en sons, à la salle des Fêtes
- La soirée dans le cadre de la journée de la femme, par l'Association des Jeunes des Trois Fermes, à la salle Dunant

Des événements « exceptionnels » complètent chaque année ces grands rendez-vous.

➤ Subventions aux associations culturelles

En 2022, sur les 36 associations culturelles hémoises, la Ville en subventionne 21 (58 %). Parmi ces associations culturelles, 5 interviennent dans les quartiers prioritaires ou en veille, 4 sont subventionnées, une s'autofinance (ATABAK).

➤ Découverte de l'offre culturelle

L'Espace Culturel Franchomme continue de développer au sein de la médiathèque l'offre en matière d'ouvrages, de revues (périodiques consultables sur place et à l'emprunt) et d'événements (séances de dédicaces, rendez-

vous du Conte, coups de cœur des bibliothécaires, spectacles de marionnettes, expositions...). En 2022, la médiathèque a accueilli régulièrement 462 familles, ce qui représente 1702 personnes inscrites. 439 de ces familles sont des familles hémooises et 28,78% sont issues des QPV. La fréquentation a augmenté de 2,21%.

FAMILLE	HEM	3 Baudets	3 Fermes	Beaumont	Blanchisserie	Civron	Hauts-champs	Lionderie	Longchamp
462	439	63	3	76	10	20	9	21	7

Les cours de langue enfants proposés par l'association Hem Ville d'Europe continuent de remporter un vif succès : 30 enfants de 5 à 10 ans sont inscrits sur l'année scolaire 2022-2023 (jauge maximale).

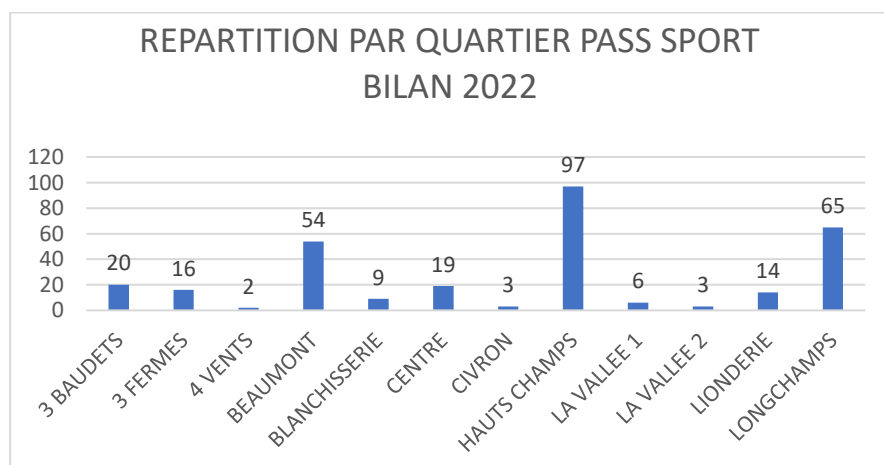
L'Espace Franchomme a également inauguré en novembre, la Maison du Patrimoine et d'Histoire Locale. Ce nouveau lieu, équipé d'une salle de projection, a pour objectif d'accueillir de nouvelles expositions notamment dédiées à l'histoire locale.

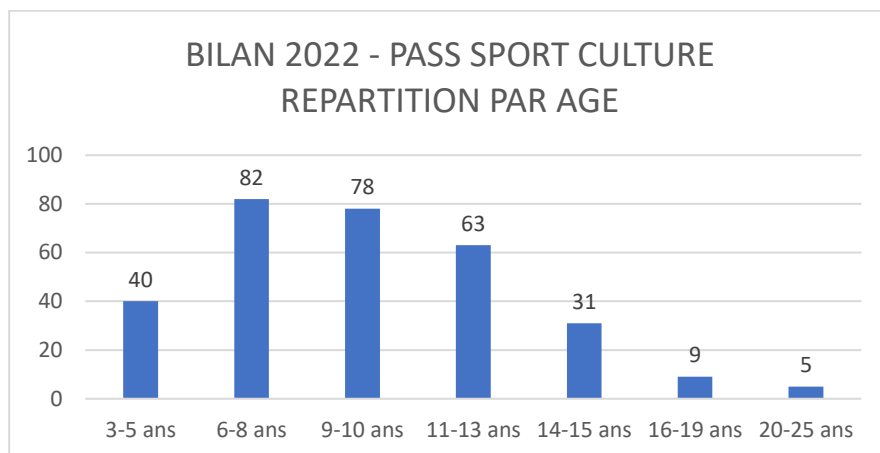
Le Zéphyr, salle de spectacle, situé en cœur de ville, complète également l'offre culturelle. Il s'agit d'une salle de spectacle d'une capacité de 960 personnes en version assise et 1280 en version debout. La Ville s'y efforce de proposer une programmation culturelle la plus ouverte et large possible, susceptible de toucher tous les publics. Cependant, le Zéphyr doit encore diversifier sa programmation et renforcer l'attractivité de ses tarifs pour ouvrir davantage la fréquentation au public issu des QPV.

➤ Le Pass'Sport Culture

Afin d'assurer un accès équivalent à tous aux activités culturelles et sportives et de donner les possibilités aux plus démunis de s'inscrire et de pratiquer, la Ville a instauré une aide spécifique permettant de contribuer au paiement d'une partie de l'adhésion d'un jeune issu d'une famille en difficulté sociale et/ou financière : il s'agit du « Pass'sport culture ».

308 dossiers ont été validés en 2022 pour des hémoois de 3 à 25 ans, pour 18 associations sportives et culturelles hémooises concernées par ces aides. Certains clubs sont particulièrement plébiscités au travers du dispositif, notamment Action Boxe, La Vaillante (gymnastique), ASC 59 (Jujitsu brésilien), Boxing Club Hémoois, Judo Club de Hem et l'Olympic Hémoois Football Club.





Au 31 décembre 2022, ce dispositif avait touché 266 jeunes des QPV, soit 86% de l'effectif.

Par ailleurs, le Pass'Sport Culture Senior a profité à 16 personnes âgées de plus de 60 ans en 2022.

➤ Les écoles de discipline

Fréquentation des écoles de discipline municipales :

2022/2023	Enfants hémois	Familles concernées	Filles	Garçons	QPV et quartier de veille
Ecole municipale de musique	212	178	91	121	44

2022/2023	Enfants hémois	Familles concernées	Filles	Garçons	QPV et quartier de veille
Ecole municipale d'arts plastiques	145	/	100	45	47

Fréquentation des écoles de discipline associatives :

2022/2023	Enfants inscrits	Familles concernées	Filles	Garçons	Hémois	Hémois QPV
L'Aventure	89	88	70	19	64	19
Ainsi danse	402	338	390	12	254	68

Les 65 associations hémoises pilotées par le service des Actions Culturelles proposent aussi une diversité d'activités culturelles hebdomadaires, 10 interviennent dans les quartiers prioritaires ou en veille (15%) et proposent entre autres des cours de percussions brésiliennes (Atabak), de la musique et majorettes (Show Band New Spirit), du théâtre (L'Aventure), ou encore des cours de danse (Ainsidanse)

Exemple de fréquentation dans une association :x

2022/2023	Enfants inscrits	Familles concernées	Filles	Garçons	Hémois	Hémois QPV
Showband New Spirit	15	/	15	0	10	7

➤ **DEMOS**

Hem est engagée avec l'Orchestre National de Lille (ONL) dans le projet nommé « DEMOS » (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre à dimension nationale. Il agit là où l'accès à l'éducation artistique et culturelle est rendu difficile en raison de facteurs économiques et sociaux ou de l'éloignement géographique des structures d'enseignement. Le projet DEMOS MEL a débuté avec le premier stage en février 2017 et s'adresse à des jeunes de 7 à 12 ans, sans formation musicale antérieure, vivant dans les quartiers « politique de la ville ».

En septembre 2019, un cycle tri-annuel (2019-2022) du projet a débuté sous la dénomination DEMOS 2, reprenant les mêmes principes de fonctionnement. A Hem, le lien se fait avec l'école de musique, l'intervenant en musique étant aussi le professeur en charge des orchestres à cordes de l'école de musique. Pour le centre social 3 Villes, il est animé par une nouvelle personne référente au sein du centre social et qui a accueilli au départ du projet, un groupe de 13 enfants (10 filles et 3 garçons) s'entraînant deux fois par semaine. Chaque enfant s'est vu remettre au démarrage du dispositif l'instrument qu'il a choisi pour la durée de l'action.

Suite à la crise sanitaire ou pour des raisons personnelles, le groupe a diminué passant à 8 élèves. Le groupe s'est ainsi stabilisé jusqu'à la fin du projet en 2022.

En 2022, l'ensemble des ateliers ont pu avoir lieu en présentiel avec 36 séances de janvier à juin et la présence de tous les élèves.

Pour le dernier semestre du projet, 5 répétitions en grand groupe « Tutti » se déroulant dans des salles adaptées proposées par les villes partenaires et au sein de l'ONL de Lille, ont été mises en place, le mercredi après-midi et le week-end. Grâce à l'accompagnement de la référente de projet, les familles ont gardé une forte implication dans l'accompagnement de leurs enfants.

L'aboutissement de l'année s'est terminé avec deux événements :

- Le concert avec l'ONL à la Philharmonie de Paris. Cet événement regroupait tous les projets DEMOS au niveau national. Toutes les familles se sont déplacées pour l'événement avec un bus affrété pour l'occasion.
- Le concert à l'ONL le 26 juin 2022 où toutes les familles étaient présentes (parents, fratrie, mais aussi grands parents, oncles et tantes...) et venues par leurs propres moyens. Notons également la présence de professeurs des écoles des enfants, de référents pause méridienne des écoles, les partenaires (assistante de circonscription, coordinatrice du DRE...).

Le projet DEMOS s'est donc terminé en 2022 avec un bilan positif notamment sur le parcours des enfants et de leurs familles. La grande réussite en terme d'impacts du projet ayant été l'inscription de 7 enfants sur les 8, à l'école de musique de Hem pour la rentrée 2022.

➤ **Hemix**

Depuis son ouverture en 2014, le studio Hemix a mis en place et développé ses activités autour des musiques amplifiées et de la culture urbaine. Il propose de nombreux créneaux réguliers et occasionnels de répétitions, enregistrement, créations musicales (artistes et groupes mais aussi les structures de la Ville, projet de structure extérieure etc.), ateliers culture urbaine/écriture de texte/composition musicale/musique assistée par ordinateur, coaching d'artistes, ruche d'artistes. L'association Hemix a également proposé un nombre important d'ateliers musicaux dans le cadre des mercredis récréatifs de janvier à décembre.

Plusieurs objectifs décrivent l'action du studio Hemix :

- Accompagner les pratiques en cultures urbaines des habitants des quartiers.
- Accompagner les projets concernant en priorité les habitants des quartiers de la politique de la ville
- Soutenir et accompagner les démarches permettant la mobilité dans la ville autant physiquement qu'esthétiquement

Cette association est aidée au quotidien dans sa gestion par un chargé de mission culture urbaine, rattaché au service des Actions Culturelles de la Mairie, qui s'attache à travailler avec le public et les structures du quartier, de la commune et des environs.

En 2022, Hemix s'est particulièrement distingué au travers des actions suivantes :

- Proposition et programmation d'événements et concerts dans les salles culturelles de la ville (Dunant, salle des Fêtes, Zéphyr)
- Positionnement comme lieux de captation 6 heures par semaine chaque lundi avec 15 jeunes hémois
- Organisation d'ateliers musicaux dans le cadre des mercredis récréatifs
- Organisation d'un atelier beatmaking du Broch'Hem organisé par l'AJTF
- Participation à un documentaire sur un beatmaker travaillant sur Saint Georges
- Participation à la marche aux flambeaux le 8 octobre et au goûter enchanté le 5 novembre
- Organisation de la partie technique du spectacle proposé lors du weekend « Lumière sur ... l'Algérie »
- Préparation du Rendez-vous de la Cantoria à la salle culturelle du Mail Dunant à la fin de l'année
- Organisation d'un atelier découverte d'un studio professionnel dans le cadre des ALSH de l'Espace Saint Exupéry au cours des vacances d'hiver.

L'association a également proposé des ateliers et un accompagnement sur l'année, avec 12 jeunes hémois du centre social 3 villes, autour du journalisme artistique, c'est le projet "Hem&Vous". Entre beatmaking, écriture, émission radio, interviews, les ados découvrent les métiers et les facettes du monde artistique et les techniques de journalisme avec l'équipe et les partenaires d'Hemix.

Un nouveau projet a été lancé cette année : "Tant D'Hem". Le concept est simple, plusieurs groupes volontaires du collège Saint Paul ont choisi une chanson française à reprendre. Après quelques arrangements, du coaching et de nombreuses répétitions, ils sont passés au studio enregistrer leur travail. 4 groupes comptant une quinzaine de jeunes ont ainsi participé à des sessions hebdomadaires finalisées par l'enregistrement au studio. Les jeunes et leurs parents ont pu ainsi découvrir les coulisses de la musique enregistrée. Un groupe du collège Raymond Devos a également participé afin de faire un essai pour élargir ce projet à d'autres établissements. Les jeunes participants ont reçu la visite de JNR lors de leurs enregistrements, de quoi prendre quelques précieux conseils de plus pour le passage en cabine.

D'autres groupes bâtissent également des projets musicaux au sein du studio en bénéficiant d'heures d'enregistrement, de coaching en écriture ou en élocution. Le travail mené par Hemix s'appuie sur des partenariats associatifs (AJTF, Horizon 9, Heureux d'Apprendre...).

Tableau bénéficiaires quartiers QPV	Estimation du nombre de bénéficiaires par tranche d'âge, sexe et quartier								Total	
	6-15 ans		16-17 ans		18-25 ans		26-64 ans		par sexe	par quartier
	F	M	F	M	F	M	F	M		
HAUTS CHAMPS		2		5		5		1	F 13 M	13
LONGCHAMPS		2				2		1	F 5 M	5
LIONDERIE				1		10		1	F 12 M	12
3 BAUDETS			3		1	1		2	F 4 M 3	7
TROIS FERMES		1		3	2	5		4	F 2 M 13	15
Total QPV	0	5	3	9	3	23	0	9	F 6 M 46	52
BEAUMONT		1				3			F 4 M	4
AUTRE					1	8	3		F 4 M 8	12
Total HEM	0	6	3	9	4	34	3	9	F 10 M 58	68
Autre Ville			1	4		4	2		F 3 M 8	11
Groupe structures										
Centre Social 3 Villes	4	6							F 4 M 6	10
Marie Curie	7	9							F 7 M 9	16
St Paul	7	5							F 7 M 5	12
Total par âge	44		17		42		14		F 31 M 86	117

Tableau bénéficiaires Hemix 2022

➤ **Développement de l'attractivité et de l'animation du Mail Dunant**

En juin 2022, une attention particulière de la ville s'est portée sur le mail Dunant dans une logique de poursuite d'intervention de rénovations sur les équipements existants. Ce site est composé de trois bâtiments : la salle Jacques Sockeel devenue le studio Hemix, la maison des associations Nadine Brasiello et la salle polyvalente Henri Dunant.

Cet ensemble dessine, au sein du quartier, une centralité facilitant l'accueil d'activités et animations susceptibles de réunir les habitants du quartier, mais également à l'occasion d'événements de plus grande ampleur, de rayonner sur des publics venus de toute la ville. Au vu des équipements publics présents et des activités d'ores et déjà hébergées, il s'agit donc de réaffirmer le site comme un lieu de brassage, d'échanges et de découverte.

Le renforcement de l'attractivité et la mise en valeur du mail Dunant suppose donc une coordination plus poussée des activités associatives et culturelles, associant les trois équipements et leurs usagers. La ville de Hem souhaite mettre en œuvre cette synergie, en s'appuyant sur les projets des acteurs associatifs présents dans les locaux actuels ou situés à proximité à l'instar du Centre social 3 villes. Elle s'est d'ores et déjà appuyée sur des manifestations qui sont des rendez-vous bien ancrés dans l'esprit du public qu'il s'agira de compléter par des événements en direction d'un public à la fois jeune et moins jeune, une dimension intergénérationnelle des activités étant recherché.

Le développement de l'attractivité du mail Dunant implique par ailleurs une intervention sur les équipements publics, c'est-à-dire à la fois sur les extérieurs des bâtiments, sur la rénovation intérieure des locaux ainsi que sur la rénovation thermique des bâtiments et la reconfiguration des espaces verts extérieurs.

Un effort en ce sens a déjà été accompli sur la salle Jacques Sockeel, qui accueille dans un cadre rénové les activités musicales de l'association Hémix et qui sera concernée pour des travaux complémentaires. Les investissements les plus significatifs concerneront la maison des associations et la salle Henri Dunant.

Le projet de développement de l'attractivité du site du mail Dunant et de ses équipements s'inscrit donc à la croisée de plusieurs politiques engagées par la ville, tant en termes d'animation et d'offre culturelle au sein des quartiers prioritaires, qu'en termes d'aménagement, de rénovation thermique et de développement durable, d'accompagnement des publics dans le cadre du Contrat de ville, et de redéploiement des espaces paysagers en ville.

Un budget de 20 000 € a ainsi été alloué à la programmation du site du Mail Dunant à partir de Septembre 2022 permettant la mise en place :

- D'une Guinguette de l'automne le 24 septembre avec des animations pour les enfants, un concert ainsi qu'une buvette et une restauration sur place
- D'une semaine sur l'Algérie avec notamment un spectacle proposé lors du weekend « Lumière sur ... l'Algérie »
- D'un forum sur handicap avec des structures couvrant tous les types de handicaps afin de sensibiliser le public et aller vers une société plus inclusive.
- D'une bourse aux jouets le 4 décembre

3. L'ACTION MUNICIPALE EN MATIERE D'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE

➤ Equipements, associations et actions de la Ville

Dans le domaine sportif, les quartiers prioritaires représentent 9 des 26 associations sportives de la Ville, 6 installations sportives de la Ville (dont les deux plus importantes) et 1 758 adhérents hémois aux associations sportives.

Ces installations sont gérées par une équipe de régisseurs logés sur place :

- Site Diligent (Hauts Champs) : un régisseur est logé sur site, ses principales missions sont de nettoyer et entretenir le site, d'assurer sa surveillance et d'accueillir les différents publics
- Maison du foot (Lionderie) : un régisseur est affecté à la surveillance du site mais son métier est la direction de l'école de football.

En Septembre 2022, la salle Bournazel a ouvert ses portes et a permis d'accueillir différentes activités dont le fitness, la belote, les ALSH de l'Espace de Vie Saint Exupéry...

13 associations à vocation sportive localisent leurs actions dans les quartiers prioritaires : football, sports de combat, gymnastique, basket-ball, piscine, pétanque, activités sportives du collège et activités sportives des deux centres sociaux.

Des activités de self-défense ont été développées depuis quelques années pour diversifier les publics (boxe, jujitsu brésilien). Les entraînements ont lieu au sein des structures sportives situées dans les quartiers prioritaires pour que cette activité puisse bénéficier prioritairement aux jeunes du territoire d'implantation de ces structures. Ces associations sont d'ores et déjà connues.

Par exemple, l'association Hem Top Team œuvre dans le dojo du Centre Social des 3 Villes. Cette association propose la pratique du pancrace, un art martial très en vogue chez les jeunes notamment dans les quartiers sensibles. Son créateur est un compétiteur de niveau européen de pancrace et de MMA (Mix Martial Art). Depuis sa création, une vingtaine de jeunes pratiquent cette activité et sont très assidus. Ces 20 jeunes sont tous issus des quartiers Hauts-champs et Longchamp (avenue du Dr Schweitzer). D'ailleurs, le partenariat entre le service jeunesse et l'APELS, conclu en 2021, a engagé la mise en place avec l'association Hem Top Team de coachs d'insertion par le sport pour ces jeunes issus des QPV. Les fruits de cette démarche seront à suivre dans les prochaines années.

La Ville affiche sa volonté d'aider également plus spécifiquement les associations qui développent des écoles de disciplines, notamment dans les quartiers prioritaires. Les objectifs principaux sont les suivants :

- Occuper les jeunes hémois
- Leur apprendre les règles de vie, le respect d'autrui, les valeurs citoyennes
- Eviter et limiter le désœuvrement sur l'espace public

En 2022, six associations disposaient d'une école de discipline dans les QPV : la Vaillante en gymnastique, le Hem Sport basket, le Judo club de Hem, l'Olympic Hémois FC (football), le club de plongée des 3 Villes, Roubaix Hem futsal et le boxing club hémois. Elles accueillent autour de 585 enfants de 4 à 10 ans, dont 38% issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Depuis janvier 2020, la ville a repris la coordination et l'organisation de l'école de football. Cette école est donc encadrée désormais par 6 éducateurs sportifs de la ville accompagnés de bénévoles du club. L'objectif de la reprise de cette école par la ville est de mieux répondre aux orientations de celle-ci, notamment dans les conditions d'accueil et d'encadrement des jeunes. Cette école regroupe les catégories des jeunes de 6 à 12 ans. En 2022, 4 centres multisports ont été organisés. L'année 2022 a compté 90 adhérents dont 56 hémois.

Une section féminine existe et ne cesse d'attirer de nouvelles adhérentes. Une club équipe de foot féminin en loisirs a également été mise en place.

Le club Roubaix Métropole Hem Futsal organise des entraînements et des compétitions dans les salles de Roubaix

et de Hem. Le futsal est une activité en plein développement et la salle Dubus permet désormais d'accueillir le public dans les gradins lors des matches officiels. En 2022, 12 tournois ont été organisés.

Outre le soutien aux activités sportives dans le cadre associatif, la Ville a également fait le choix de soutenir le sport « occasionnel à but social » et, par conséquent, a ouvert les équipements sportifs et des créneaux de salles aux associations telles que les centres sociaux et les associations de jeunes. C'est en ce sens que deux terrains multisports avaient été aménagés en 2018 sur le Triangle des Saules (Hauts-champs) et dans le site Diligent. Ces terrains sont devenus un lieu d'échange et de jeux entre les jeunes.

La ville de Hem possède de nombreuses salles de sport, des courts de tennis, des salles de danse, ainsi qu'un bassin de natation. Il a pour vocation de permettre aux enfants de 5 à 8 ans de se familiariser avec le milieu aquatique et d'aborder l'apprentissage de la natation.

Aussi, Hem compte sur son territoire la piscine des Trois Villes, une piscine couverte équipée d'un bassin de 25 m et d'une pataugeoire pour les moins de 5 ans. Située entre les villes de Roubaix, de Lys-lez-Lannoy et de Hem, elle est ouverte du mardi au dimanche midi. Des cours de natation, d'aquagym, d'aquabike, des séances handisports y sont proposées.

En 2022, l'école de pêche de la ville qui avait pour objectif de faire découvrir la pêche en tant que pratique sportive à des enfants majoritairement issus des quartiers prioritaires s'est arrêtée faute de participants.

Dans le cadre du NPRU, la ville a lancé le concours d'architecte concernant la construction d'une nouvelle salle multisports doté d'un dojo. En 2021, l'architecte a été sélectionné et l'étude du projet est en cours. Cette salle permettra d'une part aux élèves du groupe scolaire St Exupéry de faire du sport dans un équipement de proximité, et d'autre part d'accueillir les adhérents du club de judo. L'actuel dojo Delbart sera consacré à la pratique du pancrace en plein essor.

➤ Les événements

En 2022, la Ville a relancé les courses Oxyg'Hem qui avaient été à l'arrêt en raison de la crise sanitaire. Oxyg'Hem a donc retrouvé son public en mai 2022 avec 1356 participants sur l'ensemble des courses.

Les rendez-vous Nature, qui proposent gratuitement aux habitants de la marche nordique, du running et de la randonnée, ont eu lieu. Au total, 4 rendez-vous se sont déroulés, ouverts à tous les habitants dont ceux provenant des QPV. Ces activités sont encadrées par les associations de la ville. Elles attirent une cinquantaine de personnes. C'est aussi un temps de rencontre et d'échanges entre des personnes qui ne se connaissent pas et sont originaires de plusieurs quartiers de la ville.

En septembre 2022, s'est déroulée la Fête du Cheval qui incite les habitants à se rendre sur la grande place de Hem pour assister à des défilés équestres. Cette fête attire les habitants de tous les horizons.

En juin, la ville a relancé la fête du vélo qui a accueilli plusieurs centaines de personnes sur un après-midi. En matinée, une randonnée à vélo avec essentiellement des jeunes issus des collèges de la ville a été organisée. Cette randonnée d'une trentaine de kilomètres avait pour objectif de faire découvrir les pistes cyclables autour de Hem et notamment dans la campagne. Dans l'après-midi, des ateliers autour du vélo ont été présentés à la population avec de nombreuses animations. Les objectifs étant principalement de sensibiliser la population à une pratique du vélo plus régulière pour aller au travail, conduire les enfants à l'école, faire les courses et bien évidemment de pratiquer le vélo sur les temps libres.

Enfin, la parade Noël du 21 décembre 2022, qui démarre en plein cœur du quartier prioritaire de la Lionderie et consiste en une grande déambulation, a attiré entre 3000 et 4000 personnes, dont beaucoup de personnes issues des QPV.

8. LA SOLIDARITE

CONSTATS ET CHIFFRES CLÉS



Au dernier recensement INSEE 2019, la population comptait 6204 enfants ou jeunes de moins de 25 ans (contre 6 251 l'année précédente). La commune de Hem est démographiquement jeune puisque, avec plus de 33,3 % (INSEE 2019) de sa population âgée de moins de 25 ans, elle se situe au-dessus de la moyenne départementale (33.1%) et au-dessus de la moyenne nationale (29.7%).

Corollairement, la part des personnes âgées dans la population globale est également significative, puisque 23.3% de sa population est âgée de 60 ans ou plus (*Insee 2019*) contre 23% en 2017. Elle est au-dessus du taux du département du Nord 2021 qui se situe à 22.7% mais en dessous du taux national qui se porte à 26%.

Aussi, la commune de Hem comporte 989 foyers monoparentaux, dont 596 sont des allocataires de la CAF, et 1924 ménages de personnes seules, dont 1499 sont des allocataires considérées comme « personnes isolées » selon la CAF.

Ces divers publics génèrent des besoins et des problématiques multiples. Le jeune âge correspond à une période de vie où créer des liens est une manière de se découvrir, s'épanouir et se réaliser, quand l'avancement en âge conduit parfois vers un isolement qu'il faut rompre. Les situations de certains foyers, le fait d'être seul, voire seul et à charge d'enfants, peuvent impliquer des problématiques d'isolement mais aussi de revenus.

Par ailleurs, il faut noter que nombre de foyers croisent plusieurs de ces caractéristiques, et nécessitent donc un accompagnement particulier. On peut constater que les quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent une certaine partie des enfants et jeunes, presque la moitié des personnes âgées de la commune, et la majorité des personnes à faibles revenus et/ou allocataires CAF, ce qui en font des quartiers à suivre plus attentivement.

Ainsi, la Ville œuvre dans un esprit de solidarité pour pallier les fragilités sociales des habitants, leur offrir la possibilité de se stabiliser pour envisager de nouvelles perspectives d'insertion ou réinsertion, et participer à atténuer les conséquences que les inégalités engendrent au niveau individuel. C'est à travers son Centre Communal d'Action Sociale que la Ville agit. Il constitue une véritable porte d'entrée vers l'accompagnement social pour les habitants. Ce sont très majoritairement des personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui ont recours à ses services, qui seront présentés ultérieurement.

Des structures sociales et associations agissent également en ce sens sur le territoire de Hem. D'abord, un solide maillage associatif existe, composé des nombreuses associations dont il a pu être fait mention antérieurement. Les associations sont solidement soutenues par la Ville tant au niveau financier qu'en termes d'accompagnement au quotidien, particulièrement pour les associations en contrat de ville.

Aussi, la Ville de Hem dispose sur son territoire de deux centres sociaux : l'Espace de Vie Saint-Exupéry et le Centre Social Trois Villes. Ils sont solidement implantés sur leur territoire et proposent aux familles hémoises de nombreuses activités (ALSH, multi accueil, LALP, LAEP, ateliers parents/enfants, accompagnement à la scolarité, ou encore faciliter l'accès aux loisirs et à la culture etc.).

1. LES ACTIONS DE LA VILLE ET DES CENTRES SOCIAUX EN MATIERE DE SOLIDARITE

Quantitativement, l'activité des centres sociaux de la commune bénéficie aux publics de la manière suivante :

	
L'Espace de Vie Saint-Exupéry a totalisé en 2020, 330 adhésions familiales. 1 147 personnes bénéficient des actions du centre social. Elles se répartissent comme suit : Nombre d'enfants de moins de 6 ans - 57 enfants aux petits tambours - 129 enfants en ALSH 3/6 ans - 43 pour la Ludothèque « A toi de jouer » Nombre d'enfants de 6/10 ans - Dont 191 enfants en ALSH 6/10 ans - 8 enfants en DRE 174 adolescents/ jeunes de 11/25 ans 526 adultes - Dont 180 suivi allocataires RSA Public sénior : 60	En 2022, il y a eu En ce qui concerne le Centre Social Trois Villes, en 2022 : - Nombre d'adhésions familiales : 354 Secteurs adultes : - Suivi public RSA : 182 en individuel et 138 en collectif - Public Agir Ensemble : 197 - Public En rythme et en Cadence : 147 - Public Toi mon toit mon quartier : 115 - Public accompagnement logement : 391 personnes reçues pour 134 accompagnements individuels et 45 accompagnements collectifs - REAAP : 34 familles pour les groupes des parents, 27 pour les guidances parentales et médiation préventive, 30 pour les ateliers parents/enfants. - Public victime de violences intrafamiliales : 27 personnes accompagnées dont 4 auteurs de violence Familles Multi-Accueil : 67 enfants Familles ACM : 244 enfants Public jeunesse : - LALP : 132 jeunes (11-17 ans) - Des jeunes qui osent, des jeunes qui proposent : 137 jeunes - Accompagnement scolaire : 44 enfants - VVV : 114 jeunes Public sénior : 147

Les centres sociaux, dans le cadre du contrat de ville, ont mené des actions en QPV sur l'année 2022.

Le Centre Social 3 Villes a mené :

- Le projet « Ville, Vie, Vacances » : cette action multiple propose des accueils de soirée, des activités éducatives, de la pratique sportive et des sorties pédagogiques, et 3 séjours éducatifs organisés en été pour 114 jeunes touchés, issus des quartiers Hauts champs, Longchamp, et 3 Fermes.
- Le projet « Agir Ensemble » : action centrée sur les loisirs familiaux et le besoin de se retrouver ensemble, a proposé plusieurs sorties pédagogiques et/ou récréatives qui réunissaient parents et enfants, mais aussi des ateliers au centre social qui ont créé du lien social. 197 personnes des quartiers Hauts champs, Longchamp et 3 Baudets ont pu en bénéficier.

- Le projet « Toi, mon toit, mon quartier » : autour du développement durable propose aux habitants des ateliers zéro déchet, éco-responsables, de rénovation, pour leur permettre de s'inscrire dans cette démarche au quotidien et la diffuser dans les quartiers. 115 personnes ont participé à ces ateliers dont 75% de personnes issues des QPV.
- Le projet « En rythme en cadence » : projet qui vise les plus de 50 ans autour de la santé et du bien-être, propose des ateliers sophrologie et tonicité, des marches et balades découvertes, ainsi que des temps collectifs autour des questions de la santé et du vieillissement. En 2022, 147 personnes ont été touchées, dont 42% de Hémois et Hémoises exclusivement issus des quartiers prioritaires.
- Le projet « Des jeunes qui osent, des jeunes qui proposent » : décliné en 3 axes autour de 3 tranches d'âge, ce projet vise à la prévention du décrochage scolaire pour les 11-15 ans, à l'accompagnement des 16-17 ans dans une dynamique de projet, et au suivi du parcours d'insertion professionnelle des 18-25 ans. En 2022, le centre social a accompagné 234 jeunes des QPV sur cette action.
- Le projet DEMOS : présenté précédemment, est également porté par le centre social et profite aux enfants des QPV, précisément un groupe de 8 personnes.

Le Centre Social Saint-Exupéry a également porté des projets :

- Le projet Ville, Vie, Vacances : cette action a consisté en l'organisation d'un séjour itinérant mais aussi la création d'un jeu vidéo ou encore la découverte du fonctionnement d'une radio. 41 jeunes des QPV entre 12 et 17 ans ont profité de ces sorties.
- Le projet « Une bonne hygiène de vie pour une bonne santé » : pour viser une meilleure hygiène de vie chez les bénéficiaires ; ce projet met en place une pluralité d'actions autour de l'activité sportive, le sommeil, les méfaits des écrans, la prévention tabac/alcool/conduites à risques, la mémoire, l'alimentation, l'accompagnement vers l'accès aux soins. Le projet a attiré 75 personnes dont 84% de la commune, composé de 68% issues des quartiers prioritaires.
- Le projet « La tite cantine » : avec pour objectif de transmettre aux habitants des bonnes pratiques environnementales, de lutter contre le gaspillage alimentaire, tout en créant du lien et en favorisant la participation des habitants. Plusieurs actions ont été pensées : organisation de repas solidaire, récolte de denrées alimentaires pour une redistribution auprès de personnes démunies, cuisine avec des produits de saison, recyclage d'objets et écogestes, ateliers potagers, installation d'un composteur. 152 personnes, de tout âge et issus des QPV, ont participé au projet.
- Le projet « participer à la dynamique sociale et éducative » a pour objectif de proposer des temps de rencontres de conseil et d'accompagnement, de permettre l'accès aux différentes cultures, d'accompagner les familles autour des méthodes éducatives et développer des compétences, de développer de bonnes pratiques au niveau de l'alimentation et d'organiser des temps de sensibilisation aux valeurs citoyennes. En 2022, cette action a attiré 97 personnes dont 95% de personnes issues des QPV.
- La fête des égalités qui a eu lieu en Septembre 2022 et vise à modifier les représentations en déconstruisant les stéréotypes et les préjugés. Cet événement a réuni approximativement plus de 150 personnes.
-

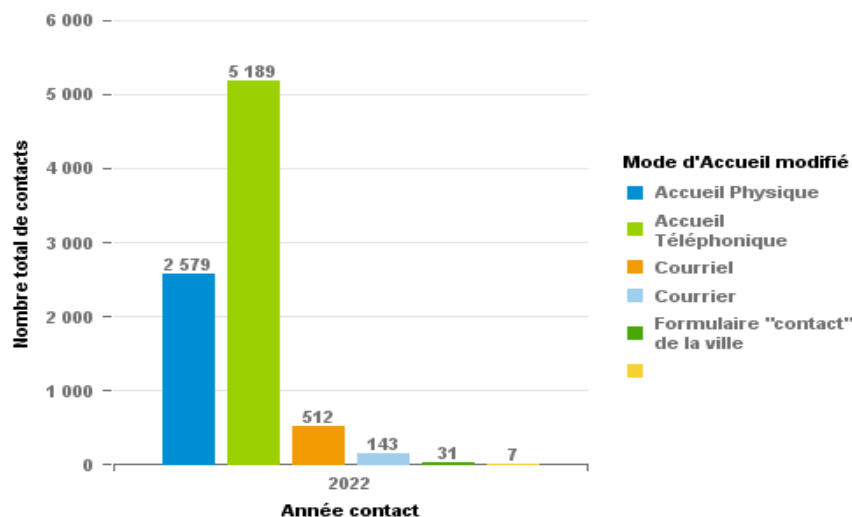
2. L'ACTIVITE GENERALE DU CCAS

Un Centre Communal d'Action Sociale est une entité qui porte au niveau local l'action sociale et est dotée de plusieurs attributions essentielles pour accompagner la population (instructions des demandes d'aides, accompagnement des habitants les plus fragiles, suivi, domiciliation). Le CCAS de Hem, lui, est composé de deux agents d'accueil, de deux assistantes sociales qui se partagent le public (l'une s'occupe des moins de 60 ans, l'autre des personnes âgées), et d'une coordinatrice de l'action sociale. Par ailleurs, le CCAS s'est vu attribuer la compétence logement, ce qui est une vraie particularité par rapport aux autres CCAS, et un réel atout pour débloquer des situations complexes de violences. Il gère cette compétence avec le service politique de la ville, auquel il est accolé. La proximité entre ces deux pôles permet une collaboration efficace : les agents du service politique de la ville connaissent les attributions du CCAS et peuvent l'alerter pour des habitants qu'ils rencontrent, et le CCAS peut dans la même idée rediriger les habitants qu'il accompagne vers des actions menées par la politique de la ville qui pourraient leur bénéficier.

➤ Accueil du CCAS

En 2022, l'accueil du CCAS aura reçu 8461 sollicitations. 61%% des administrés ont contacté le CCAS par téléphone contre 30% d'accueil physique. Aussi, la crise sanitaire a eu pour conséquence une augmentation des recours par mail de la part des usagers, réflexe qui existait moins auparavant. Cette tendance s'observe toujours avec une augmentation de 52 % par rapport à l'année précédente.

Pour la troisième année consécutive, on constate une augmentation du nombre de sollicitations accueillies par le CCAS (+ 15.2%).



➤ Les aides facultatives

Au total sur l'année 2022, 230 ménages ont sollicité le CCAS de Hem qui a instruit 493 demandes d'aide facultative, soit 28 foyers de plus que l'année précédente.

Chacune de ces 493 demandes a fait l'objet d'un accueil et d'une étude personnalisée par les travailleurs sociaux du CCAS, puis d'un passage en Commission d'Action Sociale (CAS) qui détermine l'attribution ou non des aides demandées. Ces CAS permettent aux élus d'étudier les dossiers de façon anonyme et d'émettre un avis favorable, défavorable ou à surseoir, à la demande des usagers. 41 CAS se sont tenues en 2022, à raison d'une par semaine en moyenne.

Pour chaque situation présentée, le CCAS met en œuvre un plan d'action répondant aux difficultés et projets évoqués avec les usagers. L'ensemble des décisions des CAS font l'objet d'un courrier personnalisé à chaque

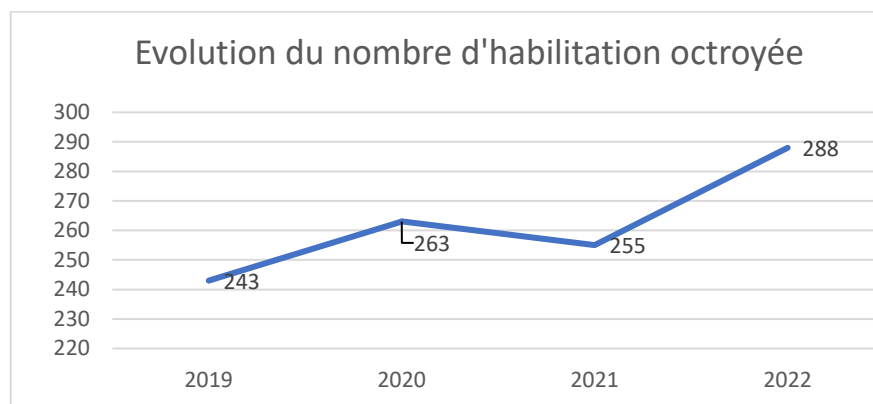
usager et complété le cas échéant d'un courrier au professionnel social à l'origine de l'orientation.

➤ **Epicerie solidaire**

Depuis 2010, le CCAS de Hem a souhaité développer un projet d'épicerie solidaire sur sa commune. L'épicerie est gérée par l'association PACTE59, qui est également gestionnaire de l'ensemble du bâtiment mis à disposition par la commune. L'objectif du CCAS est de pouvoir apporter une aide alimentaire en facilitant l'accès aux produits de consommation courante à des personnes en situation de grande précarité. En effet, les produits de consommation courante, tels que des produits d'épicerie, des boissons (à l'exception de l'alcool), des produits frais et surgelés, ainsi que des produits d'entretien et d'hygiène, y sont vendus à 20% du prix du supermarché local.

A partir de 2017, la Ville de Hem a mis à la disposition du PACTE 59 de nouveaux locaux qui ont permis de développer un projet de centre solidaire intégrant une boutique de mode solidaire (en partenariat avec la Fondation KIABI) et un salon de coiffure/esthétique solidaire. Le public du Centre solidaire est impérativement habilité par le CCAS, chaque demande fait donc l'objet d'une instruction par un professionnel du CCAS avant d'être présentée de manière anonyme à la Commission d'Action Sociale. Chaque habilitation est délivrée pour une durée limitée qui peut aller d'un à six mois, selon la situation financière et sociale du ménage. En moyenne, les habilitations sont délivrées par le CCAS pour une durée de trois mois. Toute demande de renouvellement doit à nouveau faire l'objet d'une instruction technique par le CCAS et d'une présentation en CCAS.

En 2022, le CCAS a délivré 288 habilitations ou renouvellements d'habilitation au Centre solidaire de Hem.



➤ **Chèques d'accompagnement personnalisés (Tickets services)**

En complément de l'habilitation à l'épicerie solidaire, en fonction de la situation financière du demandeur, le CCAS de Hem peut attribuer des chèques d'accompagnement personnalisés afin de permettre aux personnes les plus en difficultés de régler leurs courses. Ces tickets services n'ont pas vocation à être utilisés dans les commerces conventionnels mais exclusivement au Centre solidaire de Hem. En 2022, 145 bénéficiaires de l'épicerie solidaire se sont vus attribuer des tickets services, pour un montant total de 6190 €.

➤ **Secours non remboursables (SNR)**

Dans le cadre de l'accompagnement global mené par l'assistante sociale du CCAS, une demande d'aide financière sous forme de secours non remboursable peut être faite auprès de la CAS dans l'objectif de rétablir ou de maintenir un certain équilibre budgétaire du foyer.

Ainsi, en 2022, les secours non remboursables attribués par le CCAS ont permis à 43 ménages de régulariser tout ou une partie de leurs dettes, pour un montant total de 9726.66 €. Les dettes concernaient principalement des frais funéraires et de fourniture d'énergie (électricité/gaz/eau hors ILEO), mais également des frais médicaux.

➤ Chèques eau ILEO

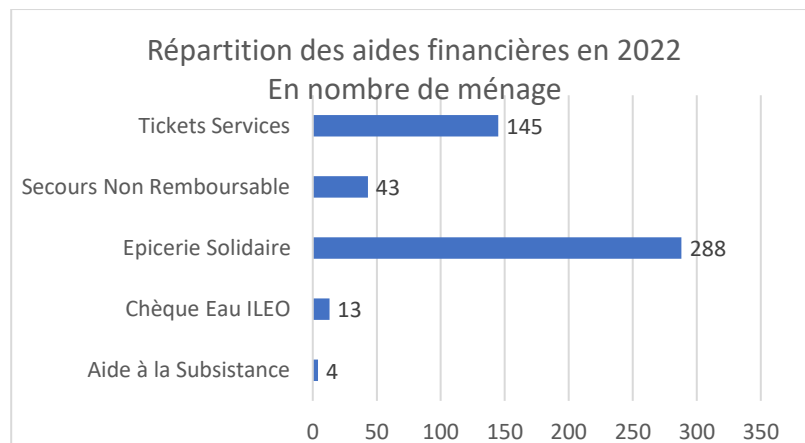
Mis en place depuis 2016, le dispositif « chèque eau » ILEO a pour vocation d'aider les personnes présentant des difficultés financières à régler leur facture d'eau lorsque les dispositifs légaux ne sont pas mobilisables. De la même manière que pour une demande de Secours non remboursable, une demande de chèques eau ILEO peut être faite auprès de la CAS, dans le cadre d'un accompagnement global mené par l'assistante sociale du CCAS. En 2022, 13 ménages se sont vus accorder des chèques eau ILEO pour un montant total de 4770€.

➤ Aide à la subsistance

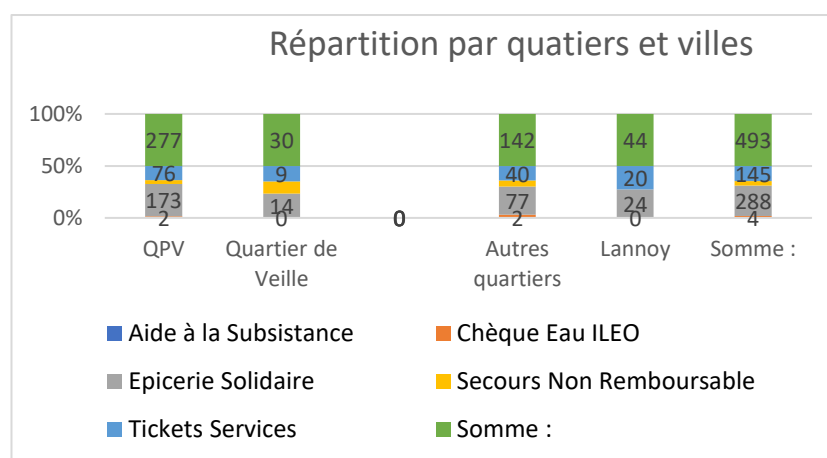
Dans le cadre de l'accompagnement global mené par l'assistant social du CCAS, une demande d'aide financière sous forme d'aide à la subsistance peut être faite auprès de la CAS dans l'objectif de venir en aide à l'administré en remettant des liquidités pour palier des besoins urgents en l'attente d'attribution d'une aide complémentaire (achat de timbre fiscal, achat de produits pour bébé...).

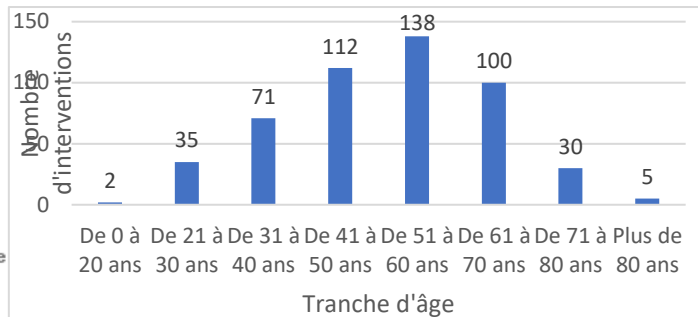
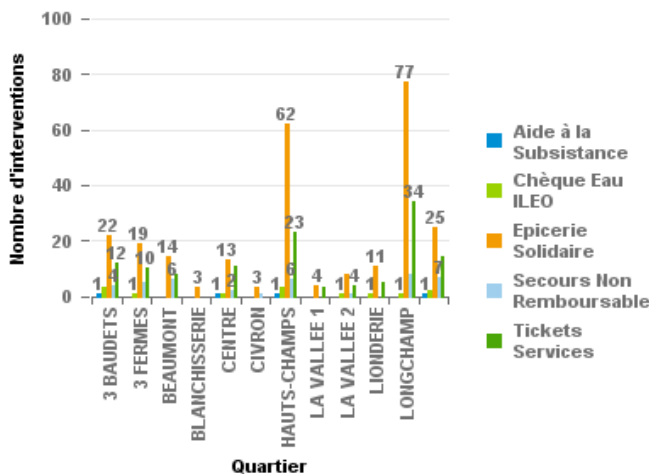
En 2022, 4 ménages se sont vus accorder de l'aide à la subsistance pour un montant total de 60€.

Soit un total de 20 746.66 € d'aides financières octroyées aux ménages hémois par le CCAS en 2022, en plus des 288 habilitations ou renouvellements d'habilitations accordés pour l'accès au Centre solidaire de Hem. On note une amélioration de la situation globale des habitants suivis par le CCAS, car le budget des aides allouées par le CCAS a baissé de 11.6% entre 2021 et 2022, même s'il reste très élevé par rapport aux années précédentes à cause de l'impact de la crise sanitaire.



Analyse des bénéficiaires des aides facultatives





Les bénéficiaires des aides facultatives du CCAS en 2022 sont donc majoritairement issus des quartiers prioritaires de Hem soit 56.2%. On constate une augmentation de 6,4 pts. Le partenariat avec la Ville de Lannoy donne lieu à 8.9% des aides attribuées par le CCAS de Hem en 2022.

➤ La domiciliation

La domiciliation permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'un justificatif de domicile et d'une adresse pour recevoir du courrier et surtout pour accéder à leurs droits et prestations ainsi que remplir certaines obligations. En 2022, le CCAS a reçu 75 demandes pour 72 acceptations soit 77 personnes.

3. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

➤ La convention Pôle Emploi

Une convention existe entre le CCAS et Pôle emploi afin de pouvoir davantage sur l'accompagnement des individus précaires dans le maintien dans l'emploi, afin qu'ils aient des trajectoires professionnelles plus stabilisées.

➤ L'accompagnement des bailleurs et des locataires

D'abord, le CCAS a la compétence de délivrer aux propriétaires des permis de louer. Aussi, la coordinatrice de l'action sociale en binôme avec la directrice du pôle Solidarité et Cohésion Sociale de la Ville de Hem, procèdent à des « visites d'indécence » : elles font un état des lieux du logement et constatent s'il y a effectivement lieu de qualifier l'indécence. Dès lors le propriétaire/le bailleur est prié de faire le nécessaire pour que le logement soit aux normes. Il existe un pouvoir de sanction, découlant du pouvoir de police du maire, et le dossier peut également être transmis à l'ARS s'il n'y a pas de changement. En 2022, 14 logements ont été caractérisés en état d'indécence.

Aussi, dans le cadre du PIG Amelio+ de la MEL qui permet d'attribuer des aides pour réaliser des travaux dans le logement, des visites sont possibles pour constater des situations d'insalubrité. Dans ce cas, la situation est systématiquement transmise à l'ARS. En 2022, aucun logement a été constaté en état d'insalubrité.

➤ Lutte contre les violences faites aux femmes

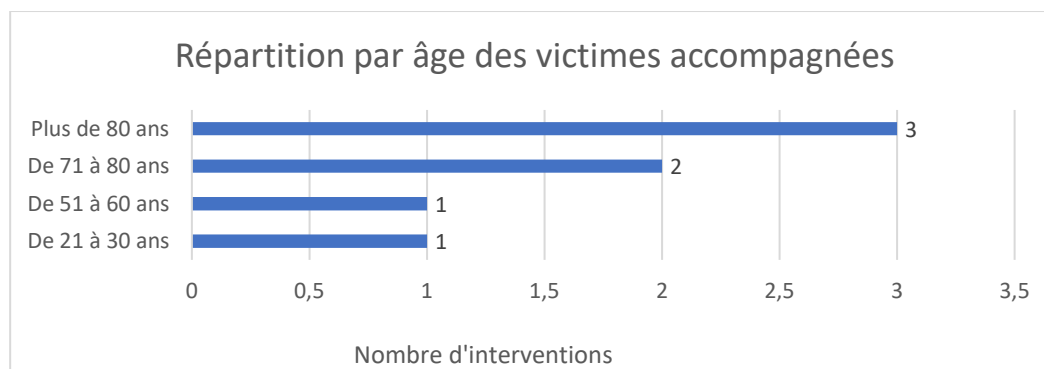
La Ville de Hem a engagé depuis 2013 un travail intercommunal visant l'accompagnement et la prise en charge des femmes victimes de violences. Un dispositif de veille réunissant l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels du territoire a été mis en place. Il est essentiel de comprendre que l'accompagnement des victimes de violences est un accompagnement qui se fait de manière pluridisciplinaire.

Parallèlement, afin de sensibiliser le public à cette thématique, le service politique de la ville de Hem organise chaque année, en partenariat avec les communes voisines de Leers, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Forest-sur-Marque, Sailly-lez-Lannoy, Toufflers, et Willems une semaine de sensibilisation à l'occasion de la campagne nationale du ruban blanc, en novembre. Ainsi, le CCAS et le service Politique de la Ville travaillent en collaboration sur la thématique, en assurant à la fois prévention et prise en charge.



Plusieurs animations ont été mises en place tout le long de cette semaine avec des ateliers de self-défense, une pièce de théâtre avec l'Aventure (70% des participants étaient issus des QPV), l'intervention du Bus Nina Simon au collège Devos, une exposition ainsi qu'une sélection d'ouvrages sur la thématique mis à disposition. Cette année encore, la ville a également distribué, auprès des boulangers de la commune, partenaires de cette opération, des sacs à pain illustrés d'un « violentomètre » qui permettent à chacune et chacun d'identifier les situations de mise en danger, sur les plans psychologiques et physiques. Pour finir, une opération de communication #unmurmureelles a été lancée avec la participation des associations, clubs sportifs, élus, enseignants et collectifs.

En ce qui concerne la prise en charge individuelle en 2022, 7 victimes de violences se sont présentées à une assistante sociale au sein du CCAS. L'accompagnement individuel peut consister en plusieurs démarches : information, visite à domicile, orientation vers les associations spécialisées, accompagnement dans les démarches administratives (demande de logement, de RSA, d'aide juridictionnelle), orientation vers les partenaires (CS3V, UTPAS), domiciliation, ou encore prise de contact avec la brigade des violences conjugales de Roubaix.



Les données sur l'âge sont intéressantes car elles déconstruisent de potentielles idées reçues que l'on peut avoir concernant les violences conjugales. En effet, les âges des victimes vont de 29 ans à 87 ans, et 3 victimes accompagnées par le CCAS ont plus de 80 ans, ce qui conduit à prendre en compte toutes les tranches d'âges, et à ne pas supposer que les violences ne sont plus possibles à partir d'un certain cap d'âge passé. Aussi, on observe qu'au niveau des quartiers, 63,6% des personnes accompagnées sont issues de quartiers prioritaires. L'échantillon est trop restreint pour tirer des conclusions générales, toutefois il rappelle tout de même qu'il n'existe pas de quartier, et par extension pas de classe sociale, qui serait protégé des violences.

Répartition par quartier-villes des victimes accompagnées



4. L'ACCOMPAGNEMENT EN GERONTOLOGIE

Les actions menées par la Ville et le CCAS à destination des seniors sont encadrées par un projet gérontologie qui s'articule autour de 3 objectifs :

OBJECTIF 1 : Développer la coordination autour de la personne âgée

- Informer, orienter et accompagner les personnes âgées
- Promouvoir des réponses globales et coordonnées aux situations des personnes âgées
- Accorder toute sa place à la personne âgée dans la vie sociale et citoyenne

OBJECTIF 2 : Redéployer l'offre de loisirs et de services destinés aux personnes âgées

- Développer les loisirs favorisant le maintien de l'autonomie, du lien social et des liens familiaux
- Amplification et coordination du programme d'animations

OBJECTIF 3 : Développer des logements adaptés aux personnes âgées

- Suivi des projets permettant de diversifier l'offre de logements adaptés dans la commune (résidence service, projet d'habitat intergénérationnel...)
- Travail de partenariat avec le bailleur social dans le cadre des programmes sociaux (ANRU 2, Tribonnerie).

➤ L'accompagnement individuel

En 2022, le CCAS a réceptionné des appels téléphoniques et reçu à l'accueil 3510 personnes âgées de 60 ans et plus concernant diverses informations et démarches soit 41.5% des sollicitations globales. Au-delà de l'information donnée à l'accueil, 135 de ces personnes ont vu leur demande aboutir à une aide facultative attribuée.

L'accompagnement individuel des personnes âgées, assuré par une assistante sociale du CCAS, concerne principalement :

- Les aides à la personne : APA, entretien ménager, aide à la toilette, repas à domicile, téléalarme
- Les aides dans les démarches administratives : carte d'identité, EDF, GDF, téléphone, impôts, mesures de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle...), demandes d'aides financières... ;
- Les informations relatives au logement et aux établissements spécialisés : jardinage et bricolage, demande de logement (dominos, foyer logement, EHPAD) ... ;
- La transmission d'informations : coordonnées téléphoniques d'organismes, suivis de dossier (partenaires)
- Le transport : création de carte ou renouvellement de l'abonnement

En 2022, le CCAS a ainsi constitué 22 dossiers d'aide sociale (16 en faveur de l'hébergement, 5 en faveur de l'aide-ménagère, et un dossier de demande de prise en charge des frais de restauration), et 276 demandes d'aides diverses (aide à la complétude des dossiers retraites, aide à domicile, orientations...).

En fonction de la complexité de la demande et de la situation globale du demandeur, le travailleur social chargé de la coordination gérontologique a pu répondre ponctuellement à une sollicitation (suivi simple) ou mettre en

place un suivi plus régulier (suivi complexe). Dans le cadre des suivis complexes, la coordinatrice a programmé dans les locaux du CCAS, 164 entretiens individuels, effectué 311 visites à domicile, dont 157 à Hem (soit 70%) et 8 entretiens téléphoniques. Ces rendez-vous individuels permettent de réaliser une évaluation de la situation afin de mettre en place les démarches et aides adaptées, en lien avec les partenaires du territoire.

SUIVIS COMPLEXES 2022	HEM	LANNOY	TOUFFLERS	
Nombre de personnes accompagnées	218	18	27	263
Rendez-vous CCAS	157	4	3	164
Rendez-vous à domicile	216	39	56	311
Entretien téléphonique	7	0	1	8

En 2022, le CCAS n'a pas organisé de réunion de coordination avec les principaux acteurs du territoire en charge de l'accompagnement de la personne âgée à domicile suite à la crise sanitaire (cellule de coordination gérontologique).

➤ Le service de portage de repas à domicile

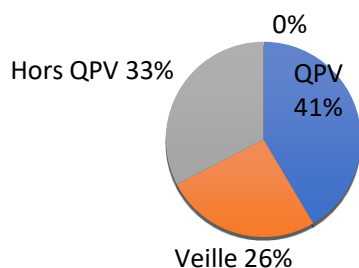
Le CCAS de Hem propose un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Dans le cadre d'une convention de partenariat, le CCAS de Hem assure la gestion de ce service pour les villes de Lannoy et de Toufflers.

Sur l'année 2022, 236 personnes se sont inscrites au portage de repas à domicile dont 182 pour Hem, 40 pour Toufflers et 14 pour Lannoy. 38 328 repas ont ainsi été servis pour les trois communes. On note une légère diminution de l'utilisation du service de portage de repas à domicile entre 2021 et 2022 soit 692 repas.

Répartition par âge des bénéficiaires du portage de repas



Répartition par quartier des bénéficiaires du portage de repas



➤ **Les actions de maintien de l'autonomie au domicile**

Dans la continuité du travail de coordination effectué par le biais de la cellule de coordination gérontologique et afin de répondre aux besoins des personnes âgées de 60 ans et plus, accompagnées par le CCAS et identifiées comme étant isolées et en perte d'autonomie dans leur logement, il est apparu nécessaire de développer différentes actions d'accompagnement personnalisé au domicile.

➤ **Accompagnement personnalisé au numérique**

Cet accompagnement est indispensable pour permettre au CCAS de lutter contre la fracture numérique dans un contexte où de plus en plus de démarches administratives doivent être réalisées en ligne. En effet, les demandes d'accompagnement par le CCAS pour les personnes âgées de 60 ans et plus sont de plus en plus nombreuses et la question de l'accès au numérique est récurrente pour ce public souvent peu mobile et isolé.

En 2022, 5 personnes ont été formées à l'utilisation de leurs appareils numériques (smartphone, ordinateur ou tablette), ces appareils étant considérés comme des aides techniques permettant d'améliorer leur autonomie au quotidien (envoi de mail avec pièces jointes, utilisation de sites internet permettant de réaliser leurs démarches administratives en ligne, utilisation d'applications permettant de communiquer avec leurs proches avec utilisation de la vidéo).

➤ **Services civiques/Programme Inter générationnels d'Unis-Cité**

La Ville de Hem participe au programme « Solidarité seniors » d'Unis Cité et accueille ainsi chaque année de novembre à juin des volontaires en service civique, à raison d'un à deux jours par semaine, pour rendre visite à des personnes âgées isolées. Dans le cadre de ce partenariat, la ville de Hem se charge de repérer, identifier les personnes âgées à domicile en situation d'isolement, de solitude, souhaitant recevoir la visite de jeunes volontaires. Les volontaires accompagnent ensuite ces personnes en réalisant chaque semaine une visite à domicile d'une heure environ. Le contenu des visites dépend des centres d'intérêt de la personne et de ses souhaits. Il revient aux services civiques d'apprendre à la connaître et de proposer des activités adaptées (jeux de société, discussions autour des centres d'intérêt...). Un travail est également engagé sur la mobilité des personnes accompagnées. Pour cela, les volontaires en service civique proposent à plusieurs reprises dans l'année des temps collectifs, en lien avec les activités proposées par la Ville. L'objectif recherché est de permettre à ces personnes isolées de retrouver un lien social grâce à la relation de confiance établie progressivement avec le volontaire et à l'aide au déplacement mise en place (transport accompagné).

En 2022, deux femmes de 81 et 90 ans du quartier Longchamp et une femme de 74 ans issue du quartier de la Lionderie ont bénéficié de ce programme.

➤ **Les animations seniors**

La ville de Hem a souhaité mettre en place depuis 2018 un plan d'actions visant à assurer aux hémois âgés de 60 ans et plus une offre de service public qualitative et gratuite dans un objectif de prévention de la perte d'autonomie. La mise en place d'ateliers collectifs tout au long de l'année favorise ainsi le lien social et le repérage des difficultés sur la commune de Hem notamment dans les quartiers prioritaires de la ville.

En 2022, la Ville a poursuivi le déploiement de ce programme annuel d'animations à destination des seniors qui s'articule autour de différents axes principaux :

Axe 1 : Préserver et maintenir la forme physique

- Danse de couple/danse country : animation mensuelle d'initiation à la danse visant à promouvoir l'activité physique régulière.
- Gym seniors : Activité hebdomadaire afin de maintenir sa forme physique, travailler la coordination et l'équilibre.
- Yoga sur chaise : une dizaine de séances réparties sur l'année, afin d'aider à réduire la fatigue, le stress et la douleur. Le yoga allie posture debout et posture sur chaise.

- Journée bien être : Petit déjeuner bien être, initiation au yoga sur chaise, atelier de lithothérapie (découverte et initiation sur les bienfaits des pierres), réflexologie plantaire (ateliers individuels), gym holistique, ateliers collectifs santé naturelle, l'énergie douce, la sono thérapie et l'automassage.
- Balade Pepstrike : activité physique douce, créatrice de lien social, qui accompagne le bien vieillir (bien vivre la retraite), et prévient la perte d'autonomie. Le point de départ de cette balade était en plein cœur du quartier Longchamp.

Axe 2 : Lutter contre l'isolement

- Animations musicales lors de la distribution de colis de Noël en porte à porte.
- RPL Radio : transmission de savoirs, valorisation de soi et de son expérience par la participation à la conception d'une émission de radio (témoignage) pendant la période de Noël : EMISSION ON HEM NOEL.
- Loto intergénérationnel : temps annuel festif et intergénérationnel.
- Après-midi jeux intergénérationnels : animation trimestrielle lors de laquelle les participants viennent partager un moment convivial autour des jeux de société avec les enfants des centres de loisirs.
- Sortie intergénérationnelle : Musée de la fête foraine
- Organisation du banquet des aînés et de la distribution du colis de Noël
- Activités créatives : afin de créer du lien entre participants, cette nouvelle action programmée en 2022 se déroule dans les QPV.

Axe 3 : Accompagner le parcours de vie des seniors

- Seniors au volant : sensibilisation à la sécurité routière par des ateliers théoriques et pratiques menés par une auto-école
- Ateliers prévention seniors : sensibilisation aux risques liés aux arnaques et agressions sur un public vulnérable, information sur les droits, conseils en cas de canicule ou de grand froid

En 2022, les activités physiques ont rassemblé 29% des seniors des quartiers prioritaires majoritairement des quartiers Lionderie, Hauts champs et Longchamp. De manière globale, les activités seniors ont principalement lieu dans les QPV, ce paramètre est important afin que la mobilité ne soit pas un frein.

Aussi, pour citer quelques-unes des animations ponctuelles proposées aux seniors, il y a notamment le loto intergénérationnel, l'accompagnement musical des bénévoles lors de la distribution des colis qui captent plus de 60 % des seniors habitant dans les quartiers prioritaires.

Un service de navette, pour se rendre à des activités spécifiques, a également été mis en place notamment afin de permettre aux seniors des QPV de se déplacer au banquet des aînés. Le lieu de la manifestation se trouvant en centre-ville, 68% des bénéficiaires provenant des QPV, ont pu en profiter.

5. L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

➤ **Le Point d'Accès au Droit**

Le Point d'Accès au Droit propose des prestations spécialisées : permanence mensuelle d'un avocat, permanence trimestrielle d'un huissier, permanence trimestrielle d'un notaire.

Les permanences complémentaires mises en place sont :

- Service Intercommunal d'Aide aux Victimes (SIAVIC) : permanence hebdomadaire le jeudi
- Conciliateur : permanence bimensuelle le mercredi
- Ecrivain Public : permanence bimensuelle le lundi
- Médiatrice Familiale : rendez-vous selon demande

	Nombre de permanences	Nombre de rendez-vous	Dont personnes extérieures à Hem	% de personnes extérieures à Hem
Avocats	13	97	27	28%
Avocats fiscalistes	1	7	/	/
Huissiers	4	1	/	/
Notaires	5	14	5	36%
Conciliateur de justice	21	95	37	40%
Ecrivain public	3	10	4	40%
SIAVIC	42	145	31	22%
TOTAUX	89	369	104	28%

6. L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

En 2022, 209 enfants ont été accueillis dans les structures municipales.



➤ Le Guichet Unique Petite Enfance

Dans le cadre de la Convention Territoriale de Services aux Familles, la ville de Hem a développé une politique d'information unique auprès des familles. L'enjeu est de rendre simple et lisible les modalités d'admission des structures petite enfance afin de répondre aux demandes des familles hémoises. En effet, différentes caractéristiques telles que les horaires d'ouverture, les priorités d'inscriptions, ou encore les amplitudes horaires nécessitent des réponses auprès des familles. Un « guichet unique de la petite enfance » a été créé dans cette dynamique, il ne concerne que les structures dont les places sont financées par les institutions publiques soit :

- La crèche « le TIPI » anciennement la crèche collective de la Maison de la Petite Enfance
- La crèche « la Ruche » anciennement le multi-accueil de la Maison de la Petite Enfance
- Le multi-accueil Coquin-Coquine
- La crèche Rigolo Comme la Vie - Jules Guesde
- La crèche « Les petits tambours » au Centre Social Saint-Exupéry
- La crèche « 1, 2, 3 éveil » anciennement le multi-accueil Centre Social Trois Villes

Le guichet unique, en lien avec le Relais Petite Enfance, est le premier contact pour les familles en recherche d'un mode d'accueil ou toute autre information en lien avec la Petite Enfance. La demande de place en crèche est toujours dématérialisée via le portail famille de la ville. Celle-ci concerne uniquement l'accueil régulier au sein des 7 structures du guichet unique.

Bien que la première demande des familles soit de pouvoir bénéficier d'un accueil en structure collective municipale, les autres modes d'accueil (occasionnel, individuel, structures privées, MAM) sont systématiquement présentés lors du premier contact ainsi que les points d'informations de la ville (site internet, guide petit hémois).

En début d'année, une actualisation de la liste d'attente est faite via l'envoi d'un courrier à chaque famille en attente d'une place. Cette actualisation est l'occasion de retirer certains dossiers de préinscription avec accord des parents ayant trouvé une autre solution d'accueil satisfaisante (Assistante Maternelle, garde à domicile, structure privée, crèche d'entreprise, congé parental...).

Une commission d'attribution des places se réunit en mars/avril afin de statuer sur les demandes émises. À la

suite de cette commission, les familles sont contactées selon les critères d'attribution des places afin de finaliser leur inscription dans les différentes structures du guichet unique. Les familles n'ayant pas eu satisfaction sont également contactées et orientées vers le Relais Petite Enfance et les structures d'accueil occasionnel. En avril 2022, la commission d'attribution des places a instruit 131 demandes de place. 70 demandes ont été satisfaites, soit 53,44% de propositions d'accueil, et 58 ont été radiées.

	Le TIPI	La RUCHE	Multi-Accueil COQUIN-COQUINE	L'OASIS	RIGOLO COMME LA VIE	1, 2, 3, EVEIL	Les PETITS TAMBOURS
Contrat 5 jrs	5	2			3	4	7
Contrat 4 jrs	3	3	5	10			4
Contrat 3 jrs	1	3		1			1
Contrat 2 jrs			1				2
Contrat 1 jr	6	4			2		
Contrat 1/2jr						3	
TOTAL	15	12	6	11	5	7	14

➤ Origine géographique

Le TIPI :

- Vallée 1 : 6.67 %
- 3 Baudets : 20 %
- Centre : 26.66 %
- Longchamp : 6.67 %
- Hauts champs : 6.67 %
- La Vallée 1 : 13.33 %
- Lionderie : 20 %

La RUCHE :

- Centre : 16.67 %
- 3 Fermes : 8.33 %
- Civron : 8.33 %
- Beaumont : 8.33 %
- Hauts Champs : 16.67 %
- Lionderie : 25.00 %
- Longchamps : 16.67 %

L'OASIS :

- 3 Baudets : 45.46 %
- Lionderie : 9.09 %
- La Vallée 2 : 9.09 %
- Longchamp : 18.18 %
- Civron : 9.90 %
- Hauts Champs : 9.09 %

Multi-Accueil COQUIN-COQUINE :

- Beaumont : 33.33 %
- Longchamp : 16.67 %
- Hauts champs : 50.00 %

RIGOLO COMME LA VIE :

- 3 Baudets : 20 %
- Vallée 2 : 40 %
- Centre : 40 %

1, 2, 3, EVEIL :

- Longchamp : 14.28 %
- Hauts champs : 14.28 %
- 3 Baudets : 28.58 %
- Lionderie : 14.28 %
- Centre : 28.58 %

Les PETITS TAMBOURS :

- Beaumont : 7.14 %
- Vallée 1 : 7.14 %
- Lionderie : 14.28 %
- 3 Baudets : 21.43 %
- Longchamp : 7.14 %
- Centre : 14.29 %
- Hauts Champs : 14.29 %
- 3 Fermes : 14.29 %

➤ **Focus sur le public des structures municipales**

Le TIPI (48 inscrits)

Quartiers	EFFECTIFS	POURCENTAGE
LIONDERIE	5	10.42
3 FERMES	2	4.17
HAUTS CHAMPS	5	10.42
LONGCHAMPS	3	6.25
3 BAUDET	7	14.58
LA VALLEE 1	10	20.83
LA VALLEE2	2	4.17
CENTRE	9	18.75
BEAUMONT	3	6.25
BLANCHISSERIE		
CIVRON	1	2.08
4 VENTS		
EXTERIEURS	1	2.08
TOTAL	48	100%

TRANCHES DES REVENUS	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Revenus ≤ à 647.49 euros	4	8.33
Entre 647.50 et 1000 euros	1	2.08
Entre 1001 et 2000 euros	5	10.42
Entre 2001 et 3000 euros	9	18.75
Entre 3001 et 4845.51 euros	15	31.25
Revenus ≥ 4845.52 euros	14	29.17
TOTAL	48	100%

La RUCHE (95 inscrits)

Quartiers	EFFECTIFS	POURCENTAGE
LIONDERIE	7	7.37
3 FERMES	1	1.05
HAUTS CHAMPS	21	22.11
LONGCHAMPS	17	17.89
3 BAUDETS	4	4.21
LA VALLEE 1	11	11.58
LA VALLEE2	3	3.16
CENTRE	11	11.58
BEAUMONT	10	10.53
BLANCHISSERIE	2	2.10
CIVRON	1	1.05
4 VENTS		
EXTERIEURS	7	7.37
TOTAL	95	100%

TRANCHES DES REVENUS	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Revenus ≤ à 647.49 euros	25	26.32
Entre 647.50 et 1000 euros	2	2.10
Entre 1001 et 2000 euros	13	13.69
Entre 2001 et 3000 euros	8	8.42
Entre 3001 et 4845.51 euros	23	24.21
Revenus ≥ 4845.52 euros	24	25.26
TOTAL	95	100%

COQUIN-COQUINE (53 inscrits)

Quartiers	EFFECTIFS	POURCENTAGE
LIONDERIE	4	7.55
3 FERMES		
HAUTS CHAMPS	7	13.21
LONGCHAMPS	3	5.66
3 BAUDETS	2	3.77
LA VALLEE 1	4	7.55
LA VALLEE2	4	7.55
CENTRE	6	11.32
BEAUMONT	18	33.96
BLANCHISSERIE		
CIVRON	1	1.88
4 VENTS		
EXTERIEURS	4	7.55
TOTAL	53	100%

TRANCHES DES REVENUS	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Revenus ≤ à 647.49 euros	10	18.88
Entre 647.50 et 1000 euros	1	1.88
Entre 1001 et 2000 euros	7	13.21
Entre 2001 et 3000 euros	11	20.75
Entre 3001 et 4845.51 euros	11	24.53
Revenus ≥ 4845.52 euros	13	
TOTAL	53	100%

L'OASIS (13 inscrits)

Quartiers	EFFECTIFS	POURCENTAGE
LIONDERIE	1	7.69
3 FERMES		
HAUTS CHAMPS	1	7.69
LONGCHAMPS	3	23.09
3 BAUDET	4	30.77
LA VALLEE 1		
LA VALLEE2		
CENTRE	1	7.69
BEAUMONT	1	7.69
BLANCHISSERIE		
CIVRON	1	7.69
4 VENTS		
EXTERIEURS	1	7.69
TOTAL	13	100%

TRANCHES DES REVENUS	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Revenus ≤ à 647.49 euros	2	15.38
Entre 647.50 et 1000 euros		
Entre 1001 et 2000 euros	2	15.38
Entre 2001 et 3000 euros		
Entre 3001 et 4845.51 euros	5	38.47
Revenus ≥ 4845.52 euros	4	30.77
TOTAL	13	100%

**Si ces tableaux présentent des données concernant les origines géographiques des enfants différentes de celles présentées dans la liste, à la page précédente, c'est parce qu'il prend en compte davantage de zones, notamment des zones extérieures à Hem, ce qui modifie donc les ratios.*

Dans l'accueil collectif municipal, la RUCHE reçoit une majorité d'enfants issus des QPV, de par son emplacement, mais son effectif total d'enfants accueillis étant assez élevé, il permet une mixité sociale intéressante avec des enfants issus de tous les horizons. Cette mixité sociale se retrouve également dans le tableau présentant les tranches de revenus des familles. La RUCHE permet de créer du lien et une cohésion sociale, en plus d'assurer sa mission essentielle d'accueil d'enfants.

➤ Ateliers parentalité

Les ateliers parentalité et rendez-vous Petite Enfance rencontrent un réel succès depuis leur mise en place en 2013. D'abord à destination des familles fréquentant la RUCHE, ces rencontres sont désormais ouvertes à l'ensemble des familles hémooises. Ce rayonnement sur l'ensemble de la commune a permis la sensibilisation de nombreuses familles connues ou non de nos structures. Il n'est pas rare que les enfants fréquentent les structures municipales suite à une participation à l'un des ateliers proposés au sein de nos locaux.

Au fil des ans, ces événements abordent des thématiques diverses et variées telles que la gestion des émotions, le développement psychomoteur de l'enfant, le sens du toucher, la relaxation, le bébé signe, la créativité, la communication positive, le portage... En fin d'année, les familles sollicitent déjà nos services afin de s'inscrire aux ateliers de l'année à venir. Le bouche à oreille fonctionne fortement sur ce genre d'action, et la communication amplifiée grâce à l'envoi de mails d'informations, de rappel et l'utilisation de Facebook par la Ville de Hem, permet de toucher un large public.

A côté des actions REAAP, les professionnelles du service Petite Enfance proposent également d'autres activités, à titre d'exemples nous pouvons citer : les ateliers parents/enfants mis en place par les professionnelles des structures, des événements festifs, des pots de fin d'année et de bienvenue, des temps lecture etc. Suite à la situation sanitaire et à de nombreux mouvements des professionnels au sein du service, il n'y a pas eu en 2022 de cafés des parents, ni de rencontre parents/équipe ou de réunion santé. En revanche, les dépistages auditifs en partenariat avec le CAMPS Montfort ont pu avoir lieu pour chaque structure municipale ainsi que pour le Relais Petite Enfance. Ces temps de dépistage se mettent également en place pour les deux Centres sociaux et sont déjà existants pour les crèches RIGOLO COMME LA VIE de la commune. Le partenariat avec le théâtre de l'Aventure perdure également et a permis de proposer 3 sorties au théâtre en 2022.

Les ateliers parents/enfants et les temps parents qui ont pu être proposés en 2022 ont été :

- Séances de psychomotricité cirque,
- Séances de massages,
- Séances de sophrologie,
- Ateliers d'éveil musical,
- Ateliers sensoriels Snoezelen,
- Ateliers arts plastiques,
- Spectacles autour du livre,
- Temps d'échanges sur le quotidien à destination des parents,
- Temps d'échange à destination des femmes enceintes et des jeunes parents

➤ Le Relais Petite Enfance

Le RPE de Hem informe les familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande disponible sur le territoire. Il peut accueillir aussi occasionnellement des familles, des Assistantes Maternelles et garde à domicile de Lannoy qui ne dispose pas de Relais suite à un accord passé entre les deux communes. RAM.

Actions réalisées au cours de l'année 2022 :

- 143 familles ont bénéficié d'une information proposée par le Relais Petite Enfance
- 69 Assistantes Maternelles ont bénéficié de renseignements individuels
- 17 Assistantes Maternelles ont participé à des temps d'informations ou de dialogue collectif.
- 26 Assistantes Maternelles ont participé aux temps d'éveil animés par le RPE.
- 4 gardes à domicile ont participé à, au moins, une action du RPE (entretien individuel, réunions d'informations, temps collectif à destination des professionnels, temps d'éveil)
- 87 enfants différents ont participé aux temps d'éveil
- 6 réunions de professionnalisation à destination des Assistantes Maternelles et gardes à domicile
- 2 groupes de parole
- 7 ateliers contes et comptines
- 1 pot de fin d'année
- 2 spectacles
- 2 temps de dépistages auditifs

Les Assistantes Maternelles et garde à domicile ont également pu réactualisées leurs connaissances en terme de gestes de premier secours en participant à un temps de formation mis en place par le Relais à raison de deux matinées dans l'année.

➤ **Journée de la Petite Enfance**

Chaque année un temps fort est mis en place autour de la Petite Enfance. La situation sanitaire ayant malheureusement imposé un arrêt de cet évènement durant deux années, celui-ci a pu être remis en place en 2022. Cette action a pour principal objectif de présenter aux familles les différents modes d'accueil et activités s'adressant aux enfants de 0-4 ans existant sur le secteur. Chaque structure Petite Enfance, association et institutions (IEM, PMI) sont donc représentées et les professionnels sont présents afin de répondre aux interrogations des parents. Des ateliers ludiques sont proposés aux enfants durant tout le temps fort. En 2022, c'est environ 350 personnes (enfants et parents) qui ont participé à ce temps d'échange.

9. LA SANTE

CONSTATS ET CHIFFRES-CLÉS



Le taux de natalité hémois s'élève en 2022 à 11,4 naissances pour mille habitants, un chiffre qui reste stable par rapport à l'année précédente (11,5 naissances pour mille habitants en 2021). Toutefois au cours de la dernière décennie, ce taux a baissé sur le territoire. En comparaison, le taux de natalité en France en 2022 est de 9,8 soit un taux très faible non atteint depuis des décennies.

En ce qui concerne le taux de mortalité, il est de 9,7 morts pour mille habitants à Hem en 2022 quand il s'élevait à 9,8% en 2021. Le taux de mortalité reste donc également stable sur le territoire. Ce dernier est également inférieur au taux de mortalité national qui s'élève à 11% en 2022.

L'effectif de la population étant faible, il est difficile d'obtenir des valeurs descriptives significatives de la mortalité locale. Le diagnostic réalisé par l'ORS (INSERM, ORS 2014) met cependant en évidence une surmortalité toutes causes et tous âges confondus supérieure de 14 % à la moyenne nationale. Si la faiblesse des effectifs implique une grande prudence dans les interprétations, il semblerait que les mortalités attribuables à la consommation d'alcool (+ 107 % par rapport à la moyenne nationale), et au tabagisme (+ 30 % par rapport à la moyenne nationale) soient particulièrement fortes.

La population hémoise présente des problématiques en matière de santé de par sa composition. D'importante proportion de personnes âgées constitue évidemment une part de la population plus fragile à surveiller ; ensuite, la population des quartiers prioritaires concentre une grande majorité des foyers à bas revenus sur la commune, autant de situations financières fragiles susceptibles d'impacter l'hygiène de vie. D'ailleurs, les affections de longue durée les plus présentes sur le territoire de Hem sont le diabète de types 1 et 2, les cancers, les maladies coronaires, les insuffisances cardiaques, et les affections psychiatriques (Assurance Maladie, 2022). Pour ces raisons, la santé est un volet important à travailler pour la Ville.

Comme présenté plus tôt dans le diagnostic territorial, la ville de Hem est mieux desservie que le territoire de la MEL pour l'offre de soins concernant certains praticiens (médecins, infirmiers, orthophonistes), et le recours aux soins est équivalent aux autres échelles de territoire. Pour autant, et ce malgré la présence d'un dermatologue, d'un podologue, d'un stomatologue et d'un orthodontiste, l'effectif semble encore trop faible et certains praticiens tendent à manquer.

Face aux évolutions des problématiques médicosociales, la Ville et l'ARS se sont engagées à mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs concernés volontaires de façon à relever le défi du maintien et de l'amélioration de l'état de santé des populations en s'appuyant sur une politique de santé partagée et de proximité. Un Contrat Local de Santé est signé en 2013.

Il s'agit d'œuvrer au plus proche de la population en favorisant :

- Le repérage des besoins de santé spécifiques et des déficits d'offre de services de santé
- La réflexion collective et concertée entre tous les acteurs de la santé (usagers, professionnels, associations, élus, habitants, etc.)
- La mise en synergie des acteurs locaux favorisant le décroisement des professions et des champs d'action
- La mise en œuvre d'actions articulées et cohérentes avec les besoins du territoire
- L'articulation entre les politiques de santé et la politique de la cohésion sociale

Mise en œuvre au plus près de la population, cette politique se décline au sein de l'action municipale sur de nombreux champs et secteurs d'intervention :

- La Convention Territoriale Globale (CTG)
- Le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et le dispositif de réussite éducative (DRE)
- Le projet jeunesse
- Le projet gérontologie
- Le plan stratégique local sur le quartier Haut-champs-Longchamp

➤ **Le Projet Régional de Santé (PRS) pour la période 2018-2028**

Le PRS Hauts-de-France est construit autour de sept orientations stratégiques qui visent à améliorer l'état de santé de la population et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé :

- Promouvoir un environnement favorable à la santé et agir sur les comportements dès le plus jeune âge
- Mobiliser les acteurs de la santé pour apporter des réponses aux ruptures dans les parcours de santé
- Garantir l'accès à la santé pour l'ensemble de la population, en s'appuyant sur les dynamiques issues des territoires, les innovations et le numérique
- Garantir l'efficacité et la qualité du système de santé
- Assurer la veille et la gestion des risques sanitaires
- Renforcer les synergies territoriales et prioriser les actions en fonction des spécificités territoriales
- Reconnaître l'utilisateur comme acteur du système de santé

Ces orientations, ainsi que les résultats attendus, sont définies dans le Cadre d'orientation stratégique. Elles sont déclinées dans le Schéma régional de santé en 23 objectifs opérationnels qui seront mis en œuvre pendant la durée du schéma au travers de plans d'actions. Un suivi annuel de ces plans sera réalisé, au niveau régional et territorial.

1 L'ACTION MUNICIPALE EN MATIERE DE SANTE

➤ **La mise en place d'une cellule santé**

La thématique santé faisant partie intégrante de la Convention Territoriale Globale, une cellule santé a été créée en 2022 afin de permettre aux acteurs du médico-social de pouvoir être au centre des réflexions santé. L'objectif de cette cellule est avant tout de développer l'interconnaissance entre les professionnels de santé du territoire et de pouvoir ainsi impulser une dynamique partenariale.

Cette cellule est un lieu d'échange entre professionnels qui favorise une mise en relation entre les acteurs du territoire qui peuvent ainsi réfléchir à des projets collaboratifs sur des thématiques et des besoins qui ont été repérés mais également échanger sur des problématiques rencontrées.

➤ L'Atelier Santé Ville

L'Atelier Santé Ville comprend les actions de prévention santé du CLS à destination des publics résidant dans les quartiers prioritaires de la Ville. En 2022, plusieurs projets ont été déployés auprès d'un public varié et résidant dans les quartiers prioritaires, autour de quatre axes.

Axe 1 : Un programme d'actions sur les thématiques alimentation, activité physique, le bien-être

Le diagnostic de territoire de la CTG, a mis en avant qu'il y avait notamment dans les quartiers prioritaires du territoire, un certain nombre de personnes avec des problématiques santé liées à leur mode vie et surtout à une sédentarité de plus en plus importante. Un programme d'actions sur l'alimentation, l'activité physique et le bien-être a donc été développé.

- Un atelier hygiène de vie et alimentation : Mis en place au collège Raymond Devos en septembre sur le temps du midi, cet atelier a touché une quarantaine de jeunes de 11 à 15 ans. Les rythmes de vie et de l'équilibre alimentaire ont été des thématiques abordées. Les jeunes ont, ensuite, été amenés à constituer des menus équilibrés et savoureux. En partenariat avec le centre social 3 villes et l'infirmière du collège, le menu répondant le mieux aux apports quotidien a été servi à la cantine de l'établissement.
- La semaine du goût : En Octobre, le Relais Petit Enfance a fêté la semaine du goût. Les assistantes maternelles ont apporté des aliments sucrés, acides, amers, salés afin de faire reconnaître aux enfants les différentes saveurs. La période entre 6 mois et 2 ans étant appelée l'âge d'or gastronomique, c'est à cet âge-là que les enfants sont curieux et ouverts à de nouveaux goûts, de nouvelles textures et saveurs. Cet atelier a ainsi permis à 14 enfants d'éveiller leur sens et de faire de nouvelles découvertes gustatives.
- Une action flash forme avec l'Institut Pasteur : Une action de sensibilisation à la nutrition et à l'activité physique a été mise en place avec l'Institut Pasteur par le biais d'un flash forme bien-être adapté au territoire le 26 Octobre. 46 adolescents, âgés de 10 à 15 ans, y ont participé dont 44 résidants dans les quartiers prioritaires. Le jeu de piste ainsi que du contenu des QR Code, a permis de tester leurs connaissances en matière d'alimentation et de mettre en place une activité physique. L'activité s'est ensuite terminée par un goûter sain et équilibré.
- L'atelier Zoom sur le sucre : Mis en place le 30 novembre avec une diététicienne à destination de 2 groupes de 10 enfants de 3 à 5 ans afin de leur apprendre différencier les types d'aliments via un jeu et par la suite constituer ainsi un petit-déjeuner idéal et équilibré. L'équilibre alimentaire doit être travaillé dès le plus jeune âge pour que les enfants développent de bons réflexes alimentaires.
- La formation de professionnels du territoire sur l'alimentation et l'activité physique : L'institut Pasteur est intervenu, en Septembre, pour former 14 professionnels du territoire (davantage de professionnels au contact régulier d'un public jeune issus des QPV). L'objectif de la journée a été de renforcer les connaissances et les compétences des professionnels sur cette thématique afin qu'ils puissent par la suite, sensibiliser eux-mêmes leur public mais également mettre en place des actions sur la thématique.

Axe 2 : Un programme d'actions de prévention à destination des jeunes

Les jeunes sont en grand nombre sur le territoire, d'autant plus dans les quartiers prioritaires de la ville. Dans leur construction en tant que futur adulte, il est nécessaire de leur faire prendre conscience des enjeux liés à la santé et des risques liés à une mauvaise hygiène de vie ou de mauvais comportements. C'est pour cette raison que des actions de prévention ont été développées à destination de ce public.

- Une sensibilisation aux addictions : Par le biais d'un jeu géant, l'Addicto'Quizz, une sensibilisation aux conduites addictives a été mise en place avec une addictologue. Le Relai de la Sauvegarde du Nord était également présent afin de pouvoir sensibiliser les jeunes et leur proposer de la documentation. Cette action a concerné des jeunes âgés entre 12 et 20 ans, majoritairement issus des quartiers prioritaires. Cette action a ainsi pu sensibiliser aux dangers que peuvent entraîner les addictions.
- La journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école : Lors de la journée nationale « non au harcèlement », les classes de 6^{ème} du collège Raymond Devos ont été sensibilisés aux troubles de l'anxiété, à la phobie scolaire, au mal être psychologique et physique ainsi qu'à la prévention au suicide. Des ateliers ont eu lieu le midi à destination de 30 élèves de 12 à 15 ans pour objectif de les sensibiliser aux dangers du harcèlement et aux répercussions sur la santé mentale des jeunes qui se font harcelés.
- La journée de lutte contre les violences faites aux femmes : Lors de cette journée, le bus Nina & Simone de l'association SolFa est venue faire de la prévention sur les violences, les relations et l'hygiène intime au collège Raymond Devos. L'intervention a touché 80 élèves de 11 à 15 ans.
- Une sensibilisation autour des conduites à risque : Lors de la semaine du 29 novembre au 2 décembre, toutes les classes de 3^{ème} ont été sensibilisées au consentement et aux conduites à risque : drogues festives, alcool et sexualité. L'objectif était de sensibiliser mais également de pouvoir répondre aux questions que les élèves peuvent se poser sans oser en parler.
- Hem Games Thon et addictions numériques : Lors du salon du jeu vidéo Hem Games thon où les jeunes peuvent, pendant deux jours, venir essayer les dernières nouveautés en matière de jeu vidéo, six flippers ont été mis en place afin de sensibiliser au « jouer autrement ». Un stand prévention aux écrans et jeux vidéo était également en place afin d'informer et d'échanger sur les risques liés aux écrans et jeux vidéo qui peuvent entraîner un manque de sommeil, de l'agressivité. Des échanges ont également eu lieu avec des jeunes sur la vue d'images choquantes dans les jeux vidéo ou sur internet ainsi qu'aux dangers du cyberharcèlement. Une quarantaine de personnes sont venus discuter avec les professionnels du stand.
- Des ateliers gestion des émotions : Six séances d'atelier sur la gestion des émotions ont mis en place avec une naturopathe à l'école Marie Curie pendant les pauses méridiennes avec à la fois des séances semi-individuelles et des séances collectives. 20 enfants ont ainsi pu bénéficier de cet atelier.
- Des dépistages auditifs : 5 séances de dépistage auditif ont été effectuées par la petite enfance, avec le Centre Montfort, en juin 2022 et ont ainsi permis de dépister 79 enfants.

Axe 3 : Un programme d'actions bien-être et prévention à destination des seniors

La Ville a déployé des temps de partage à destination des personnes âgées dans les quartiers pour l'intérêt du projet Santé Ville. La ville est en effet marquée par un vieillissement de sa population et se pose ainsi la question de l'autonomie mais également de l'isolement des personnes âgées. Des actions afin de favoriser leur bien-être et leur motricité ont donc été mises en place.

- **Dépistage Mars Bleu** : Dans le cadre du mois de mobilisation contre le cancer colorectal, la ville a communiqué auprès de la population sur l'importance de réaliser régulièrement des dépistages. Une campagne de sensibilisation sur le thème du dépistage colorectal a également été organisée avec la CPTS des 7 villes dans deux résidences pour seniors : la résidence de la Marque et les Girandières.
- **Ateliers sportifs et bien-être** : Des ateliers de gym seniors, danse country, stage de danse, yoga et sophrologie sont organisés dans le but de maintenir l'autonomie physique des personnes âgées. Ces ateliers leur permettent également de maintenir du lien en pratiquant une activité physique collective afin d'améliorer leur bien-être. Ces ateliers ont eu lieu une fois par mois, et ce toute l'année.
- **Atelier intergénérationnel** : Une rencontre intergénérationnelle a été réalisée en Juin pour 14 enfants de 6 à 12 ans avec des personnes âgées afin d'entretenir un lien avec le public enfants. La rencontre s'est déroulée autour d'un après-midi jeux de société et partage d'un goûter.
- **Semaine Bleue** : La semaine bleue, dédiée à la valorisation des aînés, a été l'occasion de pouvoir mettre en place des actions bien-être pour les seniors avec notamment un atelier de réflexologie plantaire et un atelier de gym holistique pour travailler sur l'équilibre, la respiration et la tonicité du corps. Un dernier atelier de sonothérapie a également été organisé avec l'EHPAD des Aulnes afin de soulager certains maux par le biais de sons et de vibrations.

Axe 4 : Un programme d'actions santé de sensibilisation et de prévention pour favoriser les bonnes pratiques

Il semble que les Hémois possèdent globalement de « bonnes pratiques » en matière de santé sur la ville de Hem avec cependant, de fortes disparités selon les quartiers concernant notamment les dépistages et l'accès aux informations en termes de santé. Des actions de sensibilisation et de prévention ont donc été mises en place avec des tentatives de toucher davantage les habitants des QPV.

- **Une formation de sensibilisation à la santé mentale des habitants des QPV** : Cette formation a été animée par le Centre collaborateur de l'OMS spécialisé en santé mentale et le Conseil local de santé mentale (CLSM) afin d'expliquer les enjeux de la santé mentale dans les QPV, d'identifier correctement les éléments de posture personnelle qui favorise une approche bienveillante de la santé mentale et d'informer sur les ressources locales qui peuvent être mobilisées pour répondre aux besoins. Cette sensibilisation a été réalisée auprès de 13 professionnels et élus appartenant au secteur de la santé ou pouvant être à même de devoir s'adapter face à un public rencontrant des problématiques liées à la santé mentale notamment d'un public issu des quartiers prioritaires.
- **Des dépistages diabète** : Dans le cadre de la semaine nationale de prévention du diabète, deux demi-journées de dépistage du diabète ont été organisées dans l'un des quartiers prioritaires de la ville. Ces temps de dépistage ont également permis une sensibilisation aux risques liés à une mauvaise alimentation et les potentielles conséquences, auprès du public. De plus, les personnes présentant des facteurs de risques, pouvant entraîner un diabète, ont bénéficié d'un courrier à transmettre à leur médecin traitant, afin de l'alerter et pouvoir être régulièrement suivi dans leur prise de sang. 26 personnes ont pu se faire dépister.

La problématique du diabète, étant assez importante sur le territoire de Hem, la ville a également profité de la braderie annuelle de Hem en Septembre pour mettre en place avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire un stand de dépistage de diabète de 8h à 17h près de la Grand'Place. Lors de cette journée, 169 personnes ont été dépistées.

- La sophro-balade : Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, une sophro-balade a été organisée avec une sophrologue et le CLSM de Roubaix dans le centre de Hem. Cette activité avait pour objectif de permettre de relâcher les tensions. 10 personnes issues des QPV étaient présentes.
- Un forum du handicap : Le samedi 26 novembre, le premier forum du handicap hémois a été organisé afin de sensibiliser davantage au handicap et aller vers une société inclusive. La salle Dunant a ainsi accueilli une vingtaine de stands et structures couvrant un certain nombre de handicap. Cette journée avait ainsi pour objectif de sensibiliser les Hémois aux différents types de handicap, de répondre également à certains questionnements mais aussi permettre à certains professionnels de se rencontrer.
- Une formation de professionnels du territoire sur la santé mentale avec l'Institut Pasteur : La problématique de la santé mentale étant importante sur le territoire notamment avec le public jeune issu des QPV, il a semblé utile de mettre en place une formation pour accompagner les professionnels de la ville de Hem sur la santé mentale et la souffrance psychique des adolescents et jeunes adultes. L'objectif de la formation était de renforcer les connaissances et le pouvoir d'agir des professionnels tout en restant dans le cadre déontologique et dans la limite des compétences en revenant sur le repérage, l'approche et l'orientation puis sur des outils pour mieux reconnaître, communiquer et orienter les publics.

En 2022, la ville de Hem a donc mis en place des actions sur la thématique de la santé qui ont rassemblé 86% d'habitants issus des quartiers prioritaires. Un grand nombre d'actions ont été mis en place dans les lieux situés en quartier prioritaire afin de favoriser la venue des habitants de ces quartiers et éviter que la mobilité devienne un frein à leur participation.

➤ Autres éléments en lien avec la santé

• **La campagne vaccinale**

Dans un climat d'incertitude face à l'évolution de la crise sanitaire, le début de l'année 2022 a été marqué par une continuité des restrictions sanitaire avec l'obligation de port du masque dans les lieux clos et la présence du pass sanitaire dans le cadre de la campagne vaccinale.

Dans le cadre de cette stratégie nationale, la ville de Hem a continué, en ce début d'année 2022, à communiquer sur l'importance de la vaccination contre le covid notamment à destination des publics vulnérables ainsi que des primo-vaccinés. Avec le soutien de l'ARS, la ville de Hem a donc organisé deux nouvelles journées de vaccination le Mardi 2 Février et le Mercredi 23 Février de 10h à 18h dans la Salle Henri Dunant situé sur le quartier prioritaire des Hauts-Champs.

En effet, d'après les données fournies par la CPAM, la ville avait pu constater que le nombre de Hémois non vaccinés était plus important dans les quartiers prioritaires. L'objectif était donc de faciliter l'accès au centre de vaccination, pour les habitants des quartiers prioritaires. La journée de vaccination du 2 Février a ainsi permis de vacciner 102 personnes et celle du 23 Février, de vacciner 51 personnes dont des personnes issues des quartiers prioritaires qui se sont déplacés pour une première dose de vaccination.

• **L'installation de la PMI sur le site Diligent**

En Janvier 2022, l'antenne de consultation de la PMI, qui avait été placée quelques temps à la Maison Petite Enfance, a pu s'installer sur le site Diligent auprès des locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Des consultations de planification familiale ont lieu le jeudi de 9h à 11h30 sur rendez-vous et des consultations infantiles ont lieu le mardi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 11h30 également sur rendez-vous.

- **Maison de Santé pluridisciplinaire**

Après quelques difficultés rencontrées notamment avec la crise sanitaire ainsi que la surcharge d'activité des professionnels de santé, la Maison de Santé pluridisciplinaire (MSP) a enfin pu être installée sur le site André Diligent dans nos quartiers prioritaires en Février 2022.

La chargée de mission en charge de la santé a pu commencer à développer plusieurs actions avec les professionnels de santé de la structure.

- **Signature d'une convention de partenariat entre la CPAM de Roubaix Tourcoing et le CCAS de Hem**

Une convention a été signée entre la CPAM de Roubaix Tourcoing et le CCAS de Hem afin de pouvoir faciliter et renforcer l'accès à l'information, aux droits et aux publics vulnérables. Ce partenariat vise à lutter notamment contre le renoncement aux soins de publics fragiles issus notamment des QPV du territoire.

- **Don du sang**

Le Jeudi 3 Février 2022, une convention de partenariat tripartite de Don du sang a été signée au sein de la mairie de Hem entre la Ville, l'Etablissement Français du Sang et l'association l'Amicale des Donneurs de Sang, afin de que la ville de Hem, déjà très engagée dans la promotion du don du sang, devienne une commune partenaire du don du sang.

La Ville de Hem ainsi que l'ADSB facilitent et organisent la mise en place de collectes de sang, une fois tous les deux mois ainsi qu'une collecte-événement appelée « Télédon » chaque fin d'année à l'occasion de laquelle la Ville appelle le plus grand nombre à se mobiliser (Hémois, associations, agents de la ville...). La salle des fêtes de la ville est alors mise à disposition lors de ces collectes. En 2022, 6 collectes ont été organisées. Au total, ce sont 904 dons de sang qui ont été effectués lors de ces collectes.

- **Campagne Octobre Rose**

Depuis plusieurs années déjà, la ville de Hem se mobilise lors de la campagne de prévention et de sensibilisation du dépistage du cancer du sein au mois d'Octobre.

En 2022, l'ouverture du mois Octobre rose, a débuté par la mise en place d'un village hémois en rose, le premier dimanche du mois d'octobre. Dans ce village organisé à côté du marché local, différents stands ont mis en place avec notamment un stand du groupe Ramsay qui présentait les bons gestes à adopter pour réaliser une autopalpation par le biais d'un buste, un stand du CH de Roubaix et de la Ligue contre le cancer afin de sensibiliser les femmes avec un film sur la mammographie ainsi qu'un buste d'autopalpation. Un stand de la ville ainsi qu'un stand du fleuriste « Ancolie » ont également été mis en place afin de vendre parapluies roses ainsi que des fleurs dont l'argent a été reversé à l'association « Mon bonnet rose » qui soutient et accompagne les femmes touchées par le cancer du sein.

La ville a également organisé, pour la seconde année, le challenge couture « Mon bonnet rose » sur deux jours. Des couturières bénévoles ont donné de leur temps en venant confectionner des bonnets pour les femmes atteintes par le cancer du sein, à partir de T-Shirts en coton collectés.